Canadian Intellectual Property Office

An Agency of Industry Canada

Office de la propriété intellectuelle du Canada

Un organisme d'Industrie Canada

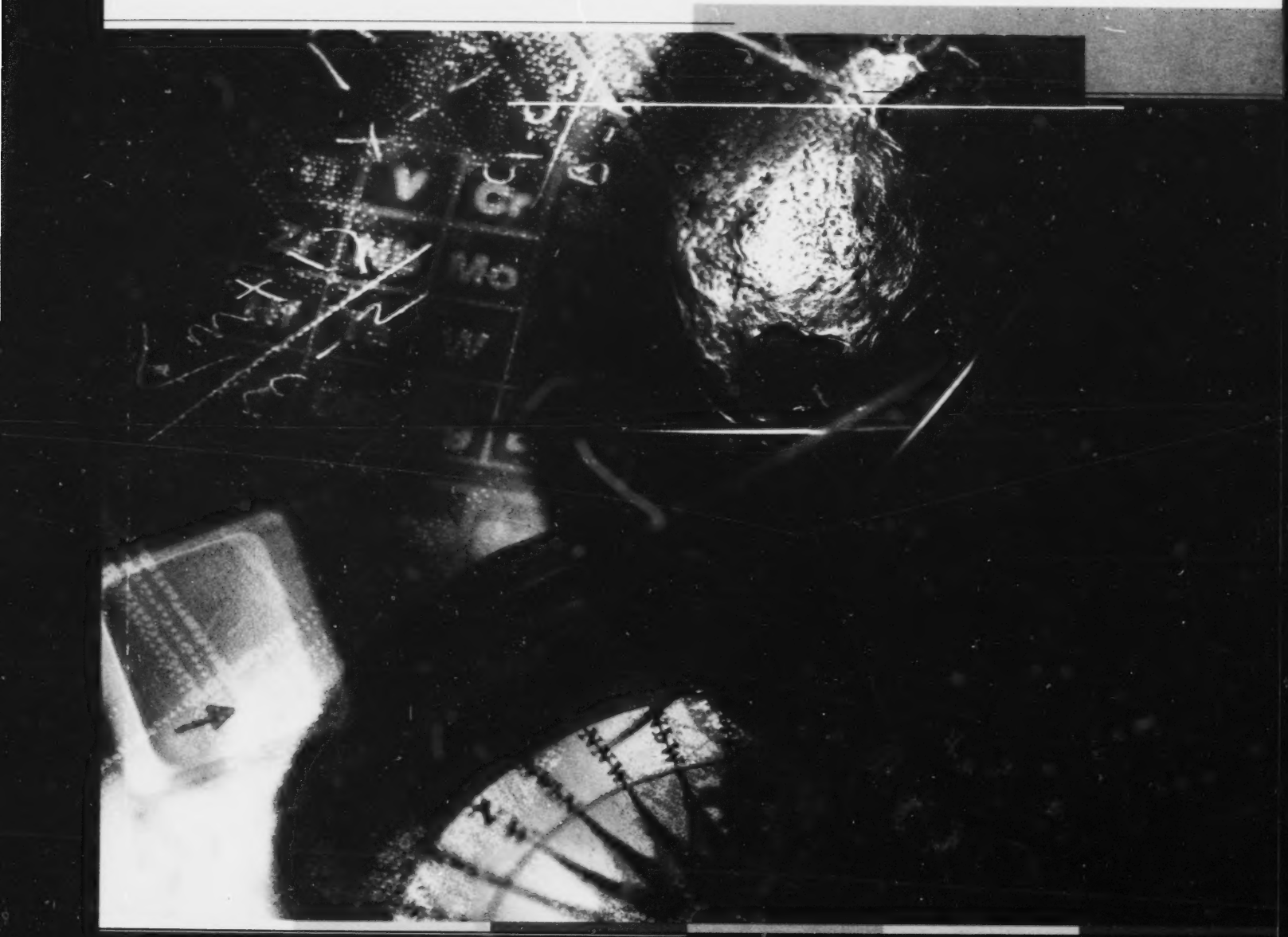

Intellectual Property Innovation on a Global Scale

ANNUAL REPORT 2001-2002

Canada

CIPO OPIC

104-01493/

ANNUAL REPORT 2001-2002

Intellectual Property

Innovation on a Global Scale

www.cipo.gc.ca

This publication is available upon request in accessible formats. Contact the Client Service Centre at the numbers listed below.

For further information or to obtain additional copies of this publication, please contact:

Client Service Centre
Canadian Intellectual Property Office
Industry Canada
Place du Portage I
Room C-229, 2nd Floor
50 Victoria Street
Gatineau QC K1A 0C9

Tel.: (819) 997-1936
Fax: (819) 953-7620
E-mail: **cipo.contact@ic.gc.ca**

This publication is also available electronically on the World Wide Web at the following address: **www.cipo.gc.ca**

Permission to Reproduce
Except as otherwise specifically noted, the information in this publication may be reproduced, in part or in whole and by any means, without charge or further permission from the Canadian Intellectual Property Office (CIPO), provided that due diligence is exercised in ensuring the accuracy of the information reproduced; that CIPO is identified as the source institution; and that the reproduction is not represented as an official version of the information reproduced, nor as having been made in affiliation with, or with the endorsement of, CIPO.

For permission to reproduce the information in this publication for commercial redistribution, please e-mail:
copyright.droitdauteur@communication.gc.ca

Cat. No. RG41-2002
ISBN 0-662-67032-9
53929 B

Vision, Mission and Values

Vision

To be a leading intellectual property office recognized for excellence in our products and services and for strengthening Canada's innovative capacity, through ongoing quality improvement, continuous development of our employees and adherence to our values.

Mission

To accelerate Canada's economic development by:

FOSTERING

the use of the intellectual property (IP) system and the exploitation of IP information;

ENCOURAGING

invention, innovation and creativity in Canada;

ADMINISTERING

the IP system in Canada (patents, trade-marks, copyrights, industrial designs and integrated circuit topographies); and

PROMOTING

Canada's international IP interests.

Values

Integrity
Fairness
Respect
Efficiency
Trust
Continuous improvement

Canadian Intellectual Property Office

An Agency of Industry Canada

Office de la propriété intellectuelle du Canada

Un organisme d'Industrie Canada

Our Client Service Commitment

By Telephone

We answer your call with courtesy and efficiency and, if necessary, refer you to the appropriate officer to deal with your enquiry in the official language of your choice.

We record all voice mail greetings clearly and bilingually. We provide an alternative number for immediate contact.

We listen to voice messages at least once a day and return your call by the end of the next business day.

In Person

We greet you within three minutes in the official language of your choice, during normal business hours.

We direct you to a person competent to deal with your enquiry within the next five minutes.

We ensure that you meet with a specialist within 20 minutes of your arrival.

General Mail

We correspond with you in the official language of your choice.

We reply to your mail within four weeks of receipt or explain the reason for the delay.

Suggestions

We invite you to comment on our services and to offer suggestions for improvement.

If you wish to ask questions or have a complaint and cannot resolve the problem with the person you have been dealing with, you can speak to the supervisor or director.

If you feel that the supervisor or director has not dealt with the issue to your satisfaction, you may call or write and we will respond within 10 working days.

If you like the service you receive, let us know!

How to Reach us

Canadian Intellectual Property Office
Place du Portage I
50 Victoria Street
Gatineau QC K1A 0C9

For general enquiries:
Tel.: (819) 997-1936
Fax: (819) 953-7620
E-mail: **cipo.contact@ic.gc.ca**
Web site: **www.cipo.gc.ca**

Canada

CIPO OPIC

List of Acronyms and Initialisms

APEC	Asia-Pacific Economic Cooperation
CIPO	Canadian Intellectual Property Office
CRM	Client Relationship Management
CSC	Client Service Centre
DCA	Deferred capital assistance
EPO	European Patent Office
FTAA	Free Trade Area of the Americas
IP	Intellectual property
IPEA	International Preliminary Examining Authority
ISA	International Searching Authority
IT	Information technology
JPO	Japan Patent Office
PCT	Patent Cooperation Treaty
PLT	Patent Law Treaty
SOA	Special operating agency
TMOB	Trade-marks Opposition Board
USPTO	United States Patent and Trademark Office
WIPO	World Intellectual Property Organization
WTO	World Trade Organization

Contents

Message from the CEO 1

Introduction 2

Organizational Structure 3

Section 1 The Year's Highlights 4
- A Dynamic and Changing Environment 4
- Implementing CIPO's Renewed Vision and Strategic Priorities 5

Section 2 Core Functions 8
- Patents 8
- Patent Appeal Board 11
- Trade-marks 12
- Trade-marks Opposition Board 14
- Copyrights 14
- Industrial Designs 16
- Integrated Circuit Topographies 17
- Information Branch 17
- Product Outputs 20

Section 3 International and Domestic IP Frameworks 21
- International Environment 21
- Domestic Environment 21

Section 4 Corporate Initiatives 23
- E-Commerce and Global Harmonization 23
- Information Technology Infrastructure and Back Office Integration 23
- Human Resources 23
- Modern Comptrollership 25

Section 5 Audited Financial Statements 26
- Management Report 26
- Notes to Financial Statements 32

Section 6 Additional Financial Information 35
- Revolving Fund 35
- Management Report 35

Appendix 1 Financial Charts 37

Appendix 2 Statistics 38
- Patent Statistics 38
- Trade-mark Statistics 41
- Industrial Design Statistics 43
- Copyright Statistics 44
- Human Resources Statistics 45
- International Statistics 46

Appendix 3 Client Service Standards 47

Appendix 4 Management Team and Regional Advisors 52
- Management Team 52
- Regional Advisors 53

Reader Survey
(see tear sheet at end of report)

Tables

Table 1 Patent Quarterly Operational Results Annual Actual vs. Forecast 10
Table 2 Patent Appeal Board Operational Statistics 11
Table 3 Trade-mark Quarterly Operational Results Annual Actual vs. Forecast 12
Table 4 Trade-marks Opposition Board Operational Statistics 14
Table 5 Copyright Quarterly Operational Results Annual Actual vs. Forecast 15
Table 6 Industrial Design Quarterly Operational Results Annual Actual vs. Forecast 17
Table 7 Product Outputs 20
Table 8 Statement of Authority (Used) Provided (Unaudited) For the year ended March 31, 2002 28
Table 9 Reconciliation of Unused Authority (Unaudited) As at March 31, 2002 28
Table 10 Balance Sheet As at March 31, 2002 29
Table 11 Statement of Operations As at March 31, 2002 30
Table 12 Statement of Accumulated Surplus For the year ended March 31, 2002 31
Table 13 Statement of Cash Flows For the year ended March 31, 2002 31
Table 14 Capital Assets and Accumulated Amortization 33
Table 15 Changes in Working Capital 34
Table 16 Patent Applications Filed by Language 38
Table 17 Patent Applications Filed and Granted by Province/Territory 38
Table 18 Top Ten Patent Applicants 38
Table 19 Top Ten Patentees 38
Table 20 Patent Applications Filed, Requests for Examination and Grants by Discipline 39
Table 21 Patent Applications - Turnaround Time (TAT) from Request for Examination (RE) by Discipline 39
Table 22 Patent Applications Filed and Granted by Country (Fiscal year 2001-2002) 40
Table 23 Trade-mark Applications Filed by Language 41
Table 24 Trade-mark Applications Filed by Province/Territory 41
Table 25 Top Ten Canadian Trade-mark Applicants 41
Table 26 Trade-mark Applications Filed and Registered by Origin as Stated by Applicant 42
Table 27 Industrial Designs Registered by Language 43
Table 28 Industrial Designs Registered by Province/Territory 43
Table 29 Top Ten Industrial Design Applicants ... 43
Table 30 Industrial Designs Registered by Origin as Stated by Applicant 43
Table 31 Copyright Applications Filed by Language 44
Table 32 Copyrights Filed by Origin as Stated by Applicant 44
Table 33 Copyright Applications Filed by Province/Territory 44
Table 34 Top Ten Copyright Applicants 44
Table 35 International Fee Comparison 46

Figures

Figure 1	Patent Requests for Examination	9
Figure 2	Patent Disposals	9
Figure 3	Trade-mark Applications	13
Figure 4	Trade-mark Disposals	13
Figure 5	Copyright Applications	15
Figure 6	Copyright Disposals	15
Figure 7	Industrial Design Applications	16
Figure 8	Industrial Design Disposals	16
Figure 9	Enquiries	18
Figure 10	Internet Traffic	19
Figure 11	Revenues by Products and Services	37
Figure 12	Operating Expenditures by Category	37
Figure 13	Expenditures by Branch Grouping	37
Figure 14	Patent Revenues	37
Figure 15	Trade-mark Revenues	37
Figure 16	Copyright and Industrial Design Revenues	37
Figure 17	Total Employees	45
Figure 18	Employees by Age Group	45
Figure 19	Employees by Gender	45
Figure 20	International Demand for Patents Applications Filed	46
Figure 21	International Demand for Trade-marks Applications Filed	46

Message from the CEO

The world of intellectual property (IP) continues to reflect rapid scientific and technological advances and to be shaped by global economic trends and ground-breaking jurisprudence.

The creativity, knowledge and skill that drive innovation are harnessed into wealth creation, productivity and growth through the IP system. An integral part of the infrastructure supporting *Canada's Innovation Agenda*, the IP system enables registered owners of IP rights to protect their investments in innovation. It also provides a lever for financing, which is especially important for small to medium-sized enterprises. IP assists in the commercialization of the results of research and development (R&D) by facilitating licensing, strategic alliances and growth. Leading-edge, highly innovative industries increasingly rely on IP to improve their competitive advantage. Encouraging more Canadian citizens and companies to effectively use IP — a goal for the Canadian Intellectual Property Office (CIPO) and its partners — complements the government's strategy to encourage substantial growth in R&D spending and subsequently, increased IP rights vested in Canadian citizens and organizations.

CIPO must provide leading-edge, high-quality services if it is to remain in step with the innovators who are its raison d'être. Increased worldwide competition for IP services underlies CIPO's key thrusts over the last year — improving the quality and accessibility of its services and preparing to take on a larger role in the global IP marketplace.

CIPO's vision statement continues to be relevant and to drive both staff and management toward meeting the challenges of the future. It is:

> *To be a leading intellectual property office recognized for excellence in our products and services and for strengthening Canada's innovative capacity through ongoing quality improvement, continuous development of our employees and adherence to our values.*

CIPO is committed to delivering on this vision, with a focus on improving its services and, given international developments in the IP field, more actively promoting Canada's IP interests in the global community.

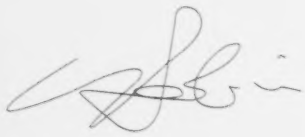

David Tobin
Commissioner of Patents,
Registrar of Trade-marks and
Chief Executive Officer

Introduction

The Canadian Intellectual Property Office (CIPO) is a special operating agency (SOA) of Industry Canada with a growing work force of approximately 720 employees. CIPO's mandate is derived primarily from legislation — the *Patent Act, Trade-marks Act, Copyright Act, Industrial Design Act* and *Integrated Circuit Topography Act* — and associated regulations. A revenue-generating agency, CIPO is financed through a revolving fund (rather than by Parliamentary appropriations) drawn entirely from fees for intellectual property (IP) services provided. CIPO's status as an SOA gives it greater financial, personnel and administrative flexibility, allowing it to focus on service quality and respond to evolving client needs.

CIPO has two core functions: to confer ownership or recognition of IP rights in exchange for public disclosure of the creativity and processes behind that property, and to ensure that the wealth of data and strategic information derived from these innovations is disseminated to Canadians.

CIPO's mission is to accelerate Canada's economic development by:

- administering the IP system in Canada;
- encouraging invention, innovation and creativity in Canada;
- fostering the use of the IP system and the exploitation of IP information; and
- promoting Canada's international IP interests.

CIPO has several distinct client groups:

- applicants for IP protection;
- agents representing applicants;
- exploiters of the IP system; and
- the Canadian business community.

The organization is headed by a Chief Executive Officer, with a Chief Operating Officer and a team of directors bearing responsibility for corporate functions and product lines.

Organizational Structure

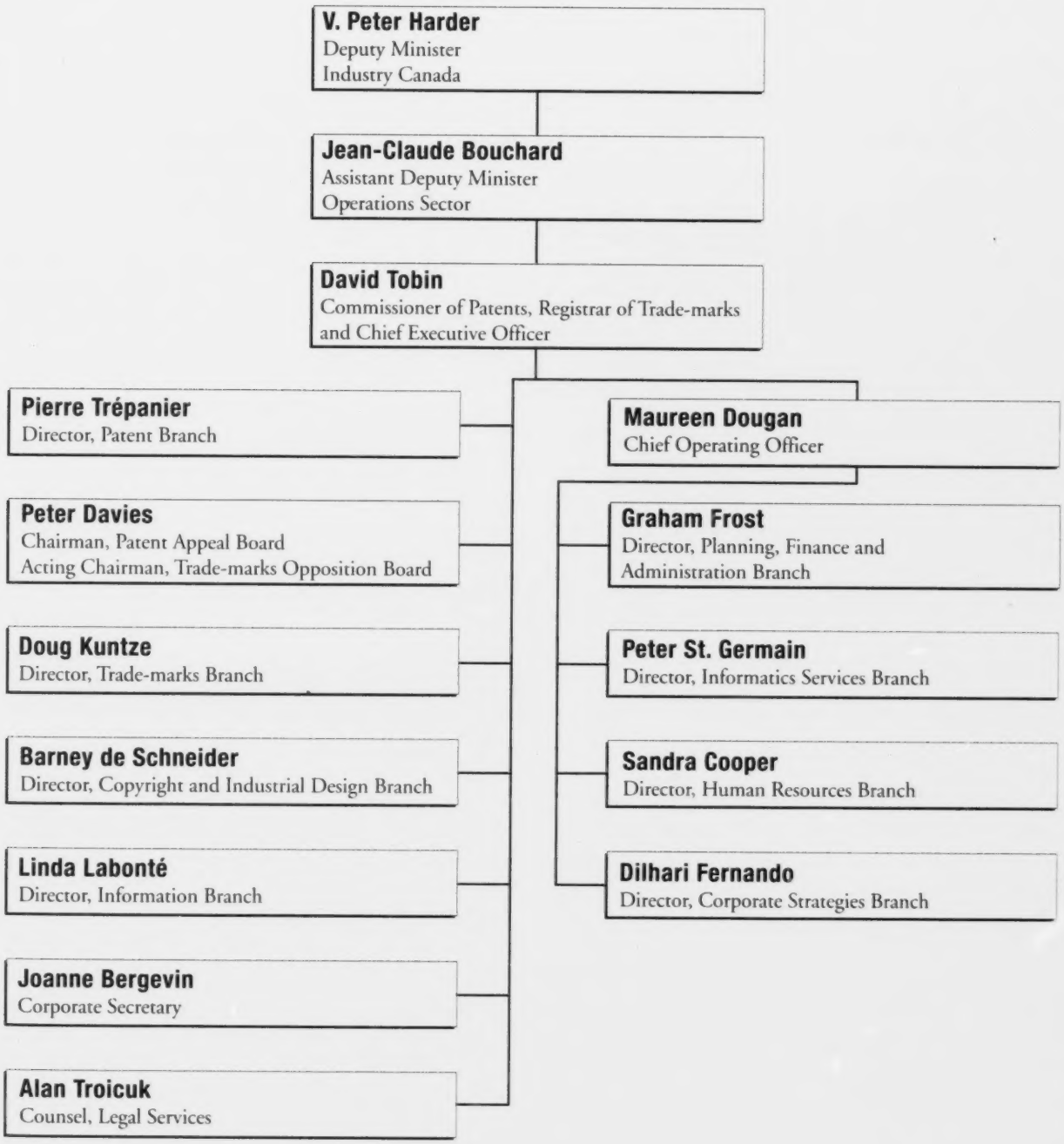

A Dynamic and Changing Environment

Accelerating Demand

The global, knowledge-based economy of the 21st century depends on innovation and the investments countries make in promoting the creativity and talents of their citizens. In recent years, IP — a pillar of the knowledge economy — has grown substantially in importance and profile. It is a fundamental lever of public policy, plays a pivotal role in stimulating economic growth and enhances social welfare on a global scale. The timely granting of IP rights supports and encourages innovation and the creative spirit.

IP offices around the world are facing increased demand for products and services. Patent applications have risen at unprecedented rates worldwide, leading to growing backlogs and workloads for national IP offices everywhere, including in Canada. In 2001, Canada received 40 000 patent applications, an increase of almost 50 percent from the number received five years earlier. In addition, applications are becoming more complex; 10 years ago biotechnology-related applications were not recorded as a separate category, but today they make up 10 percent of requests for examination.

Global Harmonization

IP offices around the world recognize the need to adapt the IP system to better deal with growing demand. Over the past five years, CIPO has played an important role in simplifying international administrative procedures, a process that culminated in the signing of the Patent Law Treaty (PLT) in May 2001.

International discussions over the past year have focused on making the international IP system more efficient through substantive changes such as greater harmonization of laws, standards and practices. Much of this discussion is under way in the World Intellectual Property Organization (WIPO), a United Nations agency based in Geneva. The challenge for CIPO is to participate in these discussions to ensure that its interests as a medium-sized office continue to be taken into consideration.

Service Quality

The increasing demand for IP services has led CIPO to examine the timeliness and quality of its services and commit to strengthening its capacity to be a global provider of timely, high-quality IP services and products.

To better address this mounting workload, CIPO has put into place a focused system of service improvements.

Human Resources

CIPO's ability to respond to the needs of its clients hinges on its ability to recruit and retain highly-qualified personnel, who are scarce in today's competitive labour market. Over the past year, CIPO has focused on developing a human resources strategy to better focus attention on key areas such as recruitment, retention, training and continuous learning.

Awareness of IP

More than 85 percent of CIPO's patent applications and approximately 55 percent of its trade-mark applications are filed by clients external to Canada. There are many explanations for this pattern, including the international character of the IP system. A goal for CIPO and its partners is to see more Canadian citizens and businesses (particularly small and medium-sized enterprises) become aware of and knowledgeable about IP, and use it as a stimulus for innovation and competitive advantage.

Implementing Baldrige

CIPO conducted a self-assessment against the Baldrige Criteria for Performance Excellence in October 2000. In its quest to become a world-class organization, CIPO continues to implement the recommendations stemming from the Baldrige exercise.

Government-wide Initiatives

Implementing government-wide initiatives such as Government On-Line (a strategy to provide electronic access to all essential information and services by 2003) is a key commitment and challenge for CIPO. CIPO must also ensure that management principles are consistent with the modern comptrollership initiative, which integrates financial and non-financial performance measurement, sound risk management, and appropriate control systems and management policies. One of CIPO's key thrusts — citizen-centred service delivery — is based on the government's *Results for Canadians* commitments.

Implementing CIPO's Renewed Vision and Strategic Priorities

Fiscal year 2001-2002, the second year of CIPO's renewed five-year business plan and new vision, saw a critical transition as the foundation for a long-term business strategy was put in place. Two key elements of this strategy included: strengthening CIPO's client focus and positioning the organization internationally.

The findings from the following two initiatives were particularly important in shaping the strategy:

- a client satisfaction survey completed in the winter of 2001; and
- an examination of CIPO's role as a mid-sized office in the domestic and international environment, completed in December 2001.

CIPO's Vision

To be a leading intellectual property office recognized for excellence in our products and services and for strengthening Canada's innovative capacity through ongoing quality improvement, continuous development of our employees and adherence to our values.

Strategic Priorities

- To deliver high-quality, timely and cost-effective products and services that meet clients' needs.
- To position CIPO to thrive in a changing domestic and global environment within a modern and responsive IP framework.
- To deliver a sustainable outreach program that will increase the awareness, knowledge and effective use of IP by Canadians.
- To attract and retain a qualified and productive work force capable of meeting CIPO's business challenges.
- To operate as a world-class business management regime.

Government-wide Initiatives

Implementing government-wide initiatives such as Government On-Line (a strategy to provide electronic access to all essential information and services by 2003) is a key commitment and challenge for CIPO. CIPO must also ensure that management principles are consistent with the modern comptrollership initiative, which integrates financial and non-financial performance measurement, sound risk management, and appropriate control systems and management policies. One of CIPO's key thrusts — citizen-centred service delivery — is based on the government's *Results for Canadians* commitments.

Implementing CIPO's Renewed Vision and Strategic Priorities

Fiscal year 2001-2002, the second year of CIPO's renewed five-year business plan and new vision, saw a critical transition as the foundation for a long-term business strategy was put in place. Two key elements of this strategy included: strengthening CIPO's client focus and positioning the organization internationally.

The findings from the following two initiatives were particularly important in shaping the strategy:

- a client satisfaction survey completed in the winter of 2001; and
- an examination of CIPO's role as a mid-sized office in the domestic and international environment, completed in December 2001.

CIPO's Vision

To be a leading intellectual property office recognized for excellence in our products and services and for strengthening Canada's innovative capacity through ongoing quality improvement, continuous development of our employees and adherence to our values.

Strategic Priorities

- To deliver high-quality, timely and cost-effective products and services that meet clients' needs.
- To position CIPO to thrive in a changing domestic and global environment within a modern and responsive IP framework.
- To deliver a sustainable outreach program that will increase the awareness, knowledge and effective use of IP by Canadians.
- To attract and retain a qualified and productive work force capable of meeting CIPO's business challenges.
- To operate as a world-class business management regime.

Building Service Capacity — A Stronger Client Focus

CIPO uses more than 70 service standards as benchmarks against which it measures and reports on its performance in meeting service commitments (see Client Service Standards, page 47). CIPO's commitment to service excellence and becoming a world-class IP office underscores the need to ensure that client needs and client satisfaction help establish the priorities for improving services. CIPO's service improvement strategy defines the key areas to be looked at in approaching service improvement and takes a phased approach.

Key Messages from Client Survey

Overall, more than 80 percent of clients are satisfied with CIPO's services. Clients appreciate the courtesy shown by CIPO staff and are willing to pay more for improved, faster service.

Client priorities are:

- faster turnaround times;
- new services such as an International Searching Authority (ISA) and International Preliminary Examining Authority (IPEA) (see Positioning CIPO Internationally, page 7);
- consistent, high-quality service;
- processes and on-line services that are seamless and user-friendly; and
- greater harmonization of IP rules and processes.

The first phase, completed in 2001-2002, included:

- developing a Client Relationship Management framework that will allow the organization to tailor services to client needs;
- undertaking a comprehensive, baseline client satisfaction survey; and
- improving access to services through e-commerce and the dissemination of information.

CIPO conducted a baseline client survey during November and December 2001. Members of several client groups, including represented and unrepresented applicants and intermediaries, were surveyed. The survey helped CIPO gain a better understanding of its clients' views on a wide range of topics. It also showed that, overall, more than 80 percent of CIPO's clients are satisfied with the service they are receiving. A majority of clients consider CIPO's services to be comparable to those provided by IP agencies abroad. CIPO is committed to improving client satisfaction by 10 percent within five years.

The survey found that the following two factors are most likely to influence client satisfaction:

- *response time* — the time required to receive a grant or registration, establish contacts and have questions answered; and
- *information value* — whether information is consistent, complete and tailored to the client.

As a result, CIPO's key priority is to improve turnaround times; it established new five-year targets for turnaround times for patents and trade-marks. CIPO has also developed a plan to triple the number of patent and trademark examiners and is considering other ways to improve productivity. Implementing these initiatives will require a review of and an increase in fees — which have remained largely unchanged since 1989. The business plan for 2002-2003 lays out in greater detail the implications of the decision to increase fees.

CIPO will survey clients regularly to assess their satisfaction with response times.

Positioning CIPO Internationally

There is growing recognition internationally that IP is a key determinant of economic growth in the global, knowledge-based economy. IP offices around the world are facing unprecedented demand for products and services. Many have responded by stepping up their efforts in harmonizing standards and practices to minimize barriers, simplifying administrative procedures, consolidating valuable resources and avoiding duplication.

As a signatory to several multilateral treaties, protocols and agreements, CIPO strengthens its clients' access to the worldwide IP system. The first seeds of an international patent system were sown with the establishment of the Paris Convention in 1883 and the subsequent creation in 1970 of the Patent Cooperation Treaty (PCT), a system for administering patents internationally, to which Canada adheres. Under the PCT, patent applicants can simultaneously seek patent protection in more than 100 countries by filing a single application. Applications filed under the PCT are subjected to an international search conducted by an International Searching Authority (ISA), and in some cases, to an international preliminary examination conducted by an International Preliminary Examining Authority (IPEA), before entering the national office.

In September 2002, as a first step toward increasing its participation in the international IP system, CIPO will apply to WIPO for approval as an International Searching Authority and International Preliminary Examining Authority (ISA/IPEA). As an ISA/IPEA, CIPO would not only administer PCT applications that have entered the national phase in Canada, but would also undertake PCT examinations and searches for international applications filed by Canadians. If approved by WIPO, CIPO would be one of a handful of IP offices that offer these services.

An approach similar to the PCT has been developed for trade-marks through the Madrid Protocol, a treaty which most industrialized countries have now ratified, or plan to do so in the near future. During 2001-2002, CIPO launched preliminary consultations with clients regarding joining the Madrid Protocol.

As a signatory to several multilateral treaties, protocols and agreements, CIPO strengthens its clients' access to the worldwide IP system.

In 2001-2002, CIPO continued to participate in WIPO discussions on the harmonization of IP laws, the framework and administration of the PCT system, international cooperation, information technology, and other matters related to office procedures and practices. CIPO also monitors discussions in international fora that might affect the Canadian IP regime, such as the World Trade Organization (WTO), Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) and Free Trade Area of the Americas (FTAA).

Recognizing the importance of globalization, the value of strong international relations, and in support of the objective of providing enhanced service delivery to Canadians, CIPO commissioned an independent study to assess how to position the organization over the medium to long term. The report, submitted in the fall of 2001, was written following discussions and consultations with several domestic and international stakeholders, including clients, practitioners and experts. The consensus of those interviewed was that changes needed to be made to strengthen CIPO's services and position CIPO more prominently on the international stage. The report concluded that CIPO's avenue to success lies in a proactive and diverse international strategy.

CIPO signed a memorandum of understanding with the United States Patent and Trademark Office (USPTO) that will give CIPO access to the Trilateral Network, a network that connects the USPTO, the European Patent Office (EPO) and the Japan Patent Office (JPO). This connection will allow CIPO and the USPTO to securely and reliably exchange data, and will establish a framework for accessing additional international databases. This is but one example of how IP offices are collaborating to share information and avoid duplication of efforts.

Positioning CIPO Internationally

There is growing recognition internationally that IP is a key determinant of economic growth in the global, knowledge-based economy. IP offices around the world are facing unprecedented demand for products and services. Many have responded by stepping up their efforts in harmonizing standards and practices to minimize barriers, simplifying administrative procedures, consolidating valuable resources and avoiding duplication.

As a signatory to several multilateral treaties, protocols and agreements, CIPO strengthens its clients' access to the worldwide IP system. The first seeds of an international patent system were sown with the establishment of the Paris Convention in 1883 and the subsequent creation in 1970 of the Patent Cooperation Treaty (PCT), a system for administering patents internationally, to which Canada adheres. Under the PCT, patent applicants can simultaneously seek patent protection in more than 100 countries by filing a single application. Applications filed under the PCT are subjected to an international search conducted by an International Searching Authority (ISA), and in some cases, to an international preliminary examination conducted by an International Preliminary Examining Authority (IPEA), before entering the national office.

In September 2002, as a first step toward increasing its participation in the international IP system, CIPO will apply to WIPO for approval as an International Searching Authority and International Preliminary Examining Authority (ISA/IPEA). As an ISA/IPEA, CIPO would not only administer PCT applications that have entered the national phase in Canada, but would also undertake PCT examinations and searches for international applications filed by Canadians. If approved by WIPO, CIPO would be one of a handful of IP offices that offer these services.

An approach similar to the PCT has been developed for trade-marks through the Madrid Protocol, a treaty which most industrialized countries have now ratified, or plan to do so in the near future. During 2001-2002, CIPO launched preliminary consultations with clients regarding joining the Madrid Protocol.

As a signatory to several multilateral treaties, protocols and agreements, CIPO strengthens its clients' access to the worldwide IP system.

In 2001-2002, CIPO continued to participate in WIPO discussions on the harmonization of IP laws, the framework and administration of the PCT system, international cooperation, information technology, and other matters related to office procedures and practices. CIPO also monitors discussions in international fora that might affect the Canadian IP regime, such as the World Trade Organization (WTO), Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) and Free Trade Area of the Americas (FTAA).

Recognizing the importance of globalization, the value of strong international relations, and in support of the objective of providing enhanced service delivery to Canadians, CIPO commissioned an independent study to assess how to position the organization over the medium to long term. The report, submitted in the fall of 2001, was written following discussions and consultations with several domestic and international stakeholders, including clients, practitioners and experts. The consensus of those interviewed was that changes needed to be made to strengthen CIPO's services and position CIPO more prominently on the international stage. The report concluded that CIPO's avenue to success lies in a proactive and diverse international strategy.

CIPO signed a memorandum of understanding with the United States Patent and Trademark Office (USPTO) that will give CIPO access to the Trilateral Network, a network that connects the USPTO, the European Patent Office (EPO) and the Japan Patent Office (JPO). This connection will allow CIPO and the USPTO to securely and reliably exchange data, and will establish a framework for accessing additional international databases. This is but one example of how IP offices are collaborating to share information and avoid duplication of efforts.

Patents

The Patent Branch receives, processes, classifies and examines applications for patents. It also registers assignments or changes of ownership, processes allowances, collects fees, and publishes information on patents.

One of CIPO's key mandates is to grant patents that will protect the invention and dissemination of technical information and encourage the creation, adoption and exploitation of inventions.

The branch's primary clients are national and international patent applicants, the vast majority of whom are represented by a patent agent. Other clients include interested third parties, searchers, researchers, scientists, statisticians, economists, inventors, entrepreneurs, innovators, the patent profession, research institutes, international organizations, universities, foreign offices, and national and international IP associations.

The Canadian Patents Database lets you search and retrieve over 75 years of patent publications consisting of more than 1 600 000 documents.

Commitments

SERVICE IMPROVEMENT

The branch's emphasis throughout the year has been on increasing production capacity in support of both improving client satisfaction (by stabilizing turnaround times) and increasing production. To expand its capacity and productivity, the branch committed to launching a major recruitment campaign for patent examiners, revamping its training program, and researching best practices and possible new approaches to its business process.

INTERNATIONAL INVOLVEMENT

In recent years, IP offices around the world have faced unprecedented demand for products and services, largely because of increased use of the PCT.

In recognition of Canadians' increased use of services available under the PCT, and in support of its objectives of

Key Objectives

- increase production to 20 000 disposals
- stabilize backlog and develop a plan to reduce it

Strategy

- hire 40 examiners, bringing the total to 150
- streamline examiner training
- improve the use of technology by expanding e-commerce services and access to databases

providing enhanced service delivery and facilitating Canadian access to the global IP system, CIPO committed itself in 2001-2002 to begin the process of becoming an ISA/IPEA under the PCT. As an ISA/IPEA, CIPO will have greater influence and visibility at the international level and will leverage its increased presence to help to address the workload and backlog issues faced by IP offices worldwide.

Canadians want increased access to global markets and more streamlined and common procedures for the acquisition of IP rights. Under the auspices of WIPO, CIPO committed itself to continued participation in the development of treaties that modernize and harmonize IP laws. By making the acquisition of IP rights more accessible and user-friendly, such treaties provide Canadians with better access to the global IP system.

INFORMATION TECHNOLOGY

CIPO also committed to improve its services to clients through advances in the use of information technology (IT) to support e-commerce. In 2001-2002, CIPO initiated its TechSource Renewal project and made the necessary IT changes to support its e-payment initiative.

Results

OPERATIONAL RESULTS

Patent applications grew by 1.3 percent in 2001-2002. However, a significant jump (almost 31 000 compared with the forecasted 24 000) in requests for examination led to a large increase in backlog. This increase, the result of a change in the *Patent Rules* in 1996, is expected to continue until September 2003. The time it takes from the applicant's request for examination to the completion of the examiner's first action has increased slightly (see Table 1, page 10).

Disposals increased by more than 7 percent to nearly 19 800 in 2001-2002. Output will grow more significantly as new examiners reach full productivity.

By the end of 2001-2002, turnaround times had increased slightly to 26.3 months, short of the targeted 24 months. Turnaround times will continue to increase until 2004, when new examiners reach full productivity.

FIGURE 1 Patent Requests for Examination

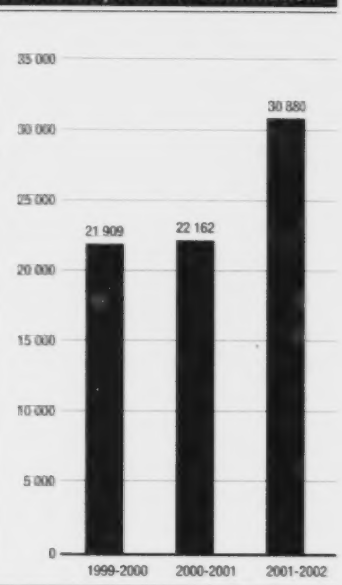

FIGURE 2 Patent Disposals

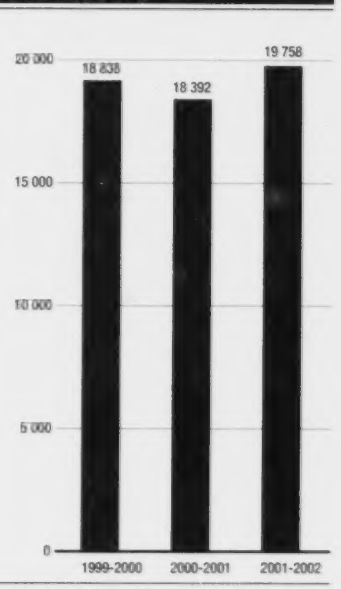

The backlog will also increase until this time. CIPO's key focus over the short and medium terms will remain on reducing turnaround times and the backlog, primarily by hiring and training new patent examiners.

NEW PATENT EXAMINERS

CIPO has significantly expanded the number of patent examiners (by 41), and is making use of better tools and training to ensure that these new examiners quickly become productive. CIPO plans to hire an additional 46 patent examiners next year, and another 60 in 2003-2004. This major recruitment effort has involved extensive use of the CIPO Web site, job fairs, university career days and other advertisements. If CIPO attains accreditation as an ISA/IPEA in 2002-2003, it will build on its longer term recruiting efforts to handle the resulting increase in workload.

STREAMLINED EXAMINER TRAINING

Modernizing the training of new recruits is an important part of improving quality and productivity. The branch engaged a consultant to evaluate its Patent Examiner Training Program and will pilot a new approach to training in the Mechanical Division, in the summer of 2002. The new approach is expected to reduce the non-examining time of senior examiners and make training more efficient by grouping the students, rather than teaching one on one.

Modernizing the training of new recruits is an important part of improving quality and productivity.

Trainers are refining their techniques to bring training more in line with current adult education practices and are making ongoing improvements to the training modules. CIPO is searching out best practices from other mid-sized IP offices and is considering the use of workbooks and other self-study tools to make training more efficient.

IMPROVED TECHNOLOGY

A major accomplishment in 2001-2002 was the definition of user requirements for TechSource II, the upgrade to the original electronic patent system. CIPO held workshops and extensive client consultations throughout the year to identify improvements to the existing TechSource system. Consultations and associated analysis show that priorities for TechSource II include:

- replacing proprietary formats and applications with more "open" systems;
- allowing patent agents to access their files while in progress;

TABLE 1

Patent Quarterly Operational Results*
Annual Actual vs. Forecast

	Applications	Requests for Examination	Disposals	Turnaround Time (months)	Inventory
1st Quarter	9 934	6 427	4 197	26.1	63 583
2nd Quarter	9 863	6 213	4 372	25.2	65 232
3rd Quarter	10 065	7 840	4 970	26.1	67 872
4th Quarter	10 313	8 880	6 211	26.3	71 449
Total Annual	40 175	29 360	19 750	26.3	71 449
Forecasted Annual	40 700	24 000	20 000	-	-

*Because of year-end adjustments, quarterly figures may vary from Table 7 (year-end) data.

- providing a direct client interface for patent agents;
- replacing CIPO's two search engines with a single Web-based application;
- adopting XML (extensible mark-up language) for the front-end filing process; and
- enhancing the data model.

Patent Appeal Board

The Patent Appeal Board is responsible for:

- conducting reviews of the prosecution of patent applications that have been rejected in a final action by a patent examiner;
- conducting a similar type of review of the prosecution of industrial design applications where the examiner has rejected an application;
- resolving conflicts between two or more patent applicants claiming the same invention;
- administering the provisions of the *Patent Act* that permit third parties to submit prior art and requests that a patent be re-examined;
- administering the provisions of section 65 of the *Patent Act*, which allows third parties to file applications for compulsory licences in situations where patentees are alleged to have abused their patent rights; and
- administering the board that sets the qualifying examination for patent and trade-mark agents.

If the applicant is not satisfied with the decision of the Commissioner of Patents, the decision may be appealed to the Federal Court of Canada.

Commitments

The Board committed itself to disposing of 25 percent of "old Act" final actions and to ensuring a zero backlog of cases. In addition, CIPO committed to review and streamline the process for accrediting patent agents (see Table 2).

TABLE 2

Patent Appeal Board Operational Statistics

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Final Actions			
Referrals	7	6	5
Disposals	10	8	5
Industrial Designs			
Referrals	5	7	5
Disposals	3	2	5
Conflicts			
Referrals	1	7	5
Disposals	3	5	5
Re-examination - Section 48.1			
Filings	3	2	1
Disposals	0	3	1
Abuse - Section 67			
Filings	2	0	0
Disposals	0	2	0
Candidates for Agents Examinations			
Patents	112	116	148
Trade-marks	37	31	48

Results

The board is meeting its service standards: it contacts applicants to arrange hearing dates within 24 months for patents and within two months for industrial designs.

The number of candidates for the patent agent examination continued to rise, leading to a change in the administration of the examination after discussions with the Intellectual Property Institute of Canada. The principal change related to the manner in which a pass mark on an individual paper could be carried forward to future years.

Trade-marks

The Trade-marks Branch determines whether an applicant is entitled to the exclusive use of a trade-mark for a specific set of wares or services. The branch keeps the trade-marks register, which is a record of all trade-marks registered in Canada. It also discloses information on trade-marks to the public to increase awareness and provides owners with the information they need to protect their marks.

Trade-mark applications are examined to make sure they meet all the requirements of the *Trade-marks Act*. Applications that meet these requirements are published in the weekly *Trade-marks Journal*. If unopposed, the trade-mark may then be registered.

Decisions of the Registrar of Trade-marks may be appealed to the Federal Court of Canada.

Commitments

SERVICE IMPROVEMENT

To improve services to its clients, the branch committed to reducing turnaround times and containing its backlog of applications. Key 2001-2002 commitments included expanding the branch's examination capacity by hiring new examiners and implementing a re-engineering plan for its examination processes.

Key Objectives

- reduce turnaround times to 11 months
- maintain a backlog of no more than 53 500 applications

Strategy

- hire 20 examiners, bringing the total to 35
- gain operational efficiencies by implementing a re-engineering plan, which includes automating the search system

TABLE 3

Trade-mark Quarterly Operational Results*
Annual Actual vs. Forecast

	Applications	Disposals	Turnaround Time (months)	Inventory
1st Quarter	9 815	8 020	15	53 199
2nd Quarter	9 451	7 163	17	56 910
3rd Quarter	9 112	8 556	17	55 027
4th Quarter	9 598	8 482	16	53 332
Total Annual	37 976	32 221	16	53 332
Forecasted Annual	56 265	32 000	11	-

*Because of year-end adjustments, quarterly figures may vary from Table 7 (year-end) data.

INTERNATIONAL INVOLVEMENT

The Madrid Protocol is an international agreement, administered by WIPO, that allows trade-mark applicants to file one trade-mark application in one language, with one fee, to secure protection in any of the 56 states that are members of the protocol.

Although Canada has not yet decided whether it should adhere to the protocol, a key commitment for the branch was to start the preparatory research, analysis and consultations for developing a position on whether it would be in Canada's interests to adhere to the protocol.

Results

OPERATIONAL RESULTS

Trade-mark applications decreased nearly 15 percent in 2001-2002 to 37 691 from 44 809 in 2000-2001. This reduction matched downturns in trade-mark demand in other IP offices.

Disposals increased by more than 7 percent to 32 351, achieving the target of 32 000. The decrease in filings, together with the significant increase in examiners, permitted the branch to begin reducing the backlog of applications awaiting examination.

The backlog of applications peaked at 57 000 in September, then began a decline that continued for the rest of the year. Similarly, turnaround time to first action in examination peaked at just over 17 months in January and subsequently declined to just under 16 months by year-end. The target of 11 months was not achieved because operational capacity and efficiency gains were not realized until later in the year. These gains should result in significant reductions to turnaround times and the backlog of applications in 2002-2003.

AUTOMATED SEARCH SYSTEM

In 2001-2002, the branch implemented a fully automated search system for trade-marks. The system increases the flow of searched files into the examination process and makes the search process more consistent. The system has made a major contribution to the branch's success in reducing its backlog and turnaround times.

FIGURE 3 Trade-mark Applications

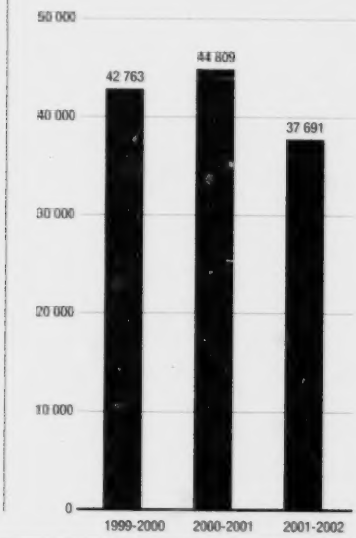

FIGURE 4 Trade-mark Disposals

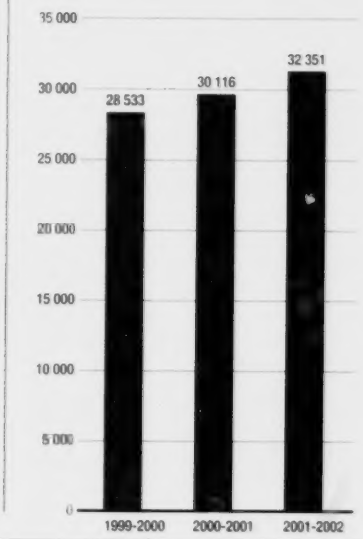

Trade-marks Opposition Board

The Trade-marks Opposition Board (TMOB) comprises a chairperson, three members and a section 45 hearing officer. Each has delegated authority from the Registrar of Trade-marks to conduct hearings and render decisions on adversarial proceedings arising under the *Trade-marks Act*.

These proceedings fall under section 38 (oppositions) or section 45 (summary expungement). The former arises when someone files an opposition to challenge the registration of a proposed trade-mark advertised in the *Trade-marks Journal*. The latter arises when a person asks the Registrar to remove a trade-mark from the trade-marks register because that trade-mark is allegedly not in use in Canada. If the owner does not respond, the trade-mark is expunged.

Commitments

The TMOB has committed to improving service quality by reviewing opportunities for re-engineering the opposition process, streamlining regulations and recruiting additional hearing officers.

Results

OPERATIONAL RESULTS

The TMOB continues to see a drop in the number of oppositions filed, which fell to 931 in 2001-2002. This is about 4.5 percent of advertised marks, a steady decline from 6.5 percent five years ago. Annual filings for expungement have stabilized at about 700 (see Table 4).

The TMOB has committed to improving service quality by reviewing opportunities for re-engineering the opposition process, streamlining regulations and recruiting additional hearing officers.

Oral hearings are held within 12 months of request for oppositions and five months for expungements. Decisions are rendered within one month of the hearing for oppositions and within two months for expungements.

Copyrights

Under the *Copyright Act*, CIPO is responsible for registering copyrights in Canada. Registration means that the Copyright Division of the Copyright and Industrial Design Branch has recorded the information on the copyright and has issued a certificate of registration.

Under the authority of the Commissioner of Patents and the Registrar of Copyrights, the branch maintains the register of copyrights. Anyone can search the register and obtain information about specific copyrights free of charge.

TABLE 4

Trade-marks Opposition Board Operational Statistics

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Statements of opposition filed	1077	1145	931
Opposition decisions rendered	168	121	104
Opposition abandonments	-	966	1037
Section 45 notices issued	849	693	690
Section 45 decisions rendered	610	573	553

Commitments

The branch's key commitments this year were to:

- automate the register of copyrights to facilitate greater electronic access; and
- maintain or improve turnaround times.

Results

OPERATIONAL RESULTS

Copyright applications have declined since 1993. CIPO received 6377 copyright applications in 2001-2002, a 36 percent drop from the 9949 applications filed in 1993-1994. Turnaround times over the year remained stable at approximately three weeks from filing to registration, surpassing the target of four weeks (see Table 5).

ELECTRONIC COMMERCE ENHANCEMENTS

The new copyright automation system, CREATION, came on-line this year. It provides access to the register of copyrights (registrations dating from 1991 to present) through the Internet and allows clients to register their copyrights on-line. By year-end, approximately 20 percent of copyright applications were being received electronically. CREATION enables CIPO staff to provide faster and more consistent service to copyright clients.

The Copyright Division and CIPO's Information Branch have been involved in discussions with the National Library of Canada on future cooperation in raising awareness of copyrights in Canada. A formal agreement is being considered.

TABLE 5

Copyright Quarterly Operational Results*
Annual Actual vs. Forecast

	Applications	Disposals	Turnaround Time (months)
1st Quarter	1891	1769	0.5
2nd Quarter	1422	1440	0.5
3rd Quarter	1411	1385	0.5
4th Quarter	1653	1875	0.5
Total Annual	6377	6469	0.5
Forecasted Annual	5950	7100	0.7

*Because of year-end adjustments, quarterly figures may vary from Table 7 (year-end) data.

FIGURE 5 Copyright Applications

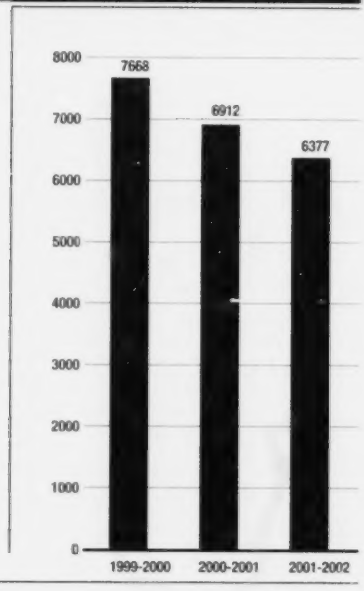

FIGURE 6 Copyright Disposals

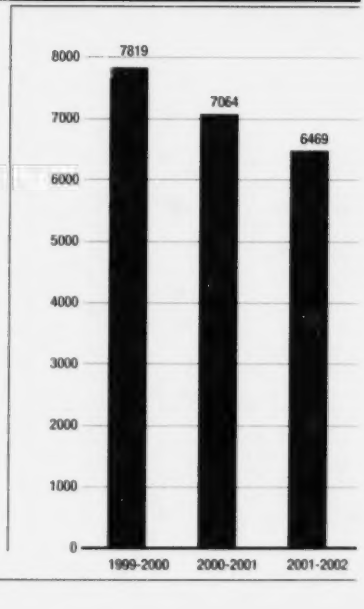

FIGURE 7 **Industrial Design Applications**

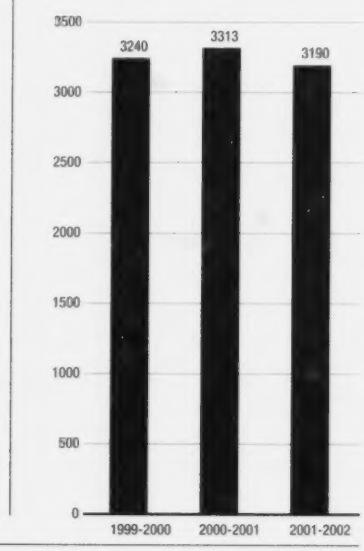

FIGURE 8 **Industrial Design Disposals**

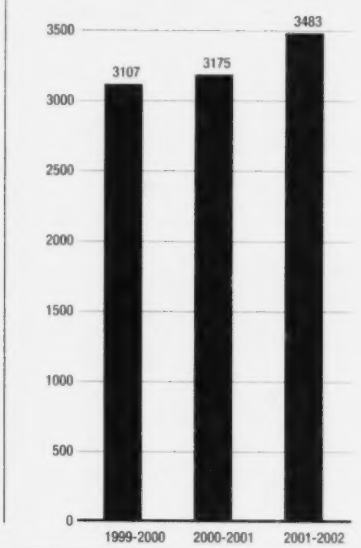

Industrial Designs

The Industrial Design Division of the Copyright and Industrial Design Branch receives, processes, classifies, searches and examines applications for industrial designs. The division also collects fees and registers assignments, licences and changes of ownership. The division's primary clients are manufacturers (ranging in size from individuals to large corporations), the vast majority of whom are represented by patent agents. No legal claim of ownership can be made for an industrial design unless it is registered. The owner of a registered industrial design has protection for 10 years, provided maintenance fees are paid.

The mandate of the division is to register industrial designs, giving exclusive rights to the design and providing legal protection from imitation. Once registered, industrial designs are publicly disclosed and become part of the register maintained by the division. CIPO clients consult this register when preparing to file new applications and when assessing infringement cases. The register is an invaluable reference tool — a historical snapshot of innovations in design since before Confederation that may provide the impetus to improve existing designs.

Commitments

The branch's key commitments in 2001-2002 were to:

- complete the principal components of Phase I of its automated system DesignPlus; and
- maintain or improve turnaround times.

Results

OPERATIONAL RESULTS

Industrial design applications have been fairly constant since 1996 at around 3000 to 3400 annually. In 2001-2002, CIPO received 3190 industrial design applications (see Figure 7).

Turnaround times over the year improved to 10.7 months from filing to mailing of registration certificate, surpassing the target of 11.5 months. As such, the backlog of files awaiting examination has been on the decline. The division expects to maintain these trends in the coming year.

TABLE 6

Industrial Design Quarterly Operational Results*
Annual Actual vs. Forecast

	Applications	Disposals	Turnaround** Time (months)	Inventory
1st Quarter	760	866	11.5	3339
2nd Quarter	894	777	11.8	3456
3rd Quarter	781	925	11.2	3312
4th Quarter	755	915	10.7	3152
Total Annual	3190	3483	10.7	3152
Forecasted Annual	3325	3780	11.5	-

* Because of year-end adjustments, quarterly figures may vary from Table 7 (year-end) data.
** From filing to mailing of registration certificate

DESIGNPLUS

The division's major accomplishment this year was the completion of the principal components of its automated system, DesignPlus. This system will support CIPO's objective to improve service to clients by reducing turnaround times.

Integrated Circuit Topographies

Integrated circuit topographies (ICTs) are the world's most recently recognized form of IP. Located within microchips, ICTs are vital to the operation of our information, communications and entertainment industries. They are also widely used in such fields as medicine and aerospace and are found in an increasing number of household appliances and consumer electronics.

The *Integrated Circuit Topography Act* came into force in 1993. Owners of ICTs can protect their topographies against infringement in Canada by registering them with the Registrar of topographies.

Information Branch

As CIPO's window to its external clients, the Information Branch is responsible for developing processes to understand, analyze and respond to client needs; for delivering on CIPO's outreach program; and for managing the dissemination of IP information in a manner consistent with international and government-wide standards.

Commitments

The branch's key commitments for 2001-2002 were to:

- develop a Client Relationship Management (CRM) strategy that will allow it to gather, analyze and respond to client needs, the first step of which is a comprehensive client satisfaction survey;
- develop a sustainable outreach program supported by a framework based on best practices; and
- effectively manage the dissemination of CIPO's IP information in accordance with recognized information management principles, as well as its commitment to Treasury Board Secretariat to improve client satisfaction with CIPO's Web site, and particularly its navigation, by 10 percent by 2005-2006.

Results

CLIENT RELATIONSHIP MANAGEMENT

The branch developed a CRM strategy and conducted a comprehensive client survey in December 2001. The survey, which was developed after a series of focus groups with clients, helped CIPO identify key client priorities and opportunities for service improvement.

The survey revealed that, overall some 80 percent of CIPO's clients were satisfied with the service they received. Their impressions of CIPO as an organization were also favourable, with an approval rating of approximately 75 percent. One clear message that emerged from the survey is that clients want faster turnaround times.

The survey incorporated the "common measurements tool" (developed by the Canadian Centre for Management Development and the Treasury Board Secretariat), and will provide CIPO with an important client satisfaction benchmark to measure improvements against itself, as well as against other departments and agencies.

Together with the focus groups that preceded it, the survey successfully launched CIPO's CRM initiative and placed the organization firmly on the path to becoming genuinely client-focused — delivering high-quality products and services that meet clients' needs.

The Client Service Centre (CSC) also held process mapping workshops with employees from the product lines to identify areas where service delivery could be improved.

FIGURE 9 Enquiries

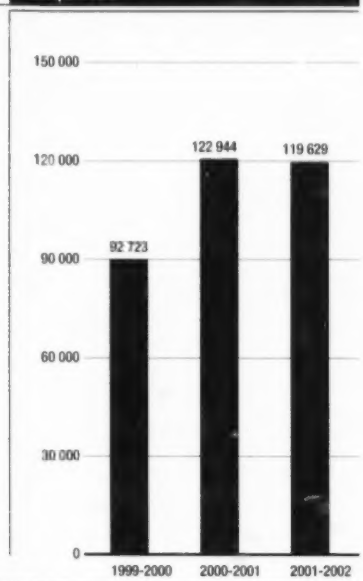

CLIENT SERVICE CENTRE

The CSC responded to approximately 120 000 requests (see Figure 9) for IP information in 2001-2002. To provide clients with faster and more efficient service, CSC connected all IP Information Officers to a new automated call distribution system that routes all incoming calls directly to the appropriate resource. As part of the CRM strategy, the CSC also redesigned its client contact database to improve the centre's capacity to measure its performance.

Electronic access via the Internet to the USPTO patent database (WEST) was made available in the CSC, enabling CIPO to remove the considerable paper search files of the U.S. collection.

OUTREACH PROGRAM

CIPO is committed to delivering a sustainable outreach program in support of CIPO's third strategic priority: to increase awareness, knowledge and effective use of IP by Canadians.

To lay the groundwork for the outreach program, CIPO conducted a survey of international best practices in IP information dissemination and an internal documentation review early in 2001. Both served as a basis for the development of the 2002-2006 Outreach Strategic Plan, which provides a vision and strategic direction for the development of a sustainable outreach program.

This involves researching and applying best practices and enhancing relationships with foreign IP offices. CIPO is working with key partners to develop pilot programs or initiatives and is also developing tools to measure the success of the outreach program.

DISSEMINATION

As Canadian and foreign innovators seek IP rights, strategic business and technical information is made available through the public disclosure of the creativity and processes behind their innovations. CIPO ensures that this wealth of data and strategic information is not only collected in databases created and maintained by CIPO, but is also accessible to Canadians. This contributes to reducing the knowledge and innovation gap — critical in a knowledge-based economy.

In 2001-2002, CIPO identified the need to effectively manage its corporate information in accordance with international IP standards and government-wide legislation and policies. During the past year, CIPO integrated the management of several functions to enable the consistent application of information management principles and standards across various delivery channels, including the CIPO Web site, intranet site, publications and data exchange products.

Service Improvement

As part of its effort to respond to client feedback, CIPO redesigned its Web site in 2001-2002 to improve layout, navigation and ease of use. The changes included the beginning of a file conversion project to improve accessibility for all Canadians.

Web Site Use

CIPO's bilingual Web site contains approximately 1000 pages, a growing collection of more than 2000 PDF files and 50 e-commerce applications, and CIPO's flagship public-use IP databases (Canadian Patents Database and Canadian Trade-marks Database). The site received more than two million transactions during the year, including more than 387 000 visits to the home page, approximately 651 000 searches of the patents database and 963 000 searches of the trade-marks database. (CIPO anticipates that a lower figure will be reflected in the next report, as some robotic/preprogrammed searches were made that artificially inflated the statistics for trade-mark searches.) These figures demonstrate that CIPO's Web site is a highly visible, much-valued tool for IP researchers (see Figure 10).

FIGURE 10 Internet Traffic

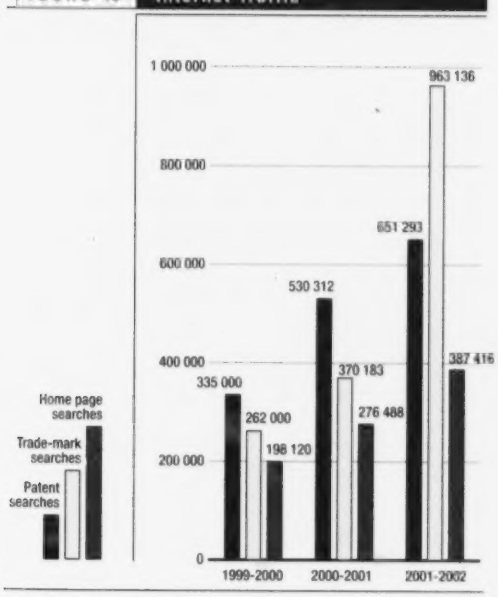

Data Dissemination

The Data Dissemination Unit provides patent data to 31 countries under various exchange agreements. In addition, CIPO also exchanges bibliographic data with the EPO, the USPTO and the JPO. As part of its dissemination program, CIPO generates revenue from the sale of IP data (patent and trade-mark) to more than 15 large commercial vendors worldwide.

Resource Centre Use

The CIPO Resource Centre provides high-quality library and reference services to internal CIPO clients and to external IP professionals in both the federal government and the private sector. The centre responded to approximately 5000 requests for information during 2001-2002, and provided patent examiners with more than 4000 inter-library loans in support of the patent examination process.

These figures demonstrate that CIPO's Web site is a highly visible, much-valued tool for IP researchers.

TABLE 7

Product Outputs*

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Applications			
Patents	36 784	39 657	40 175
National	15 211	14 940	13 530
PCT	21 573	24 717	26 645
Trade-marks	42 763	44 809	37 691
Copyrights	7 668	6 912	6 377
Industrial Designs	3 240	3 313	3 190
Integrated Circuit Topographies	6	1	3
Requests for Examination			
Patents	21 909	22 162	30 880
Disposals			
Patents	18 838	18 392	19 758
Grants – Registrations			
Patents	13 109	11 888	12 445
Trade-marks	16 186	16 940	16 746
Copyrights	7 629	6 879	6 312
Industrial Designs	2 805	2 850	3 128
Integrated Circuit Topographies	6	1	3
Abandonments			
Trade-marks	12 347	13 176	15 605
Copyrights	190	185	157
Industrial Designs	302	325	355
Maintenance – Renewals			
Patents	211 826	222 500	240 196
Trade-marks	7 086	6 623	7 241
Industrial Designs	1 117	1 084	1 047
Assignments			
Patents	49 000	52 003	60 819
Trade-marks	48 173	47 025	44 880
Copyrights	1 504	1 125	1 168
Industrial Designs	827	820	893
Enquiries			
Patents	30 366	22 439	24 137
Patent Status Requests	24 287	53 499	63 673
Trade-marks	14 871	23 027**	19 991
Copyrights	13 669	13 237**	8 225
Industrial Designs	2 629	2 972**	1 204
Integrated Circuit Topographies	172	140	48
General Information	2 878	4 231	1 613
Other	3 851	3 399	738

*Because of year-end adjustments, numbers may vary from quarterly data.
**Because of year-end adjustments, numbers may vary from previously published data.

International Environment

In 2001-2002, CIPO continued its long history of providing developing countries with technical assistance in administering IP. In cooperation with WIPO, CIPO provided officials from Latin America and the Caribbean (see photo) with specialized training on client service and quality management in the delivery of patent services. CIPO also continued to provide certain developing countries with ongoing services in the areas of patent search and examination, and hosted numerous bilateral meetings and visits by both developing and developed countries. The technical assistance provided by CIPO supports Canada's long-term objective of establishing more stable and self-reliant economies in developing countries.

As outlined earlier in this report, CIPO continued its efforts internationally in discussions to harmonize and facilitate access to the international IP system. CIPO also continued to monitor activities in other key IP-related fora including the World Trade Organization (WTO), Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) and Free Trade Area of the Americas (FTAA).

Domestic Environment

Legislative Amendments

Bill S-17, *An Act to Amend the Patent Act*, came into force on July 12, 2001. It brought the *Patent Act* into conformity with Canada's obligations under the Agreement on Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights (TRIPS) of the WTO. These amendments provide all non-expired patents with terms of less than 20 years (counted from the date of filing in Canada) with an automatic extension to the minimum 20-year standard as required by the TRIPS agreement. The amendments to the *Patent Act* underscore Canada's commitment to ensuring that its IP laws and regulations remain among the most modern and progressive in the world.

CIPO continued consultations on a possible IP Improvement Bill that would modernize the administration of IP in Canada. Proposed amendments would be non-controversial and administrative in nature, and would also reflect legislative changes required to implement obligations flowing from the Patent Law Treaty (PLT).

Regulatory Amendments

Amendments were made to the *Patent Rules* to accommodate greater flexibility in the treatment of international applications filed under the Patent Cooperation Treaty (PCT).

OFFICIALS FROM LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN (MAY 28 TO JUNE 7, 2001)

Back: Carlos Guillermo Pacheco Hernandez, Venezuela; Fabián Pablo Loyato, Argentina; Maria Laura Glisenti Cheveste, Uruguay; Franklin Bruno Mérchor Valderrama, Peru; Adalberto Pérez Galindo, Cuba; Paulo Roberto Dutra Magalhaes, Brazil; Jorge Patricio Fuentes Antilao, Chile; Rodolfo A. Godoy Gonzalez, Guatemala. Front: Diane Brazeau, CIPO; Teresa Ponce León, Mexico; Andrea Titus, Antigua and Barbuda.

Approximately 65 new examiners for patents and for trade-marks were hired throughout the course of the year.

CIPO booth at University Career Fair

Section 4 Corporate Initiatives

In 2001-2002, CIPO undertook several initiatives to strengthen the infrastructure needed to deliver high-quality services to clients. These efforts fall into one of three categories: e-commerce/information technology infrastructure, the modernization of CIPO's human resources management framework and modern comptrollership.

E-Commerce and Global Harmonization

Commitments

CIPO has met Industry Canada's objective, under the Government On-Line initiative, to offer all key services on-line by December 2003. CIPO is working to harmonize its services with those of other countries, as well as with the Canadian IP agent community.

Results

Clients can now apply and pay for copyrights and trade-marks on-line. Through an agreement with the USPTO, CIPO expects to gain access to the Trilateral Network, which connects USPTO, EPO and JPO.

Information Technology Infrastructure and Back Office Integration

Commitments

CIPO is committed to having an adequate information technology infrastructure, improved capacity and integrated internal systems to support e-commerce and global harmonization projects.

Results

CIPO has initiated several infrastructure projects, such as the In-Building Network Improvement Project, in support of this objective. Initiatives such as a fully automated search system for trade-marks and the automation of industrial design processes will result in improved service. In the patent area, a major achievement has been the definition of user requirements (including requirements for e-services) for the renewal of the TechSource system. These initiatives form the basis of the system renewal plans for the next five years, which will increase the efficiency of services and systems.

Human Resources

Commitments

CIPO's ability to provide world-class IP services depends, fundamentally, on its human resources. To achieve this, CIPO must attract and retain a qualified work force, capable of meeting the organization's business challenges. Its Human Resources Branch has committed itself to supporting organizational efforts to significantly increase CIPO's human resources in targeted areas and to improving overall human resources management.

Results

CIPO has focused on a number of initiatives relating to recruitment, learning and development, and workplace well-being. The organization conducted focus groups with 20 percent of its employees to gather their views on workplace-of-choice issues, and performed an assessment of internal and external issues affecting its work force. This work will lead to the formulation of a human resources strategy and multi-year action plans that will concentrate on the accomplishment of CIPO's strategic priorities. Champions will be nominated during 2002-2003 to lead teams and promote recruitment, employment equity, workplace well-being, learning and development, and official languages.

RECRUITMENT

In 2001-2002, CIPO developed an employment opportunities page on its Web site and an on-line application form linked to an applicant database. The employment opportunities page, which is linked to various government Web sites, received 47 795 visits resulting in more than 1700 applications for employment. CIPO also participated in nine university campus career fairs (see photo, page 22). Approximately 65 new examiners for patents and for trade-marks were hired throughout the course of the year.

EMPLOYMENT EQUITY

As part of their staffing process, CIPO managers use the Public Service Commission's Employment Equity inventories. Members of designated groups were included in the focus groups and are encouraged to self-identify so that CIPO can better help them meet their needs. In 2002-2003, CIPO will develop an employment equity plan based on a demographic analysis and data on work force availability.

LEARNING AND DEVELOPMENT

To demonstrate its commitment to continuous staff development and address concerns raised in the Public Service Employee Survey (1999), CIPO has issued *Learning Guidelines*. These guidelines express CIPO's philosophy of continuous learning and detail learning and training procedures. CIPO has also developed guidelines for educational leave, as well as procedures for reimbursing training costs.

Close to 120 employees attended workshops where they developed personal learning plans (PLPs). PLPs help employees focus on their learning and development interests; take charge of their professional/personal development; and identify, plan and direct their career paths. PLPs provide employees with the opportunity to enhance their skill sets and develop more competencies, thereby enhancing their marketability.

In support of continuous learning, CIPO managers approved 1425 training applications representing 1538 training days during 2001-2002.

WORKPLACE WELL-BEING

In 2001-2002, CIPO undertook several initiatives to strengthen its reputation as a good place to work and to foster healthy internal communications. CIPO held CEO luncheons (informal events for interested employees to discuss workplace issues with the CEO). As well, three Managers' Forums and CIPO's Annual General Meeting gave managers and employees a chance to hear different speakers address work-related issues and learn from one another's experiences.

As part of its drive to improve the work environment, CIPO administered a 360 Degree Feedback Program that encouraged supervisors to learn more about themselves and how their people management practices are perceived by and affect others. A third party took charge of collecting data and compiling a report with recommendations. Nearly all (94 percent) of CIPO's supervisors participated in the program, and 85 percent of the employees contacted responded to the survey. The results of the survey are extremely positive, reflecting good relations between supervisors and their staff.

Modern Comptrollership

Modern comptrollership is a concept focused on the sound management of resources and effective decision making. It is at the heart of the Government of Canada's management framework as described in *Results for Canadians.* In its quest to achieve the highest quality of service to the public, the Government of Canada is committed to excellence in four areas: citizen focus, values, results and responsible spending. Canadians expect continuous improvement of management practices, increased focus on results, responsible spending and accountability.

Modern comptrollership supports the effective stewardship of resources of all types throughout the federal government. It is about working smarter for better results: better informed decisions, better public policies and better service delivery. Modern comptrollership is intended to provide managers with integrated financial and non-financial performance information, a sound approach to risk management, appropriate control systems, and a shared set of values and ethics.

Commitments

CIPO's key modern comptrollership commitments were:

- to improve the integration of business, financial and information technology strategic plans;
- to review its current fee schedule vis-à-vis its ability to significantly enhance its service delivery; and
- to prepare the organization to implement an activity-based costing system.

Results

As part of its ongoing commitment to improve its business planning processes and maintain its long-term financial viability, CIPO continued to employ a rigorous approach to the development of its revenue forecasts and its expenditure and capital budgeting business cases. CIPO's structure as a revolving fund is revenue-based and requires detailed analysis of the office's business environment. This analysis must take into account demand

It is about working smarter for better results: better informed decisions, better public policies and better service delivery.

for IP products and services, international and historical trends and volumes, domestic growth, consumer confidence, and changes in internal production capacity. Correspondingly, the organization's expenditure plans require the preparation of individual business cases for its capital and non-capital projects to ensure effective stewardship of its resources.

From a financial perspective, CIPO continued to operate from a position of strength. The organization's net income (after deferred capital assistance and write-down of capital assets) was $229 000. Over the last few years, CIPO has achieved break-even status (or better) and at the same time has maintained its ability to make strategic capital investments.

However, CIPO has also recognized that its ability to maintain service delivery levels comparable to other major IP offices will require more financial resources, particularly to support commitments to increase examination production capacity. As such, any investment in improving client services, including investments in reducing turnaround times, new products/services, new IT and human resources, will require a review of the organization's fees. Over the past year, CIPO has initiated a review of its fees, the services demanded by its clients and the investment that will be required to deliver these services. In addition, CIPO benchmarked its fees against those charged by other IP offices. In 2002-2003, CIPO will develop fee change proposals and begin formal consultations with its clients and stakeholders.

As part of the government's mandate to provide better results for Canadians, CIPO committed to implementing an activity-based costing system. CIPO fulfilled its 2001-2002 commitment to conduct the initial analysis and develop the system's project charter. This system will provide management with cost information to facilitate better informed decisions.

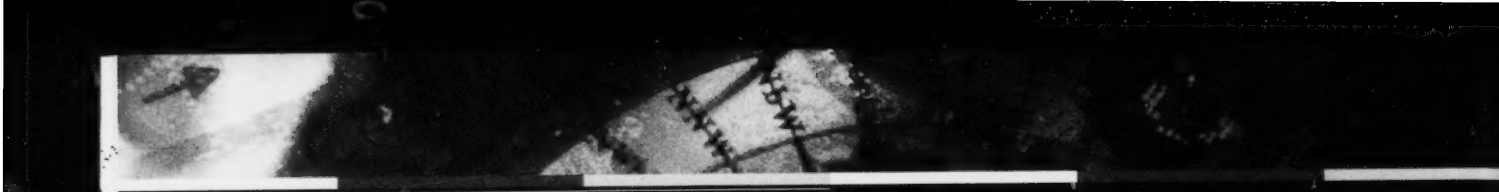

Section 5 Audited Financial Statements

Management Report

We have prepared the accompanying financial statements of the Canadian Intellectual Property Office Revolving Fund (the "Fund") as required by and in accordance with the policy of Treasury Board on revolving funds and the reporting requirements and standards of the Receiver General for Canada. These financial statements were prepared by the management of the Fund in accordance with the significant accounting policies set out in Note 2 of the financial statements, on a basis consistent with that of the preceding year.

Responsibility for the integrity and objectivity of these financial statements rests with the management of the Fund. The information included in these financial statements is based on management's best estimates and judgment with due consideration given to materiality. To fulfil its accounting and reporting responsibilities, the Fund maintains a set of accounts, which provides a centralized record of the Fund's financial transactions. Financial information contained in the ministerial statements and elsewhere in the Public Accounts of Canada is consistent with that in these financial statements, unless indicated otherwise.

The Fund's directorate of financial services develops and disseminates financial management and accounting policies and issues specific directives, which maintain standards of accounting and financial management. The Fund maintains systems of financial management and internal control which give due consideration to costs, benefits and risks. They are designed to provide reasonable assurance that transactions are properly authorized by Parliament, are executed in accordance with prescribed regulations, and are properly recorded to maintain accountability of Government funds and safeguard the assets under the Fund's administration. The Fund also seeks to assure the objectivity and integrity of data in its financial statements by the careful selection, training and development of qualified staff, by organizational arrangements that provide appropriate divisions of responsibility and by communication programs aimed at ensuring that its regulations, policies, standards and managerial authorities are understood throughout the organization.

At the request of the Fund, these financial statements have been examined by external auditors, their role being to express an opinion as to whether the financial statements present fairly the financial position as at March 31, 2002, and the results of operations and cash flows for the year then ended in accordance with the accounting principles for revolving funds of the Government of Canada as described in Note 2 of the financial statements. This external audit was conducted to assure objectivity and freedom from bias in the accompanying financial statements.

Approved by:

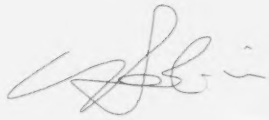

David Tobin
Commissioner of Patents,
Registrar of Trade-marks and
Chief Executive Officer

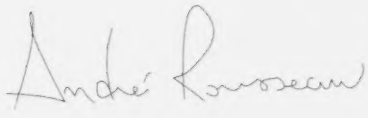

André Rousseau, CGA
Manager, Finance and Administration

June 7, 2002

KPMG LLP
Chartered Accountants
Suite 1000
45 O'Connor Street
Ottawa ON K1P 1A4
Canada

Telephone (613) 560-0011
Telefax (613) 560-2896
www.kpmg.ca

AUDITORS' REPORT TO THE DEPUTY MINISTER, INDUSTRY CANADA

We have audited the balance sheet of the Canadian Intellectual Property Office Revolving Fund as at March 31, 2002 and the statements of operations, accumulated surplus and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the management of the Canadian Intellectual Property Office Revolving Fund. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Canadian Intellectual Property Office Revolving Fund as at March 31, 2002 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with the accounting principles for revolving funds of the Government of Canada as described in Note 2.

KPMG LLP

Chartered Accountants

Ottawa, Canada

June 7, 2002

KPMG LLP, a Canadian owned limited liability partnership established under the laws of Ontario, is the Canadian member firm of KPMG International, a Swiss association.

TABLE 8

Statement of Authority (Used) Provided (Unaudited)
For the year ended March 31, 2002 (in thousands of dollars)

	2002		2001	
	Estimates	**Actual**	**Estimates**	**Actual**
Net income for the year	4 215	229	6 423	5 036
Add: items not requiring the use of funds	12 809	14 483	14 875	17 847
Operating source of funds	17 024	14 712	21 298	22 883
Net capital acquisitions	(12 500)	(9 846)	(4 590)	(3 668)
Changes in working capital (Note 7)	2 248	828	2 137	3 536
Other items	(9 274)	743	(12 760)	(5 174)
Authority (used) provided	(2 502)	6 437	6 085	17 577

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

TABLE 9

Reconciliation of Unused Authority (Unaudited)
As at March 31, 2002 (in thousands of dollars)

	2002	**2001**
Debit balance in the accumulated net charge against the Fund's authority	(54 105)	(46 606)
Transfer from Treasury Board Vote 5	(331)	(133)
	(54 436)	(46 739)
Add: PAYE charges against the appropriation account after March 31	5 665	5 942
Less: amounts credited to the appropriation account after March 31	(1 082)	(2 288)
Net authority provided, end of year	(49 853)	(43 085)
Authority limit	5 000	15 000
Unused authority carry forward	54 853	58 085

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

TABLE 10

Balance Sheet
As at March 31, 2002 (in thousands of dollars)

	2002	2001
Assets		
Current assets		
Petty cash	2	2
Accounts receivable		
Government of Canada	463	1 054
Outside parties	1 110	1 510
Unbilled revenues	5 393	5 529
Prepaid expenses	-	23
Capital assets (Note 3)	63 402	68 039
Unbilled revenues	105	263
	70 475	76 420
Liabilities		
Current		
Deposit accounts	833	632
Accounts payable		
Government of Canada	2 858	2 434
Outside parties	7 421	6 215
Deferred revenues	13 274	15 427
	24 386	24 708
Employee termination benefits and vacation pay	3 808	3 127
Deferred revenues	24 440	17 089
	28 248	20 216
Deferred capital assistance (Note 4)	33 520	39 905
Equity of Canada (Note 5):		
Accumulated net charge against the Fund's authority	(54 105)	(46 606)
Accumulated surplus	38 426	38 197
	(15 679)	(8 409)
	70 475	76 420
Commitments (Note 6)		
Contingencies (Note 10)		

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

TABLE 11

Statement of Operations
As at March 31, 2002 (in thousands of dollars)

	2002	2001
Revenues	77 269	72 513
Expenses		
Salaries and employee benefits	45 498	37 415
Professional services	13 677	9 309
Amortization of capital assets	12 519	14 668
Accommodation	5 241	5 084
Materials and supplies	2 234	2 099
Information	328	464
Communications	573	489
Travel	320	318
Freight and postage	248	268
Repairs and maintenance	398	258
Training	280	190
Rentals	145	121
	81 461	70 683
Net income before amortization of deferred capital assistance, loss on disposal and write-down of capital assets	(4 192)	1 830
Amortization of deferred capital assistance	6 385	6 385
Net income before disposal and write-down of capital assets	2 193	8 215
Loss on disposal and write-down of capital assets (Note 3)	(1 964)	(3 179)
Net income	229	5 036

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

TABLE 12

Statement of Accumulated Surplus
For the year ended March 31, 2002 (in thousands of dollars)

	2002	2001
Balance, beginning of year	38 197	33 161
Net income	229	5 036
Balance, end of year (Note 5)	38 426	38 197

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

TABLE 13

Statement of Cash Flows
For the year ended March 31, 2002 (in thousands of dollars)

	2002	2001
Operating activities		
Net income	229	5 036
Add: amortization of capital assets	12 519	14 668
Add: loss on disposal and write-down of capital assets	1 964	3 179
Less: amortization of deferred capital assistance	(6 385)	(6 385)
	8 327	16 498
Changes in working capital (Note7)	828	3 536
Changes in other assets and liabilities		
Unbilled revenues	158	440
Employee termination benefits and vacation pay	681	618
Deferred revenues	7 351	1 224
	8 190	2 282
Net financial resources provided by operating activities	17 345	22 316
Investing activities		
Capital assets acquired	(9 846)	(3 668)
Net financial resources provided and change in the accumulated net charge against the Fund's authority account, during the year	7 499	18 648
Accumulated net charge against the Fund's authority account, beginning of the year	46 606	27 958
Accumulated net charge against the Fund's authority account, end of the year (Note 5)	54 105	46 606

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Notes to Financial Statements

1 - Purpose and Authority

The Canadian Intellectual Property Office Revolving Fund (the "Fund") grants or registers exclusive ownership of intellectual property (IP) in Canada. In exchange, the Fund acquires IP information and state-of-the-art technology which it disseminates to Canadian firms, industries and individuals to improve economic performance, competitiveness and to stimulate further invention and innovation.

The Fund was established on April 1, 1994. The authority to make expenditures out of the Consolidated Revenue Fund was granted on February 22, 1994 and has an authorized limit of $15 million. During the year, the Fund's authorized limit was reduced from $15 million to $5 million. The Fund has continuing non-lapsing authority from Parliament to make payments out of the Consolidated Revenue Fund for working capital, capital acquisitions and temporary financing of accumulated operating deficits. The Fund may retain surpluses to continue to automate operations.

2 - Significant Accounting Policies

BASIS OF ACCOUNTING

These financial statements have been prepared in accordance with the policy of Treasury Board on revolving funds and the reporting requirements and standards of the Receiver General for Canada.

REVENUE RECOGNITION

Revenue derived from processing patent, trade-mark and industrial design applications is recognized using the percentage of completion method as work progresses. Fees received in excess of revenues recognized are reflected as deferred revenues. Revenues recognized in excess of fees received are recorded as unbilled revenues. Other revenue is recognized upon receipt. Fees are prescribed by various Orders in Council.

CAPITAL ASSETS AND AMORTIZATION

Capital assets are recorded at cost (see Table 14, page 33). Capital assets are amortized on a straight-line basis over their estimated useful lives, beginning in the month after acquisition, as follows:

Software	3 years
Hardware	3-5 years
Furniture	10 years
Equipment	10 years
Leasehold Improvements	5 years
Systems	Estimated useful life beginning in the year of deployment

DEFERRED CAPITAL ASSISTANCE

The Fund received $63 848 from the Crown for the development of the TechSource automation project, which was implemented in 1997-1998. The deferred capital assistance is amortized on a straight-line basis over the estimated useful life of the TechSource system.

EMPLOYEE TERMINATION BENEFITS

Employees of the Fund are entitled to specified termination benefits, calculated based on salary levels in effect at the time of termination as provided for under collective agreements and conditions of employment. Employee termination benefits earned prior to an employee joining the Fund are a liability of the Treasury Board and accordingly have not been recorded in the accounts. As at March 31, 2002, the Treasury Board liability for the Fund's employees is $4.5 million (2001 – $4.4 million). The liability for benefits earned after an employee joins the Fund is recorded in the accounts as the benefits accrue to employees.

PENSION PLAN

Employees of the Fund are covered by the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. Under present legislation, contributions made by the Fund to the Plan are limited to an amount equal to the employee's contributions on account of current service. These contributions represent the total pension obligations of the Fund and are charged to operations on a current basis. The Fund is not required under present legislation to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Superannuation Account and/or with respect to charges to the Consolidated Revenue Fund for the indexation of payments under the *Supplementary Retirement Benefits Act.*

USE OF ESTIMATES

The preparation of financial statements in conformity with generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the period. Capital assets, revenues and human resource related accrued liabilities are the most significant items for which estimates are used. Actual results could differ from those estimates. These estimates are reviewed annually and as adjustments become necessary, they are recorded in the financial statements in the period in which they become known.

TABLE 14

3 - Capital Assets and Accumulated Amortization
(in thousands of dollars)

	Cost March 31, 2001	Additions	Disposals	Cost March 31, 2002	Accumulated amortization	Net carrying value
Leasehold improvements	11 354	1 857	-	13 211	7 000	6 211
Software	689	27	-	716	676	40
Hardware	6 122	1 700	5 753	2 069	258	1 811
Equipment	47	-	47	-	-	-
Furniture	1 674	-	1 674	-	-	-
Systems						
INTREPID	3 735	-	-	3 735	2 447	1 288
TechSource	82 610	-	499	82 111	38 933	43 178
Other	4 942	2 056	-	6 998	2 826	4 172
Systems under development	2 496	4 206	-	6 702	-	6 702
Total	113 669	9 846	7 973	115 542	52 140	63 402

During the year, the Fund wrote down capital assets with an original cost of $7973 (2001– $12 464) and a net book value of $1964 (2001– $3179) because of a change in management's estimate of the useful lives of the assets or because the assets are no longer in use.

4 - Deferred Capital Assistance
(in thousands of dollars)

	2002	2001
Deferred capital assistance contribution	63 848	63 848
Accumulated amortization	30 328	23 943
Net book value	33 520	39 905

5 - Equity of Canada

ACCUMULATED NET CHARGE AGAINST THE FUND'S AUTHORITY

Accumulated net charge against the Fund's authority is the cash position held by the Government on behalf of the Fund.

ACCUMULATED SURPLUS

The accumulated surplus is an accumulation of each year's surpluses including the absorption of the opening deficit of $9.45 million upon establishment of the Fund.

6 - Commitments
(in thousands of dollars)

TECHSOURCE

The Fund has contracted Government Telecommunications and Informatics Services (GTIS) to provide maintenance services for the TechSource system. Amounts committed are:

2003	3 327
2004	3 327
2005	3 327
2006	496
	10 477

The Fund has operating leases for its premises from Public Works and Government Services Canada (PWGSC). Future lease payments are as follows:

2003	5 422
2004	5 422
2005	5 292
	16 136

TABLE 15

7 - Changes in Working Capital
(in thousands of dollars)

Components of the changes in current assets and liabilities include:

	2002	2001
Accounts receivable	991	86
Unbilled revenues (short term)	136	(283)
Prepaid expenses	23	-
Deposit accounts	201	157
Accounts payable	1630	976
Deferred revenues (short term)	(2153)	2600
	828	3536

8 - Related Party Transactions

Through common ownership, the Fund is related to all Government of Canada created departments, agencies and Crown corporations. Payments for accommodation, translation and legal services are made to related parties in the normal course of business.

9 - Insurance

The Fund does not carry insurance on its property. This is in accordance with the Government of Canada policy of self-insurance.

10 - Contingencies

SICK LEAVE

Employees are permitted to accumulate unused sick leave. However, such leave entitlements do not vest and can be used only in the event of illness. The amount of accumulated sick leave entitlements which will become payable in future years cannot reasonably be determined and accordingly have not been recorded in the accompanying financial statements. Payments of sick leave benefits are included in current operations as incurred.

11 - Income Taxes

The Fund is not subject to income taxes.

Revolving Fund

As a special operating agency (SOA) within Industry Canada with revolving fund authority, CIPO finances its operations entirely from revenues generated by fees paid for IP services. Treasury Board Secretariat recently reviewed CIPO's Revolving Fund and reconfirmed the Office's mandate and financial viability.

The financial statements of CIPO's Revolving Fund (the "Fund") have been prepared in accordance with generally accepted accounting principles, as well as reporting standards and requirements of the Receiver General for Canada. CIPO has developed accounting policies and maintains the financial systems and internal controls necessary to fulfil its accounting and reporting responsibilities, assuring that transactions are recorded and executed in accordance with its authority and that its assets are safeguarded.

In the context of modern comptrollership, and to improve managerial accountability and reporting, CIPO hires external auditors to examine the financial statements and to express an opinion as to whether they present fairly CIPO's financial position at year-end.

Management Report

Balance Sheet

The *balance sheet* of the Fund reveals that CIPO is in a good financial position. At the end of March 2002, the balance sheet indicates an ANCAFA (accumulated net charge against the Fund's authority) of $54.1 million ($16.4 million net of deferred revenues) and an accumulated surplus of $38.4 million. (The ANCAFA represents the cash situation of the Fund.) Given CIPO's strong financial status and its ability to manage its cash flow, Parliament reduced CIPO's draw-down authority from $15 million to $5 million.

The *capital assets* of $63.4 million, net of depreciation, represents mainly the net value of the two major information technology (IT) systems, TechSource for patents and INTREPID for trade-marks, as well as other investments related to e-commerce initiatives.

Under liabilities, the current and long-term *deferred revenues* of $13.3 million and $24.4 million, respectively, represent the pre-paid amount for services to be provided in the near future and is directly linked with the growing inventory of files to be examined. The total deferred revenues account represents an increase of $5.2 million over last year. The *deferred capital assistance* (DCA) has decreased by $6.4 million. It is amortized on a straight-line basis over the useful life of the TechSource system.

Other financial elements such as assets and liabilities, accounts receivable and payable, and employee termination costs remain relatively stable.

The *accumulated surplus* stands at $38.4 million as of March 31, 2002. CIPO is planning to carry over a portion of this amount to cover any fluctuations in demand and for required investment in capital assets. The balance will help CIPO to maintain/improve service levels by, for example, reducing turnaround times (in an environment of increasing demand for IP products/services), delivering new products/services, and investing in new IT (e.g. e-commerce) and human resources, while remaining both fiscally responsible and viable.

Income Statement

Revenues for fiscal year 2001-2002 equal $77.3 million, which represents an increase of $4.8 million over last year's. This increase comes mainly from fees for maintaining and assigning patents.

Expenditures for the same period equal $81.5 million and are about $10 million higher than last year's. Salary expenses represent a large part of this increase because of the significant investment in hiring new examiners to deal with the growing demand for IP products/services. Over the coming years, these investments in personnel will significantly reduce turnaround times in many areas and by doing so generate additional revenues. During the year, CIPO wrote down capital assets with an original cost of

$8 million and a net book value of $2 million because of a change in management's estimate of the useful lives of the assets or because the assets are no longer in use. (For more details on revenues and expenditures, please refer to the graphs in Appendix 1.)

The *net income* before DCA and write-down of capital assets is a deficit of $4.2 million; after DCA, it stands at a surplus of $229 000.

Appendix 1 Financial Charts

FIGURE 11 Revenues by Products and Services

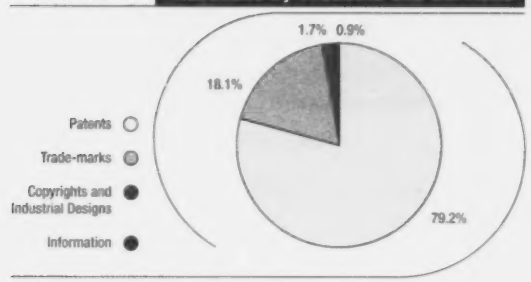

FIGURE 12 Operating Expenditures by Category

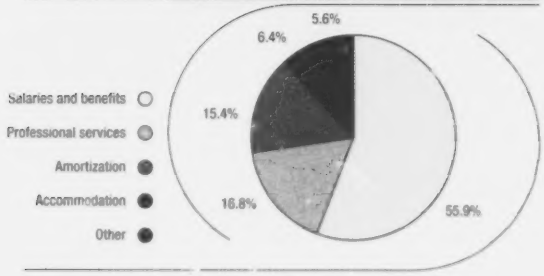

FIGURE 13 Expenditures by Branch Grouping

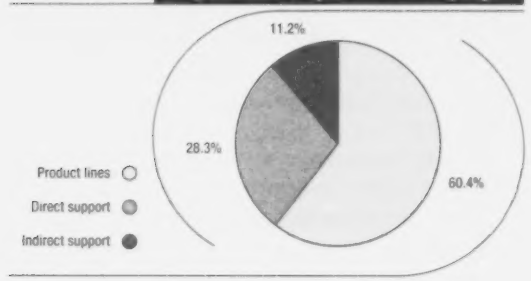

FIGURE 14 Patent Revenues

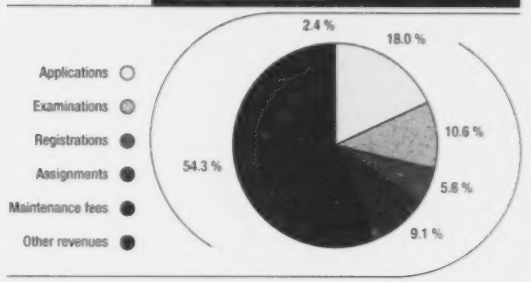

FIGURE 15 Trade-mark Revenues

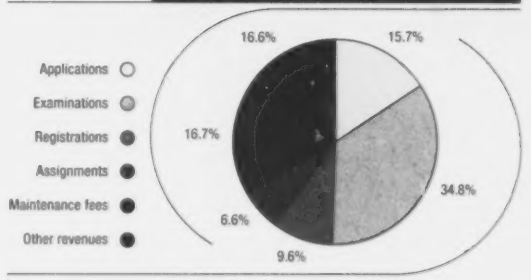

FIGURE 16 Copyright and Industrial Design Revenues

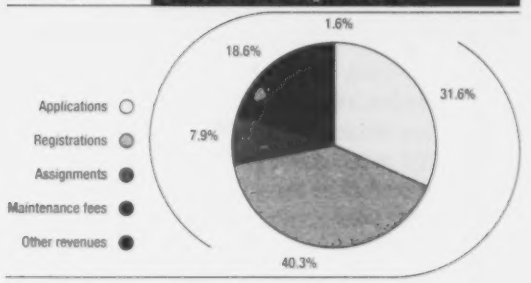

Appendix 2 Statistics

Patent Statistics

TABLE 16

Patent Applications Filed by Language

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
English	34 867	37 824	38 412
French	1 917	1 833	1 763
Total	**36 784**	**39 657**	**40 175**

TABLE 17

Patent Applications Filed and Granted by Province/Territory

	PCT	Non-PCT	Total	Grants
Alberta	140	574	**714**	186
British Columbia	135	443	**578**	126
Manitoba	16	77	**93**	29
New Brunswick	1	40	**41**	10
Newfoundland and Labrador	2	19	**21**	4
Northwest Territories	0	0	**0**	1
Nova Scotia	8	51	**59**	8
Nunavut	0	0	**0**	0
Ontario	429	1882	**2311**	534
Prince Edward Island	1	3	**4**	1
Quebec	314	1007	**1321**	319
Saskatchewan	8	89	**97**	27
Yukon	0	3	**3**	0
Total	**1054**	**4188**	**5242**	**1245**

TABLE 18

Top Ten Patent Applicants

The Proctor and Gamble Company	503
Telefonaktiebolaget LM Ericson	256
Bayer Aktiengesellschaft	242
BASF Aktiengesellschaft	198
E.I. Du Pont de Nemours and Company	188
Honda Giken Kogyo Kabushiki Kaisha	174
Unilever PLC	161
Lucent Technologies Inc.	153
3M Innovative Properties Company	152
L'Oréal	144

TABLE 19

Top Ten Patentees

The Proctor and Gamble Company	268
Lucent Technologies Inc.	155
AT&T Corp.	138
NEC Corporation	137
E.I. Du Pont de Nemours and Company	122
Westinghouse Air Brake Company	82
Xerox Corporation	75
Canon Kabushiki Kaisha	71
L'Oréal	71
General Electric Company	66

TABLE 20

Patent Applications Filed, Requests for Examination and Grants by Discipline

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Biotechnology			
Filed	4 066	4 384	4 394
Request for examination	2 064	2 088	2 911
Granted	677	614	643
Computer-related			
Filed	6 574	7 088	7 181
Request for examination	3 389	3 428	4 774
Granted	2 516	2 282	2 389
Electrical/Physics			
Filed	3 415	3 682	3 739
Request for examination	1 902	1 924	2 682
Granted	1 558	1 413	1 479
Mechanical/Civil			
Filed	8 305	8 953	9 129
Request for examination	5 356	5 419	7 550
Granted	3 385	3 070	3 213
Organic Chemistry			
Filed	4 607	4 967	5 047
Request for examination	3 231	3 268	4 553
Granted	1 665	1 510	1 581
Other Chemistry			
Filed	5 817	6 271	6 318
Request for examination	3 584	3 625	5 051
Granted	2 066	1 873	1 961
Miscellaneous			
Filed	4 000	4 312	4 367
Request for examination	2 383	2 410	3 359
Granted	1 242	1 126	1 179
All Disciplines			
Filed	36 784	39 657	40 175
Request for examination	21 909	22 162	30 880
Granted	13 109	11 888	12 445

TABLE 21

Patent Applications – Turnaround Time (TAT) from Request for Examination (RE) by Discipline

	Disposals*	TAT, Filing to First Action (Months)	Applications Awaiting First Action	Inventory (Applications with RE)
Biotechnology	1 435	28.2	5 002	7 089
Computer-related	3 342	24.2	8 994	10 852
Electrical/Physics	2 125	23.9	4 666	5 530
Mechanical/Civil	4 830	25.8	15 104	17 468
Organic Chemistry	3 010	28.5	8 767	10 881
Other Chemistry	3 085	27.3	9 210	11 721
Miscellaneous	1 834	27.8	6 952	7 908
All Disciplines	19 661	25.6	58 695	71 449

* Does not include 97 disposals of applications filed prior to October 1989.

TABLE 22

Patent Applications Filed and Granted by Origin as Stated by Applicant

	Filed	Granted
Andorra	2	0
Antigua	3	0
Argentina	17	1
Australia	579	96
Austria	197	58
Bahamas	16	0
Bahrain	3	0
Barbados	89	2
Belarus	2	0
Belgium	260	45
Belize	3	0
Bermuda	14	2
Brazil	47	7
British Virgin islands	36	10
Bulgaria	4	1
Canada	5 242	1 245
Cayman Islands	6	0
Chile	7	2
China	71	5
Colombia	3	1
Costa Rica	3	0
Croatia	8	0
Cuba	8	6
Cyprus	12	3
Czech Republic	7	3
Czechoslovakia	2	5
Denmark	259	45
Ecuador	2	0
Estonia	2	0
Finland	403	94
France	1 833	669
Georgia	3	0
Germany (Democratic Republic)	16	0
Germany (Federal Republic of)	3 140	645
Gibraltar	3	2
Greece	14	0
Hong Kong	35	4
Hungary	29	6
Iceland	6	1
India	47	4
Indonesia	4	0
Ireland	89	19
Israel	257	36
Italy	497	130
Japan	3 415	1 580
Jordan	1	0
Latvia	1	0
Lebanon	1	0
Liechtenstein	37	34
Luxembourg	57	20
Malaysia	4	0
Malta	1	0
Mexico	22	6
Monaco	6	0
Netherlands Antilles	27	2
Netherlands	511	147
New Zealand	111	15
Norway	184	42
Panama	3	1
Peru	0	1
Philippines	1	0
Poland	4	3
Portugal	12	0
Qatar	1	0
Republic of Korea	267	82
Russian Federation	64	7
San Marino	1	0
Saudi Arabia	3	1
Singapore	21	3
Slovakia	5	0
Slovenia	7	5
South Africa	61	15
Spain	119	21
Swaziland	3	0
Sweden	833	188
Switzerland	948	241
Taiwan	202	34
Thailand	3	0
Tunisia	1	0
Turkey	3	0
Turks/Caicos Islands	5	1
United Kingdom	1 717	422
Ukraine	10	0
United Arab Emirates	1	0
United States	18 193	6 419
Uruguay	2	0
Uzbekistan	1	0
Venezuela	12	7
Yugoslavia	0	1
Zimbabwe	1	0
Countries unknown	13	0
Total	**40 175**	**12 445**

Trade-mark Statistics

TABLE 23

Trade-mark Applications Filed by Language

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
English	39 271	41 326	34 566
French	3 313	3 483	3 125
Total	**42 584**	**44 809**	**37 691**

TABLE 24

Trade-mark Applications Filed by Province/Territory

	Filed	Registered
Alberta	1 507	718
British Columbia	2 135	855
Manitoba	395	200
New Brunswick	160	97
Newfoundland and Labrador	56	28
Northwest Territories	12	3
Nova Scotia	123	66
Nunavut	3	0
Ontario	8 147	4 075
Prince Edward Island	19	13
Quebec	4 053	1 789
Saskatchewan	168	75
Yukon	0	1
Province not specified	10	0
Total	**16 788**	**7 920**

TABLE 25

Top Ten Canadian Trade-mark Applicants

UL Canada Inc.	150
Dundee Bancorp	111
Canadian Imperial Bank of Commerce	71
Royal Bank of Canada	48
Canadian Tire Corporation Limited	42
Telus Corporation	42
Bell Canada	36
Molson Canada	36
The Bank of Nova Scotia	32
Sears Canada Inc.	31
Canada Post Corporation	31

TABLE 26

Trade-mark Applications Filed and Registered by Origin as Stated by Applicant

	Filed	Registered
Anguilla	3	0
Antigua and Barbuda	3	0
Argentina	32	9
Armenia	0	9
Australia	206	90
Austria	127	45
Bahamas	43	10
Bahrain	2	1
Barbados	13	6
Belgium	109	43
Belize	3	0
Benelux	1	0
Bermuda	40	19
Brazil	70	6
British Virgin Islands	69	16
Bulgaria	0	2
Canada	16 788	7 920
Cayman Islands	3	4
Channel Islands	9	2
Chile	47	20
China	122	52
Colombia	15	8
Costa Rica	3	5
Croatia	7	1
Cuba	2	13
Cyprus	6	0
Czech Republic	9	6
Denmark	109	41
Dominican Republic	1	7
Ecuador	5	0
Egypt	0	2
Fiji	3	2
Finland	76	64
France	1 046	501
Georgia	6	0
Germany	1 508	507
Gibraltar	4	1
Greece	1	1
Guatemala	1	0
Hong Kong	96	52
Hungary	4	5
India	25	11
Indonesia	6	4
Iran (Islamic Republic of)	1	0
Ireland	57	17
Israel	51	20
Italy	393	239
Jamaica	5	0
Japan	1 942	347
Jordan	3	2
Kyrgyzstan	14	0
Lebanon	8	1
Liechtenstein	16	12
Luxembourg	37	11
Malaysia	10	1
Malta	2	0
Mauritius	2	0
Mexico	80	31
Monaco	25	11
Netherlands	383	162
Netherlands Antilles	9	8
New Zealand	56	23
Nicaragua	1	0
Norway	44	17
OHIM (EC)	6	1
Pakistan	1	0
Panama	28	3
Paraguay	0	1
Peru	5	1
Philippines	2	5
Poland	27	2
Portugal	46	15
Republic of Korea	112	33
Republic of Moldova	1	0
Romania	11	0
Russian Federation	15	3
San Marino	1	0
Saudi Arabia	7	1
Seychelles	1	0
Singapore	41	18
Slovakia	1	1
Slovenia	4	0
South Africa	30	14
Spain	162	103
Sri Lanka	9	2
Sweden	178	91
Switzerland	752	277
Syrian Arab Republic	0	1
Taiwan	109	31
Thailand	18	9
Tunisia	4	0
Turkey	15	11
Ukraine	2	3
United Arab Emirates	7	6
United Kingdom	772	344
United States	11 608	5 156
Uruguay	1	1
Venezuela	1	1
Vietnam	7	0
West Indies	39	16
Zimbabwe	0	1
Total	**37 691**	**16 746**

Industrial Design Statistics

TABLE 27

Industrial Designs Registered by Language

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
English	2676	2720	3027
French	129	130	101
Total	**2805**	**2850**	**3128**

TABLE 28

Industrial Designs Registered by Province/Territory

	Registered
Alberta	45
British Columbia	41
Manitoba	22
New Brunswick	2
Newfoundland and Labrador	1
Northwest Territories	0
Nova Scotia	18
Nunavut	0
Ontario	231
Prince Edward Island	4
Quebec	130
Saskatchewan	4
Yukon	0
Total	**498**

TABLE 29

Top Ten Industrial Design Applicants

Henri Studio Inc.	85
Moen Incorporated	69
Nike International Inc.	57
The Proctor & Gamble Company	56
Kimberly-Clark Worldwide Inc.	53
Dart Industries Inc.	43
Sony Computer Entertainment Inc.	38
PI Design Inc.	37
Michelin Recherche et Technique S.A.	33
Timex Corporation	4

TABLE 30

Industrial Designs Registered by Origin as Stated by Applicant

	Registered
Australia	38
Austria	2
Bahamas	1
Barbados	1
Belgium	9
Bermuda	1
Brazil	6
British Virgin Islands	1
Canada	498
China	10
Cyprus	1
Czech Republic	3
Denmark	7
Finland	42
France	93
Germany	101
Gibraltar	1
Hong Kong	36
Iceland	2
Ireland	3
Israel	13
Italy	46
Japan	167
Liechtenstein	1
Luxembourg	2
Malaysia	4
Netherlands	37
New Zealand	7
Norway	5
Panama	1
Republic of Korea	46
Russian Federation	1
Singapore	4
South Africa	2
Spain	13
Sweden	32
Switzerland	108
Taiwan	28
Thailand	4
Uganda	1
United Kingdom	89
United States	1 661
Total	**3 128**

Copyright Statistics

TABLE 31

Copyright Applications Filed by Language

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
English	6085	5529	5148
French	1608	1383	1229
Total	**7693**	**6912**	**6377**

TABLE 32

Copyrights Filed by Origin as Stated by Applicant

	Filed
Australia	40
Barbados	1
Bermuda	6
Brazil	1
China	57
Canada	5353
Fiji	1
France	27
Germany	8
Hong Kong	18
India	6
Ireland	9
Italy	7
Japan	39
Luxembourg	2
Malta	1
Mexico	4
New Zealand	3
South Africa	1
Spain	3
Switzerland	3
Ukraine	1
United Arab Emirates	21
United Kingdom	19
United States	745
Uruguay	1
Total	**6377**

TABLE 33

Copyright Applications Filed by Province/Territory

	Filed	Registered
Alberta	524	484
British Columbia	934	839
Manitoba	219	194
New Brunswick	58	54
Newfoundland and Labrador	38	24
Northwest Territories	5	5
Nova Scotia	148	100
Nunavut	0	0
Ontario	1890	2136
Prince Edward Island	7	4
Quebec	1394	1599
Saskatchewan	130	111
Yukon	6	6
Total	**5353**	**5556**

TABLE 34

Top Ten Copyright Applicants

Pearson Education Canada	311
Standard Knitting Ltd.	57
Immedia Telematics Inc.	54
Novell, Inc.	41
Adobe Systems Incorporated	40
Canadian General Tower Ltd.	36
The Medicine Group Ltd.	34
Groupe Éducalivres inc.	31
3360652 Canada Inc.	31
AMCA International Limited	30

Human Resources Statistics

FIGURE 17 Total Employees

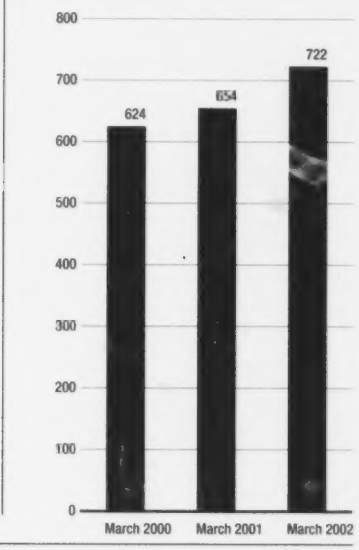

FIGURE 19 Employees by Gender

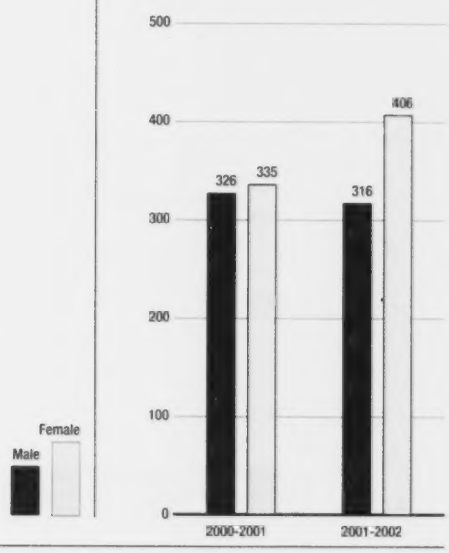

FIGURE 18 Employees by Age Group

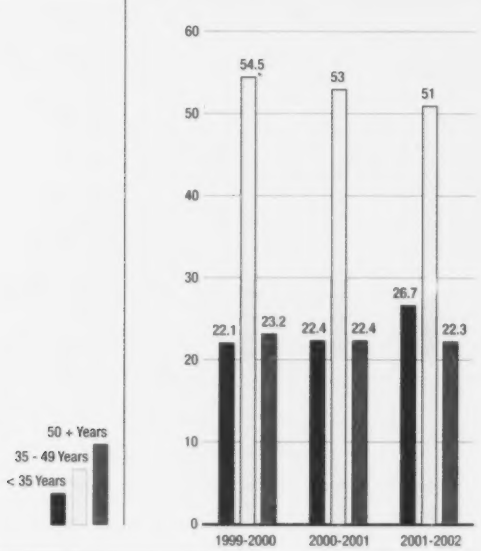

International Statistics

FIGURE 20 **International Demand for Patents Applications Filed**

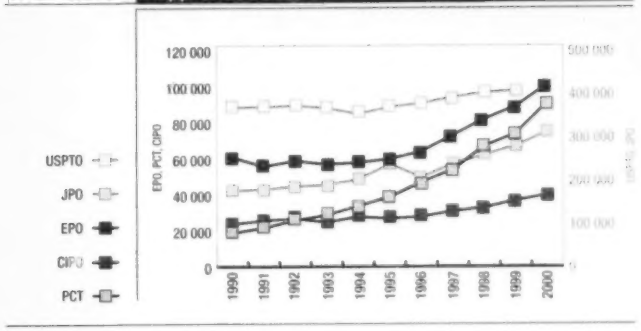

Annual Increase of Patent Applications Filed (since 1995)

U.S.	5.5%
European Union	11%
PCT	18.5%
Canada	8.2%
Japan	2.4%

FIGURE 21 **International Demand for Trade-marks Applications Filed**

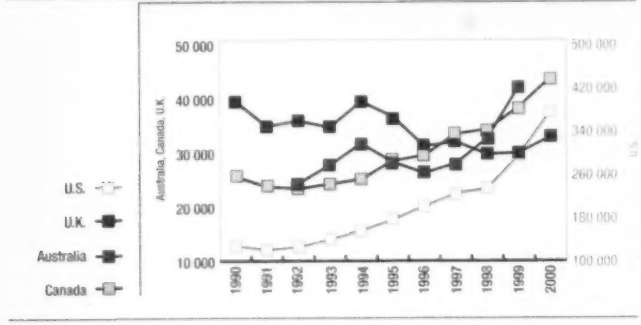

Annual Increase of Trade-mark Applications Filed (since 1995)

U.S.	16.5%
Australia	10.5%
Canada	8.9%
U.K.	-2.2%

TABLE 35 **International Fee Comparison (Canadian dollars)**

	EPO	JPO	USPTO	CIPO
Patent Fees[1]	55 611	17 966	11 533	5 050
Trade-mark Fees[2]	6 262	6 197	3 688	350

[1] Fees from filing through grant, plus maintenance fees for full term, for a large entity.
[2] Fees from filing through registration.

Appendix 3 Client Service Standards

Services	Client Service Standards	Current Status
PATENTS		
• acknowledge patent applications that include self-addressed return card	1 working day from the date of receipt of the application	1 working day
• issue filing certificate for patent applications meeting filing requirements	4 weeks from the date of receipt of the application	4 weeks
• issue an ownership registration certificate on receipt of documentation meeting registration requirements	4 weeks from the date of receipt of documentation	4 weeks
• provide substantive examination of most applications on receipt of an examination request filed after August 1, 2000	23 months from the date of receipt of an examination request	26.3 months
• state all known objections to patentability in the first examiner's report	at the time of examination	at examination
• issue a patent	12 weeks after receipt of final fees	12 weeks
PATENT APPEAL BOARD		
• contact patent applicant to arrange hearing date	24 months	24 months
• contact industrial design applicant to arrange hearing date	2 months	2 months
TRADE-MARKS		
• acknowledge correctly filed new applications	7 working days of filing date	13.6 working days
• acknowledge e-commerce applications	1 working day	1 working day
• approve acceptable applications	5 months of filing date	14.2 months
• issue first examination reports for unacceptable applications	13 months of filing date	16 months
• advertise marks in the *Trade-marks Journal*	6 weeks of approval	4.8 weeks
• allow unopposed marks where no examination report was needed	9 months of filing date	18.7 months
• allow unopposed marks where one or more examination reports were needed	17 months of filing date	23.5 months

Services	Client Service Standards	Current Status
TRADE-MARKS (cont.)		
• issue registration certificates	10 working days	12.7 working days
• issue assignment records for correctly filed assignment requests	6 weeks of request	7.2 weeks
• issue renewal certificates	15 working days of departmental receipt of fees	7.1 working days
TRADE-MARKS OPPOSITION BOARD		
• respond to correspondence		
- opposition	1 month of receipt	1 month
- Section 45	1 month of receipt	1 month
• conduct oral hearings		
- opposition	4 months of request	12 months
- Section 45	4 months of request	5 months
• render decisions		
- oral hearing opposition	2 months of oral hearing	1 month
- oral hearing Section 45	2 months of oral hearing	2 months
- non-hearing opposition	4 months of decision stage	3 months
- non-hearing Section 45	4 months of decision stage	5 months
COPYRIGHTS		
• regular process		
- forward to reviewer for examination	2 weeks from receipt of application	6 days
- check application for accuracy	1 week	2 days
- assign copyright registration number, print registration certificate, carry out quality control check	1 week	4 days
- mail registration certificate to applicant	4 weeks from receipt of application	3 days

Services	Client Service Standards	Current Status
COPYRIGHTS (cont.)		
• accelerated action - undertake process on receipt of request; inform applicant by telephone	3 working days from receipt of request	1 working day
• assignments and licensing - verify authenticity of documents and issue file number on receipt of original document (or the certified true copy) to be registered - mail registration and assignment document to applicant	3.5 weeks	3 weeks
• copies or register extracts	2 working days	2 working days
• certified copies	3 working days	2 working days
INDUSTRIAL DESIGNS		
• receive applications - verify requirements are met - assign filing date and application number - prepare filing certificate or issue letter indicating application is incomplete	4 weeks of receipt	4 weeks
• classify applications in accordance with Canadian Industrial Design classification system	2 weeks of preliminary classification	2 weeks
• search registered and prior art and examine applications to determine originality of designs - allow application or issue examiner's report outlining deficiencies	9 months of receipt	10.4 months
• assign registration numbers - microfiche and mail registration certificates	2 weeks of allowance	2 weeks
• abandonment and reinstatement - issue notification of abandonment	2 weeks after such files are identified	1 week
- return reinstated application to examination process	2 weeks of request	1 week

Services	Client Service Standards	Current Status
INDUSTRIAL DESIGNS (cont.)		
• prepare and mail transaction certificate and assignment	1 week of receipt of assignment	1 week
• prepare and mail maintenance certificate	1 week of receipt of fee	1 week
CLIENT SERVICE CENTRE (INFORMATION BRANCH)		
• respond to calls	immediately	immediate
• access to Information Officer (on-site)	10 minutes	5 minutes
• access to automated search tools	workstation available	workstation available
• acknowledge requests by voice mail, e-mail and the Internet	2 working days	2 working days
• acknowledge general correspondence and fax requests	5 working days	5 working days
• mail kits	2 working days	2 working days
• patent reference documents		
- stored on site (C-229/C-111) (assignments and files)	15 minutes	5 minutes
- stored in St-Joseph Blvd. storage facility	1 working day	1 working day
- stored in archives and off-site	3 working days	3 working days
• section 11	5 working days	5 working days
• item 24	2 working days	2 working days
RESOURCE CENTRE (INFORMATION BRANCH)		
• reference and research services		
- quick reference	15 minutes	15 minutes
- in-depth research	2-5 days	2-5 days
- training to use on-line public access catalogue and other electronic products	2-3 days of request	2-3 days

Services	Client Service Standards	Current Status
RESOURCE CENTRE (INFORMATION BRANCH) (cont.)		
- orientation to the Centre	2-3 days of request	2-3 days
- provision of bibliographies	2-3 days of request	2-3 days
- on-line literature searching	2 days of request	2 days
• new book acquisition and processing		
- regular requests	60 days of request (depending on availability)	60 days (if available)
- urgent requests	2-5 days	2-5 days
• inter-library loans		
- urgent	24 hours	24 hours
- regular	2-5 days	2-5 days
REPRODUCTION AND SALES SERVICES (INFORMATION BRANCH)		
• over-the-counter copies		
- small order (fewer than five patents from microfiche)	30 minutes (before 3:30 p.m.)	30 minutes
- large order (more than five patents)	1 working day	1 working day
• certified copies	3 working days	3 working days
• regular mail	5 working days	5 working days
• photocopies		
- fewer than 500 pages	2 working days	2 working days
- more than 500 pages	5 working days	5 working days
• certified copies		
- files in the office	2 working days	2 working days
- files in the public archives	5 working days	5 working days

Appendix 4 Management Team and Regional Advisors

Management Team

COMMISSIONER OF PATENTS
REGISTRAR OF TRADE-MARKS AND
CHIEF EXECUTIVE OFFICER
David Tobin
Tel.: (819) 997-1057
Fax: (819) 997-1890
E-mail: **tobin.david@ic.gc.ca**

DIRECTOR, COPYRIGHT AND
INDUSTRIAL DESIGN BRANCH
Barney de Schneider
Tel.: (819) 997-1947
Fax: (819) 994-1989
E-mail: **deschneider.barney@ic.gc.ca**

CHIEF OPERATING OFFICER
Maureen Dougan
Tel.: (819) 997-2186
Fax: (819) 997-1890
E-mail: **dougan.maureen@ic.gc.ca**

DIRECTOR, CORPORATE STRATEGIES BRANCH
Dilhari Fernando
Tel.: (819) 953-9090
Fax: (819) 997-5052
E-mail: **fernando.dilhari@ic.gc.ca**

CORPORATE SECRETARY
Joanne Bergevin
Tel.: (819) 953-6132
Fax: (819) 997-1890
E-mail: **bergevin.joanne@ic.gc.ca**

DIRECTOR, PLANNING, FINANCE AND
ADMINISTRATION BRANCH
Graham Frost
Tel.: (819) 953-2990
Fax: (819) 997-1890
E-mail: **frost.graham@ic.gc.ca**

COUNSEL, LEGAL SERVICES
Alan Troicuk
Tel.: (819) 953-3309
Fax: (819) 997-1890
E-mail: **troicuk.alan@ic.gc.ca**

DIRECTOR, INFORMATION BRANCH
Linda Labonté
Tel.: (819) 953-3504
Fax: (819) 953-6004
E-mail: **labonte.linda@ic.gc.ca**

CHAIRMAN, PATENT APPEAL BOARD
A/CHAIRMAN, TRADE-MARKS OPPOSITION BOARD
Peter Davies
Tel.: (819) 953-9067
Fax: (819) 997-5052
E-mail: **davies.peter@ic.gc.ca**

DIRECTOR, HUMAN RESOURCES BRANCH
Sandra Cooper
Tel.: (819) 997-2673
Fax: (819) 997-2987
E-mail: **cooper.sandra@ic.gc.ca**

DIRECTOR, PATENT BRANCH
Pierre Trépanier
Tel.: (819) 997-2970
Fax: (819) 994-1989
E-mail: **trepanier.pierre@ic.gc.ca**

DIRECTOR, INFORMATICS SERVICES BRANCH
Peter St. Germain
Tel.: (819) 997-2923
Fax: (819) 953-5059
E-mail: **stgermain.peter@ic.gc.ca**

DIRECTOR, TRADE-MARKS BRANCH
Doug Kuntze
Tel.: (819) 997-2423
Fax: (819) 997-1421
E-mail: **kuntze.doug@ic.gc.ca**

Regional Advisors

Jean-Marie Paquette
Regional Advisor
Canadian Intellectual Property Office
Industry Canada
Suite 800, 5 Place Ville-Marie
Montreal QC H3B 2G2
Tel.: (514) 496-4739
Fax: (514) 283-2247
E-mail: **paquette.jeanmarie@ic.gc.ca**

Tom Boyd
Regional Advisor
Canadian Intellectual Property Office
Industry Canada
c/o Canada-Nova Scotia Business Service Centre
1575 Brunswick Street
Halifax NS B3J 2G1
Tel.:(902) 426-6476
Fax: (902) 426-6530
E-mail: **boyd.tom@ic.gc.ca**

Canadian Intellectual Property Office
An Agency of Industry Canada

Office de la propriété intellectuelle du Canada
Un organisme d'Industrie Canada

READER SURVEY
ANNUAL REPORT 2001-2002

We would appreciate your input into improving next year's annual report.
Please fax your comments to:
Fax: (819) 994-0357
Industry Canada
Canadian Intellectual Property Office
Planning, Finance and Administration Branch

1. How did you use the annual report?

2. What additional information would you like to see included?

3. What other improvements would you make?

Name of department or organization: _____

Name of directorate or branch: _____

Your name: _____

Telephone number and fax number: _____

Canada

CIPO OPIC

Office de la propriété intellectuelle du Canada

Un organisme d'Industrie Canada

Canadian Intellectual Property Office

An Agency of Industry Canada

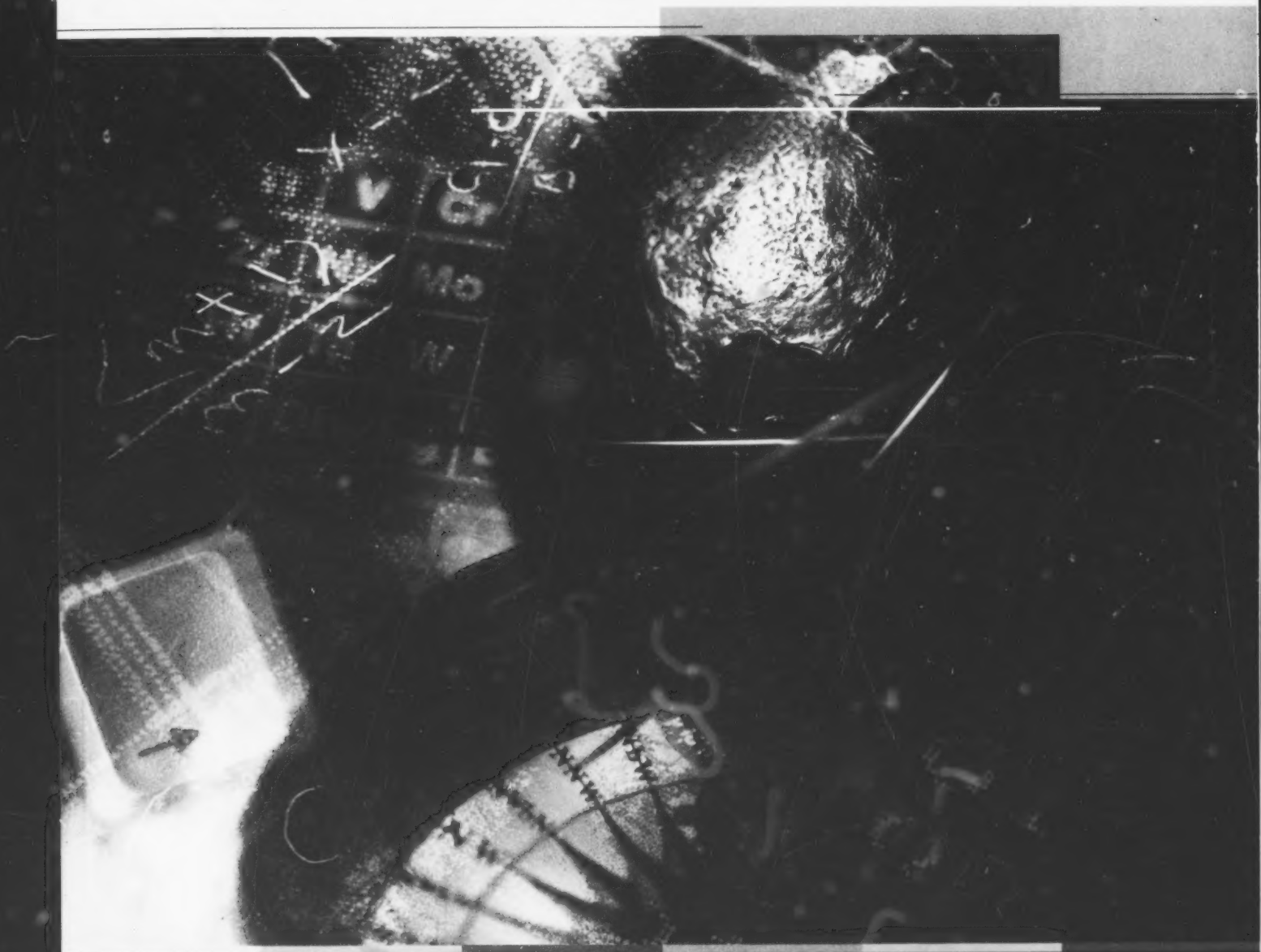

Propriété intellectuelle L'innovation à l'échelle mondiale

RAPPORT ANNUEL 2001-2002

Canada

OPIC CIPO

RAPPORT ANNUEL 2001-2002

Propriété intellectuelle

L'innovation à l'échelle mondiale

www.opic.gc.ca

On peut obtenir cette publication sur supports multiples, sur demande. Communiquer avec le Centre de services à la clientèle dont les coordonnées suivent.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette publication, s'adresser également au :

Centre de services à la clientèle
Office de la propriété intellectuelle du Canada
Industrie Canada
Place du Portage I
Bureau C-229, 2e étage
50, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0C9

Tél. : (819) 997-1936
Téléc. : (819) 953-7620
Courriel : **opic.contact@ic.gc.ca**

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web (**www.opic.gc.ca**).

Autorisation de reproduction
À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC), pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'OPIC soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'OPIC ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel (**copyright.droitdauteur@communication.gc.ca**).

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue RG41-2002
ISBN 0-662-67032-9
53929 B

Vision, mission et valeurs

Vision

Être un chef de file reconnu pour l'excellence de nos produits et services en matière de propriété intellectuelle ainsi que pour notre contribution à l'essor de l'innovation au Canada, grâce à l'amélioration permanente de la qualité, au perfectionnement continu de nos employés et au respect de nos valeurs.

Mission

Accélérer le développement économique du Canada, c'est-à-dire :

FAVORISER

l'utilisation du régime de la propriété intellectuelle (PI) et l'exploitation des renseignements en la matière;

ENCOURAGER

l'invention, l'innovation et la créativité au Canada;

ADMINISTRER

les divers volets du régime de la PI au Canada (brevets, marques de commerce, droits d'auteur, dessins industriels et topographies de circuits intégrés);

PROMOUVOIR

les intérêts internationaux du Canada en matière de PI.

Valeurs

Intégrité

Efficacité

Équité

Confiance

Respect

Amélioration continue

Office de la propriété intellectuelle du Canada
Un organisme d'Industrie Canada

Canadian Intellectual Property Office
An Agency of Industry Canada

Notre engagement à l'égard du service au client

Par téléphone

Nous répondons à votre appel avec courtoisie et efficacité et, au besoin, nous indiquons la personne qui saura vous renseigner dans la langue officielle de votre choix.

Nous enregistrons clairement, dans les deux langues officielles, les messages d'accueil de nos boîtes vocales et nous fournissons un autre numéro pour un service immédiat.

Nous prenons connaissance, au moins une fois par jour, des messages qui nous sont laissés et nous rappelons avant la fin du jour ouvrable suivant.

En personne

Nous nous occupons de vous dans les trois minutes suivant votre arrivée, et ce, dans la langue officielle de votre choix, durant les heures normales de bureau.

Nous vous dirigeons ou accompagnons, au besoin, dans les cinq minutes suivantes, vers la personne qui saura répondre à votre demande de renseignement.

Nous faisons en sorte que vous puissiez rencontrer un spécialiste dans les 20 minutes suivant votre arrivée.

Correspondance générale

Nous correspondons avec vous dans la langue officielle de votre choix.

Nous répondons à votre correspondance dans les quatre semaines suivant sa réception, ou nous vous expliquons le motif du retard.

Suggestions

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur nos services et à nous suggérer des façons de les améliorer.

Si vous avez des questions ou des plaintes à formuler et si vous ne pouvez régler le problème avec la personne avec laquelle vous avez traité, vous pouvez demander à parler à son superviseur ou à son directeur.

Si vous n'êtes pas satisfait de la façon dont le superviseur ou le directeur a traité votre demande, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone ou par la poste. Nous nous engageons à vous donner une réponse dans les 10 jours ouvrables suivants.

Si vous êtes satisfait du service, veuillez nous en informer!

Comment nous joindre

Office de la propriété intellectuelle du Canada
Place du Portage I
50, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0C9

Renseignements généraux :
Tél. : (819) 997-1936
Téléc. : (819) 953-7620
Courriel : **opic.contact@ic.gc.ca**
Site Web : **www.opic.gc.ca**

Canada

OPIC CIPO

Liste des acronymes et des sigles

ACEPI	Administration chargée de l'examen préliminaire international
ACRI	Administration chargée de la recherche internationale
AIR	Assistance d'immobilisation reportée
APEC	Organisation de coopération économique Asie-Pacifique
COMC	Commission des oppositions des marques de commerce
CSC	Centre de services à la clientèle
GRC	Gestion des relations avec les clients
OBJ	Office des brevets du Japon
OEB	Office européen des brevets
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
OPIC	Office de la propriété intellectuelle du Canada
OSS	Organisme de service spécial
PCT	Traité de coopération en matière de brevets
PI	Propriété intellectuelle
TDB	Traité sur le droit des brevets
TI	Technologie de l'information
USPTO	United States Patent and Trademark Office
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

Table des matières

Message du président 1

Introduction 2

Structure organisationnelle 3

Section 1 Faits saillants de l'année 4
- Un environnement dynamique en constante évolution 4
- Mise en œuvre de la vision renouvelée et des priorités stratégiques de l'OPIC .. 5

Section 2 Fonctions de base 8
- Brevets 8
- Commission d'appel des brevets 11
- Marques de commerce 12
- Commission des oppositions des marques de commerce 14
- Droits d'auteur 14
- Dessins industriels 16
- Topographies de circuits intégrés 17
- Direction de l'information 17
- Données sur les réalisations par secteurs d'activité 20

Section 3 Cadres national et international de la PI 21
- Contexte international 21
- Contexte national 21

Section 4 Projets de l'organisme 23
- Commerce électronique et harmonisation à l'échelle internationale 23
- Infrastructure de la technologie de l'information et intégration de l'arrière-guichet 23
- Ressources humaines 23
- Modernisation de la fonction de contrôleur 25

Section 5 États financiers vérifiés 26
- Rapport de gestion 26
- Notes aux états financiers 32

Section 6 Renseignements financiers supplémentaires 35
- Fonds renouvelable 35
- Rapport de gestion 35

Annexe 1 Données financières 37

Annexe 2 Statistiques 38
- Données sur les brevets 38
- Données sur les marques de commerce 41
- Données sur les dessins industriels 43
- Données sur les droits d'auteur 44
- Données en matière de ressources humaines 45
- Statistiques internationales 46

Annexe 3 Normes de service à la clientèle 47

Annexe 4 Membres du Comité de direction et Conseillers régionaux 52
- Membres du Comité de direction 52
- Conseillers régionaux 53

Sondage auprès des lecteurs (voir feuille détachable à la fin du rapport)

Tableaux

Tableau 1 Résultats opérationnels trimestriels — Brevets Résultats annuels réels et prévus 10
Tableau 2 Résultats opérationnels — Commission d'appel des brevets 11
Tableau 3 Résultats opérationnels trimestriels — Marques de commerce Résultats annuels réels et prévus 12
Tableau 4 Résultats opérationnels — Commission des oppositions des marques de commerce 14
Tableau 5 Résultats opérationnels trimestriels — Droits d'auteur Résultats annuels réels et prévus 15
Tableau 6 Résultats opérationnels trimestriels — Dessins industriels Résultats annuels réels et prévus 17
Tableau 7 Données sur les réalisations par secteur d'activité 20
Tableau 8 État de l'autorisation (employée) fournie (non vérifié) pour l'exercice clos le 31 mars 2002 28
Tableau 9 Conciliation de l'autorisation non employée (non vérifié) au 31 mars 2002 28
Tableau 10 Bilan au 31 mars 2002 29
Tableau 11 État des résultats pour l'exercice clos le 31mars 2002 30
Tableau 12 État du surplus accumulé pour l'exercice clos le 31mars 2002 31
Tableau 13 État de l'évolution de l'encaisse pour l'exercice clos le 31mars 2002 31
Tableau 14 Immobilisations et amortissement accumulé 33
Tableau 15 Variations du fonds de roulement 34
Tableau 16 Demandes de brevets déposées selon la langue 38
Tableau 17 Demandes de brevets déposées et brevets délivrés par province ou territoire 38
Tableau 18 Les dix principaux demandeurs de brevets 38
Tableau 19 Les dix principaux titulaires de brevets 38
Tableau 20 Demandes de brevets déposées, demandes d'examen et brevets délivrés par domaine 39
Tableau 21 Demandes de brevets — Délais d'éxécution à compter du dépôt de la demande d'examen par domaine 39
Tableau 22 Demandes de brevets déposées et brevets délivrés selon l'origine indiquée par le demandeur 40
Tableau 23 Demandes de marques de commerce déposées selon la langue 41
Tableau 24 Demandes de marques de commerce déposées et enregistrées par province ou territoire 41
Tableau 25 Les dix principaux requérants de marques de commerce au Canada 41
Tableau 26 Demandes de marques de commerce déposées et enregistrées selon l'origine indiquée par le requérant 42
Tableau 27 Dessins industriels enregistrés selon la langue 43
Tableau 28 Dessins industriels enregistrés par province ou territoire 43
Tableau 29 Les dix principaux demandeurs de dessins industriels 43
Tableau 30 Dessins industriels enregistrés selon l'origine indiquée par le demandeur 43
Tableau 31 Demandes de droits d'auteur déposées selon la langue 44
Tableau 32 Demandes de droits d'auteur déposées selon l'origine indiquée par le demandeur 44
Tableau 33 Demandes de droits d'auteur déposées et enregistrées par province ou territoire 44
Tableau 34 Les dix principaux demandeurs de droits d'auteur 44
Tableau 35 Comparaison des tarifs internationaux ... 46

Figures

Figure 1 Requêtes d'examen 9
Figure 2 Demandes de brevets traitées 9
Figure 3 Demandes d'enregistrement de marques de commerce 13
Figure 4 Demandes de marques de commerce traitées 13
Figure 5 Demandes d'enregistrement de droits d'auteur 15
Figure 6 Demandes de droits d'auteur traitées 15
Figure 7 Demandes d'enregistrement de dessins industriels 16
Figure 8 Demandes de dessins industriels traitées 16
Figure 9 Demandes de renseignements 18
Figure 10 Trafic — Site Web 19
Figure 11 Revenus par produit et service 37
Figure 12 Dépenses de fonctionnement par catégorie 37
Figure 13 Dépenses par regroupement 37
Figure 14 Revenus — Brevets 37
Figure 15 Revenus — Marques de commerce 37
Figure 16 Revenus — Droits d'auteur et dessins industriels 37
Figure 17 Nombre d'employés 45
Figure 18 Employés par groupe d'âge 45
Figure 19 Employés selon le sexe 45
Figure 20 Demandes internationales de brevets déposées 46
Figure 21 Demandes internationales de marques de commerce déposées 46

Message du président

Le milieu de la propriété intellectuelle (PI) continue de refléter l'évolution rapide de la science et de la technologie et d'être transformé par les tendances économiques à l'échelle mondiale et par une jurisprudence innovatrice.

Grâce au régime de la PI, la créativité, la connaissance et le savoir-faire, éléments moteurs de l'innovation, sont mis à profit en vue de contribuer à la création de richesses, à la productivité et à la croissance. Partie intégrante de l'infrastructure qui soutient la *Stratégie d'innovation du Canada*, le régime de la PI permet au titulaire inscrit de protéger l'investissement fait dans l'innovation. Il constitue également un levier pour l'obtention de financement, ce qui revêt une importance particulière pour les petites et moyennes entreprises. La PI favorise la commercialisation des fruits de la recherche et du développement (R et D) en facilitant l'octroi de licences, l'établissement d'alliances stratégiques et la croissance. Les industries de pointe très innovatrices misent de plus en plus sur la PI pour améliorer leur avantage concurrentiel. Le fait d'encourager plus de citoyens et d'entreprises du Canada à utiliser efficacement la PI — un objectif pour l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) et ses partenaires — vient appuyer la stratégie gouvernementale visant à encourager une augmentation substantielle des dépenses engagées dans la R et D et, par conséquent, des droits de PI accordés aux citoyens et aux organisations du Canada.

Pour demeurer en phase avec les innovateurs, qui constituent sa raison d'être, l'OPIC doit offrir un service hors pair. Au cours de la dernière année, l'augmentation de la concurrence en matière de services de PI à l'échelle mondiale a déterminé les objectifs clés de l'OPIC — améliorer la qualité et l'accessibilité de ses services et se préparer à jouer un rôle accru dans le milieu international de la PI.

L'énoncé de vision de l'OPIC est toujours pertinent et continue d'inciter les membres du personnel et de la direction à relever les défis de l'avenir :

> *Être un chef de file reconnu pour l'excellence de nos produits et services en matière de propriété intellectuelle ainsi que pour notre contribution à l'essor de l'innovation au Canada, grâce à l'amélioration permanente de la qualité, au perfectionnement continu de nos employés et au respect de nos valeurs.*

L'OPIC est déterminé à réaliser cette vision, particulièrement en ce qui a trait à l'amélioration des services. Compte tenu des développements qui surviennent à l'échelle internationale dans le milieu de la PI, l'OPIC est également résolu à promouvoir plus activement les intérêts du Canada en matière de PI au sein de la communauté mondiale.

Le commissaire aux brevets,
registraire des marques de commerce et président,

David Tobin

Introduction

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) est un organisme de service spécial (OSS) qui relève d'Industrie Canada. Son effectif, en pleine croissance, compte environ 720 personnes. Le mandat de l'OPIC découle principalement d'un ensemble de lois — la *Loi sur les brevets*, la *Loi sur les marques de commerce*, la *Loi sur le droit d'auteur*, la *Loi sur les dessins industriels* et la *Loi sur les topographies de circuits intégrés* — et de la réglementation connexe. L'OPIC est un organisme générateur de revenus, financé au moyen d'un fonds renouvelable (plutôt que par des crédits parlementaires) qui repose entièrement sur les frais perçus auprès des clients pour les services en matière de propriété intellectuelle (PI) qui leur sont fournis. Le statut d'OSS offre une marge de manœuvre accrue à l'OPIC sur le plan des finances, du personnel et de l'administration, ce qui lui donne la possibilité de se concentrer sur la qualité des services et sur la satisfaction des besoins changeants de ses clients.

L'OPIC a deux fonctions de base : attribuer la propriété ou la reconnaissance de droits de PI en échange de la divulgation publique des éléments créatifs et des processus qui sous-tendent les innovations, et assurer, auprès des Canadiens, la diffusion de la masse de données et de renseignements stratégiques découlant de ces innovations.

L'OPIC a pour mission d'accélérer le développement économique du Canada, c'est-à-dire :

- administrer les divers volets du régime de la PI au Canada;
- encourager l'invention, l'innovation et la créativité au Canada;
- favoriser l'utilisation du régime de la PI et l'exploitation des renseignements en la matière;
- promouvoir les intérêts internationaux du Canada en matière de PI.

L'OPIC compte plusieurs groupes de clients distincts :

- les demandeurs de la protection que confère la PI;
- les agents qui représentent les demandeurs;
- les exploitants du régime de la PI;
- le milieu des affaires canadien.

L'OPIC est dirigé par son président; les fonctions de l'organisme et les secteurs d'activité sont sous la responsabilité du chef des opérations et de l'équipe de directeurs.

Structure organisationnelle

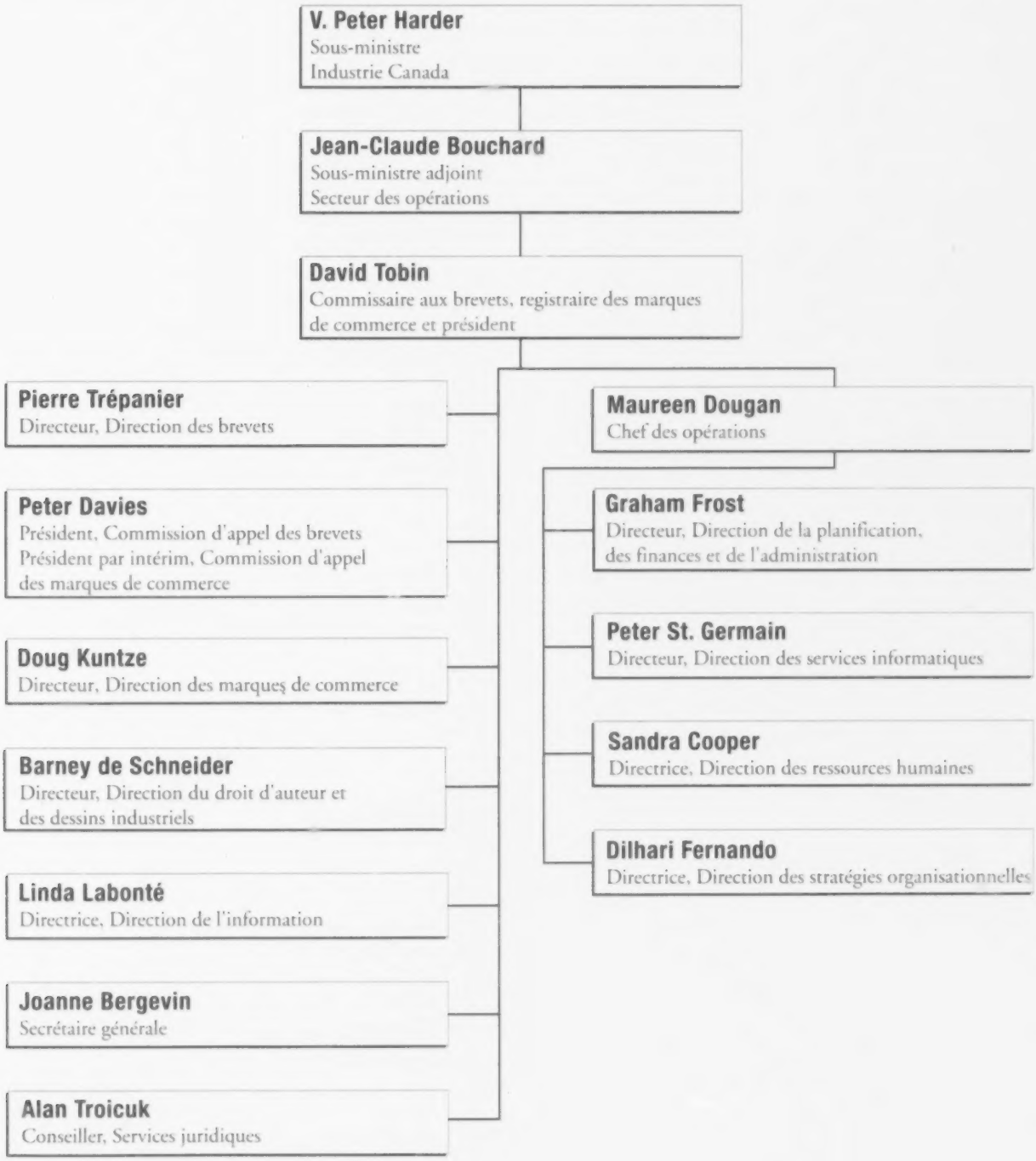

Un environnement dynamique en constante évolution

Accroissement de la demande

L'économie mondiale du 21e siècle, axée sur le savoir, est tributaire des innovations et des investissements que font les pays en vue de promouvoir la créativité et les talents de leurs citoyens. La PI — un des piliers de l'économie du savoir — revêt une importance croissante et suscite un intérêt accru depuis quelques années. Elle constitue un levier fondamental de la politique gouvernementale, joue un rôle clé dans la stimulation de la croissance économique et permet d'accroître le bien-être collectif à l'échelle mondiale. La délivrance en temps opportun de droits de PI soutient et favorise l'innovation et la créativité.

Les offices de la PI du monde entier font face à une demande accrue de produits et de services. Le nombre de demandes de brevets a augmenté à un niveau sans précédent dans le monde entier, ce qui a entraîné des arriérés et des charges de travail de plus en plus considérables pour tous les offices de la PI nationaux, y compris au Canada. En 2001, le Canada a reçu 40 000 demandes de brevets, une augmentation de près de 50 p. 100 par rapport au nombre de demandes reçues il y a cinq ans. En outre, les demandes deviennent de plus en plus complexes; il y a dix ans, les demandes liées à la biotechnologie ne constituaient pas une catégorie distincte, aujourd'hui, elles comptent pour 10 p. 100 des demandes d'examen.

Harmonisation à l'échelle mondiale

Les offices de la PI du monde entier reconnaissent la nécessité d'adapter le régime de la PI afin de pouvoir mieux répondre à la demande croissante. Au cours des cinq dernières années, l'OPIC a joué un rôle considérable dans la simplification des procédures administratives internationales, ce qui a mené à la ratification du Traité sur le droit des brevets (TDB), en mai 2001.

Pendant la dernière année, les discussions internationales ont porté principalement sur l'amélioration du régime de la PI à l'échelle mondiale au moyen de changements substantiels, comme une plus grande harmonisation des lois, des normes et des pratiques. Ces discussions se poursuivent en grande partie à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), un organisme des Nations Unies dont le siège se trouve à Genève. L'enjeu, pour l'OPIC, consiste à participer à ces discussions afin de voir à ce que ses intérêts, à titre d'office de taille moyenne, continuent d'être pris en considération.

Qualité du service

L'accroissement de la demande en services de PI a conduit l'OPIC à examiner ses délais d'exécution et la qualité de ses services ainsi qu'à s'engager à renforcer sa capacité interne de fournir à l'échelle mondiale des services et des produits de PI opportuns et de haute qualité.

Afin de composer avec sa charge de travail croissante, l'OPIC a apporté des améliorations précises à ses services.

Ressources humaines

La capacité de l'OPIC de répondre aux besoins de ses clients dépend de son habileté à recruter et à conserver des employés hautement qualifiés, lesquels se font rares sur le marché du travail concurrentiel d'aujourd'hui. Au cours de la dernière année, l'OPIC a surtout concentré ses efforts sur l'élaboration d'une stratégie en matière de ressources humaines articulée autour d'activités clés telles que le recrutement, le maintien en poste de l'effectif, la formation et l'apprentissage continu.

Sensibilisation à la PI

Plus de 85 p. 100 des demandes de brevets et environ 55 p. 100 des demandes d'enregistrement de marques de commerce que reçoit l'OPIC proviennent de clients de l'extérieur du Canada. Différentes raisons expliquent ce phénomène, y compris le caractère international du régime de la PI. Un des objectifs de l'OPIC et de ses partenaires consiste à voir plus de citoyens et d'entreprises du Canada (plus particulièrement les petites et moyennes entreprises) se familiariser avec la PI, accroître leurs connaissances en la matière et l'utiliser pour stimuler l'innovation ainsi que l'avantage concurrentiel.

Mise en œuvre de l'évaluation selon la méthode de Baldrige

Au mois d'octobre 2000, l'OPIC a effectué une évaluation de la qualité de ses services selon la méthode de Baldrige. Afin de devenir un organisme de calibre international, l'OPIC continue de mettre en œuvre les recommandations formulées au terme de cette évaluation.

Projets gouvernementaux

La mise en œuvre de projets gouvernementaux comme Gouvernement en direct (projet qui permettra à tous les Canadiens d'avoir accès en ligne à tous les renseignements et les services gouvernementaux essentiels d'ici à 2003) compte parmi les engagements et les défis principaux de l'OPIC. Ce dernier doit également faire en sorte que les principes de gestion concordent avec la fonction moderne de contrôleur, qui intègre la mesure du rendement financier et non financier, la saine gestion des risques et l'utilisation de systèmes de contrôle et de politiques de gestion appropriés. L'OPIC a défini un de ses objectifs clés — offrir des services axés sur les citoyens — d'après les engagements qu'a pris le gouvernement dans le cadre de son initiative *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*.

Mise en œuvre de la vision renouvelée et des priorités stratégiques de l'OPIC

L'exercice 2001-2002 a été la deuxième année d'application du plan d'activités quinquennal renouvelé et de la nouvelle vision de l'OPIC. Il s'agissait d'une année de transition déterminante pour l'organisme, parce que celui-ci a posé les bases d'une stratégie d'affaires à long terme. Raffermir l'orientation clients de l'OPIC et assurer la présence de l'organisation à l'échelle internationale étaient deux éléments clés de cette stratégie.

Les résultats des deux projets suivants ont contribué de façon importante à l'élaboration de la stratégie :

- un sondage sur le degré de satisfaction de la clientèle, qui a pris fin à l'hiver 2001;
- un examen du rôle de l'OPIC à titre d'office de taille moyenne dans le contexte national et international, qui a pris fin en décembre 2001.

Vision de l'OPIC

Être un chef de file reconnu pour l'excellence de nos produits et services en matière de propriété intellectuelle ainsi que pour notre contribution à l'essor de l'innovation au Canada, grâce à l'amélioration permanente de la qualité, au perfectionnement continu de nos employés et au respect de nos valeurs.

Priorités stratégiques

- Offrir des produits et des services de haute qualité, opportuns et rentables qui répondent aux besoins des clients.
- Se positionner pour réussir dans un contexte national et international en évolution, grâce à un cadre de PI souple et moderne.
- Exécuter un programme de sensibilisation durable qui permettra aux Canadiens de se familiariser avec la PI, de mieux la connaître et de l'utiliser plus efficacement.
- Attirer et retenir des effectifs compétents et productifs capables de relever les défis opérationnels de l'organisme.
- Exercer ses activités dans un régime de gestion des affaires de calibre international.

Projets gouvernementaux

La mise en œuvre de projets gouvernementaux comme Gouvernement en direct (projet qui permettra à tous les Canadiens d'avoir accès en ligne à tous les renseignements et les services gouvernementaux essentiels d'ici à 2003) compte parmi les engagements et les défis principaux de l'OPIC. Ce dernier doit également faire en sorte que les principes de gestion concordent avec la fonction moderne de contrôleur, qui intègre la mesure du rendement financier et non financier, la saine gestion des risques et l'utilisation de systèmes de contrôle et de politiques de gestion appropriés. L'OPIC a défini un de ses objectifs clés — offrir des services axés sur les citoyens — d'après les engagements qu'a pris le gouvernement dans le cadre de son initiative *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*.

Mise en œuvre de la vision renouvelée et des priorités stratégiques de l'OPIC

L'exercice 2001-2002 a été la deuxième année d'application du plan d'activités quinquennal renouvelé et de la nouvelle vision de l'OPIC. Il s'agissait d'une année de transition déterminante pour l'organisme, parce que celui-ci a posé les bases d'une stratégie d'affaires à long terme. Raffermir l'orientation clients de l'OPIC et assurer la présence de l'organisation à l'échelle internationale étaient deux éléments clés de cette stratégie.

Les résultats des deux projets suivants ont contribué de façon importante à l'élaboration de la stratégie :

- un sondage sur le degré de satisfaction de la clientèle, qui a pris fin à l'hiver 2001;
- un examen du rôle de l'OPIC à titre d'office de taille moyenne dans le contexte national et international, qui a pris fin en décembre 2001.

Vision de l'OPIC

Être un chef de file reconnu pour l'excellence de nos produits et services en matière de propriété intellectuelle ainsi que pour notre contribution à l'essor de l'innovation au Canada, grâce à l'amélioration permanente de la qualité, au perfectionnement continu de nos employés et au respect de nos valeurs.

Priorités stratégiques

- Offrir des produits et des services de haute qualité, opportuns et rentables qui répondent aux besoins des clients.
- Se positionner pour réussir dans un contexte national et international en évolution, grâce à un cadre de PI souple et moderne.
- Exécuter un programme de sensibilisation durable qui permettra aux Canadiens de se familiariser avec la PI, de mieux la connaître et de l'utiliser plus efficacement.
- Attirer et retenir des effectifs compétents et productifs capables de relever les défis opérationnels de l'organisme.
- Exercer ses activités dans un régime de gestion des affaires de calibre international.

Amélioration de la capacité en matière de services — accent mis davantage sur les clients

L'OPIC s'étant engagé à améliorer les services, il utilise plus de 70 normes de service comme points de référence pour présenter et mesurer son rendement à cet égard (voir l'annexe Normes de service à la clientèle, page 47). L'engagement qu'a pris l'OPIC au chapitre de l'excellence du service et sa détermination à devenir un office de la PI de calibre international mettent en évidence la nécessité d'établir les priorités relatives à l'amélioration des services en fonction des besoins et de la satisfaction des clients. La stratégie d'amélioration des services de l'OPIC, qui définit les principaux aspects sur lesquels l'Office doit se concentrer, repose sur une approche par étapes.

La première étape, qui s'est terminée en 2001-2002, a comporté :

- l'élaboration d'un cadre de gestion des relations avec les clients qui permettra à l'organisation de fournir des services adaptés aux besoins des clients;
- l'administration d'un sondage initial détaillé sur le degré de satisfaction des clients;
- l'amélioration de l'accès aux services grâce à diverses initiatives liées au commerce électronique et à la diffusion de l'information.

L'OPIC a effectué un sondage initial sur la satisfaction de sa clientèle en novembre et en décembre 2001. Des membres de plusieurs groupes de clients, y compris des intermédiaires et des demandeurs représentés et non représentés, ont été interrogés. L'enquête a permis à l'OPIC de mieux comprendre les points de vue de ses clients sur une foule de sujets. Elle a aussi démontré que, globalement, plus de 80 p. 100 des clients de l'OPIC s'estiment satisfaits du service qu'ils reçoivent. Une majorité des clients considèrent que les services fournis par l'OPIC se comparent à ceux qui sont fournis par d'autres offices à l'étranger. L'OPIC s'est engagé à obtenir une hausse de 10 p. 100 du niveau de satisfaction de sa clientèle d'ici cinq ans.

Selon les résultats du sondage, les deux facteurs suivants sont les plus susceptibles d'influer sur la satisfaction du client :

- *le délai* — relatif à la délivrance ou à l'enregistrement de la forme de droits de PI demandée, à l'entrée en relation avec une personne-ressource et à l'obtention de réponses à des demandes de renseignements;
- *la valeur de l'information* — du point de vue de la cohérence et de l'exhaustivité des renseignements et de leur adaptation aux besoins individuels.

Par conséquent, l'OPIC a décidé de donner la priorité à l'amélioration des délais d'exécution. Il a fixé de nouveaux objectifs quinquennaux en ce qui concerne les délais d'exécution pour les brevets et les marques de commerce. L'OPIC a également élaboré un plan en vue de tripler le nombre d'examinateurs de brevets et de marques de commerce et il envisage de prendre d'autres mesures pour améliorer la productivité. L'examen et l'augmentation des tarifs, qui sont restés en grande partie inchangés depuis 1989, seront essentiels à la mise en œuvre des projets de l'organisation. Le plan d'activités 2002-2003 expose en détail les répercussions de la décision d'augmenter les tarifs.

L'OPIC effectuera régulièrement des sondages auprès de sa clientèle afin d'évaluer son degré de satisfaction quant aux délais d'exécution.

Principaux messages dégagés du sondage effectué auprès des clients

Dans l'ensemble, plus de 80 p. 100 des clients sont satisfaits des services de l'OPIC. Ils apprécient la courtoisie du personnel de l'OPIC et sont prêts à payer davantage pour obtenir des services améliorés et plus rapides.

Priorités des clients :

- délais d'exécution plus courts;
- nouveaux services en tant qu'administration chargée de la recherche internationale (ACRI) et administration chargée de l'examen préliminaire international (ACEPI) (voir section Assurer la présence de l'OPIC sur la scène internationale, page 7);
- services uniformes et de haute qualité;
- processus et services en ligne intégrés et conviviaux;
- plus grande harmonisation des règles et des processus en matière de PI.

Assurer la présence de l'OPIC sur la scène internationale

On reconnaît de plus en plus, à l'échelle internationale, que la PI est un facteur déterminant de la croissance économique dans l'économie mondiale axée sur le savoir. Les offices de la PI du monde entier font face à une demande sans précédent de produits et de services. Bon nombre d'entre eux ont intensifié leurs efforts afin d'harmoniser les normes et les pratiques, de simplifier les procédures administratives, de regrouper les précieuses ressources et d'éviter le chevauchement des tâches.

À titre de signataire de plusieurs traités, protocoles et accords multilatéraux, l'OPIC permet à ses clients de bénéficier d'un accès accru au régime de la PI à l'échelle mondiale. Les bases d'un système international de brevets ont été établies en 1883 par la Convention de Paris, et par l'élaboration subséquente, en 1970, du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), un système d'administration des brevets à l'échelle internationale, auquel le Canada adhère. Dans le cadre du PCT, il est possible de demander un brevet dans plus de 100 pays simultanément, en déposant une seule demande. Les demandes déposées en vertu du PCT doivent faire l'objet d'une recherche internationale, effectuée par une administration chargée de la recherche internationale (ACRI). Dans certains cas, elles doivent également faire l'objet d'un examen préliminaire international, effectué par une administration chargée de l'examen préliminaire international (ACEPI), avant de pouvoir entrer dans la phase nationale.

Afin d'accroître sa présence sur la scène internationale et sa participation au régime international de la PI, l'OPIC demandera à l'OMPI, en septembre 2002, de lui accorder le statut d'administration chargée de la recherche internationale (ACRI) et d'administration chargée de l'examen préliminaire international (ACEPI). À titre d'ACRI et d'ACEPI, l'OPIC pourra non seulement administrer les demandes déposées en vertu du PCT qui entrent dans la phase nationale au Canada, mais également effectuer des examens et des recherches dans le cadre du PCT dans le cas de demandes internationales soumises par des Canadiens. Si l'OPIC obtient ce statut, il fera partie des rares offices qui offrent ces services.

Une démarche analogue à celle du PCT a été établie pour les marques de commerce dans le cadre du Protocole de Madrid, un traité que la plupart des pays industrialisés ont ratifié ou prévoient ratifier d'ici peu. Au cours de l'exercice 2001-2002, l'OPIC a tenu des consultations préliminaires avec des clients au sujet de son adhésion au Protocole de Madrid.

À titre de signataire de plusieurs traités, protocoles et accords multilatéraux, l'OPIC permet à ses clients de bénéficier d'un accès accru au régime de la PI à l'échelle mondiale.

Au cours de la même année, l'OPIC a continué de participer aux travaux de l'OMPI sur l'harmonisation des lois de la PI, le cadre et l'administration du système du PCT, la coopération internationale, la technologie de l'information et d'autres questions concernant les méthodes et les pratiques administratives. L'OPIC assure également un suivi des discussions qui se tiennent dans des tribunes internationales, par exemple l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), discussions qui pourraient avoir des répercussions sur le régime de la PI au Canada.

Parce qu'il reconnaît l'importance de la mondialisation et dans le but de soutenir son objectif de fournir des services améliorés aux Canadiens, l'OPIC a commandé une étude indépendante, soit une évaluation de la position de l'organisation à moyen et à long terme. Le rapport, déposé à l'automne 2001, a été rédigé à la suite de discussions tenues avec plusieurs intervenants nationaux et internationaux, y compris des clients, des professionnels et des experts, et à la suite de consultations menées auprès d'eux. Les personnes interrogées s'entendaient pour dire que l'OPIC devait effectuer des changements afin d'améliorer ses services et d'occuper une meilleure position dans l'avenir, et que le secret de la réussite résidait dans l'adoption d'une stratégie internationale diversifiée et proactive.

En mars 2002, l'OPIC a signé avec le United States Patent and Trademark Office (USPTO) un protocole d'entente qui lui donne accès au Trilateral Network, un réseau dont font partie l'USPTO, l'Office européen des brevets (OEB) et l'Office des brevets du Japon (OBJ). Cette connexion permettra au USPTO et à l'OPIC d'échanger des données d'une manière fiable et sécuritaire, et établira le cadre qui permettra l'accès à d'autres bases de données internationales. Il ne s'agit là que l'un des nombreux exemples de la façon dont les offices de la PI collaborent entre eux pour mettre en commun des renseignements et éviter le double emploi.

Assurer la présence de l'OPIC sur la scène internationale

On reconnaît de plus en plus, à l'échelle internationale, que la PI est un facteur déterminant de la croissance économique dans l'économie mondiale axée sur le savoir. Les offices de la PI du monde entier font face à une demande sans précédent de produits et de services. Bon nombre d'entre eux ont intensifié leurs efforts afin d'harmoniser les normes et les pratiques, de simplifier les procédures administratives, de regrouper les précieuses ressources et d'éviter le chevauchement des tâches.

À titre de signataire de plusieurs traités, protocoles et accords multilatéraux, l'OPIC permet à ses clients de bénéficier d'un accès accru au régime de la PI à l'échelle mondiale. Les bases d'un système international de brevets ont été établies en 1883 par la Convention de Paris, et par l'élaboration subséquente, en 1970, du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), un système d'administration des brevets à l'échelle internationale, auquel le Canada adhère. Dans le cadre du PCT, il est possible de demander un brevet dans plus de 100 pays simultanément, en déposant une seule demande. Les demandes déposées en vertu du PCT doivent faire l'objet d'une recherche internationale, effectuée par une administration chargée de la recherche internationale (ACRI). Dans certains cas, elles doivent également faire l'objet d'un examen préliminaire international, effectué par une administration chargée de l'examen préliminaire international (ACEPI), avant de pouvoir entrer dans la phase nationale.

Afin d'accroître sa présence sur la scène internationale et sa participation au régime international de la PI, l'OPIC demandera à l'OMPI, en septembre 2002, de lui accorder le statut d'administration chargée de la recherche internationale (ACRI) et d'administration chargée de l'examen préliminaire international (ACEPI). À titre d'ACRI et d'ACEPI, l'OPIC pourra non seulement administrer les demandes déposées en vertu du PCT qui entrent dans la phase nationale au Canada, mais également effectuer des examens et des recherches dans le cadre du PCT dans le cas de demandes internationales soumises par des Canadiens. Si l'OPIC obtient ce statut, il fera partie des rares offices qui offrent ces services.

Une démarche analogue à celle du PCT a été établie pour les marques de commerce dans le cadre du Protocole de Madrid, un traité que la plupart des pays industrialisés ont ratifié ou prévoient ratifier d'ici peu. Au cours de l'exercice 2001-2002, l'OPIC a tenu des consultations préliminaires avec des clients au sujet de son adhésion au Protocole de Madrid.

À titre de signataire de plusieurs traités, protocoles et accords multilatéraux, l'OPIC permet à ses clients de bénéficier d'un accès accru au régime de la PI à l'échelle mondiale.

Au cours de la même année, l'OPIC a continué de participer aux travaux de l'OMPI sur l'harmonisation des lois de la PI, le cadre et l'administration du système du PCT, la coopération internationale, la technologie de l'information et d'autres questions concernant les méthodes et les pratiques administratives. L'OPIC assure également un suivi des discussions qui se tiennent dans des tribunes internationales, par exemple l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), discussions qui pourraient avoir des répercussions sur le régime de la PI au Canada.

Parce qu'il reconnaît l'importance de la mondialisation et dans le but de soutenir son objectif de fournir des services améliorés aux Canadiens, l'OPIC a commandé une étude indépendante, soit une évaluation de la position de l'organisation à moyen et à long terme. Le rapport, déposé à l'automne 2001, a été rédigé à la suite de discussions tenues avec plusieurs intervenants nationaux et internationaux, y compris des clients, des professionnels et des experts, et à la suite de consultations menées auprès d'eux. Les personnes interrogées s'entendaient pour dire que l'OPIC devait effectuer des changements afin d'améliorer ses services et d'occuper une meilleure position dans l'avenir, et que le secret de la réussite résidait dans l'adoption d'une stratégie internationale diversifiée et proactive.

En mars 2002, l'OPIC a signé avec le United States Patent and Trademark Office (USPTO) un protocole d'entente qui lui donne accès au Trilateral Network, un réseau dont font partie l'USPTO, l'Office européen des brevets (OEB) et l'Office des brevets du Japon (OBJ). Cette connexion permettra au USPTO et à l'OPIC d'échanger des données d'une manière fiable et sécuritaire, et établira le cadre qui permettra l'accès à d'autres bases de données internationales. Il ne s'agit là que l'un des nombreux exemples de la façon dont les offices de la PI collaborent entre eux pour mettre en commun des renseignements et éviter le double emploi.

Brevets

La Direction des brevets reçoit, traite, classifie et examine les demandes de brevets. Elle enregistre aussi des cessions ou des changements de propriété, traite des acceptations, perçoit des frais et publie de l'information sur les brevets.

Un des principaux mandats de l'OPIC consiste à accorder des brevets qui protégeront les inventions et la diffusion des renseignements techniques, et qui favoriseront la création, l'adoption et l'exploitation d'inventions.

Les principaux clients de la Direction sont les demandeurs de brevets canadiens et étrangers, qui sont pour la plupart représentés par un agent de brevets. Les autres clients de la Direction comprennent des tiers intéressés, des chercheurs scientifiques, des chercheurs dans les bases de données, des scientifiques, des statisticiens, des économistes, des inventeurs, des entrepreneurs, des innovateurs, des professionnels des brevets, des instituts de recherche, des organismes internationaux, des universités, des offices étrangers ainsi que des associations nationales et internationales dans le domaine de la PI.

La base de données sur les brevets canadiens vous permet d'effectuer des recherches sur une période de plus de 75 ans dans des publications liées aux brevets réunissant plus de 1 600 000 documents.

Engagements

AMÉLIORATION DU SERVICE

Pendant le dernier exercice, la Direction des brevets a mis l'accent sur l'augmentation de la capacité de production dans le but d'accroître le degré de satisfaction de sa clientèle (en stabilisant les délais d'exécution) et d'afficher un meilleur rendement. Afin d'augmenter sa capacité et sa productivité, la Direction s'est engagée à entreprendre une vaste campagne de recrutement d'examinateurs de brevets, à restructurer son programme de formation et à chercher les pratiques exemplaires et de nouvelles approches possibles en matière de processus administratifs.

PRÉSENCE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Au cours des dernières années, les offices de la PI du monde entier ont fait face à une demande sans précédent de produits et de services, découlant en grande partie du recours accru au PCT.

Principaux objectifs

- augmenter la production pour que le nombre des demandes traitées atteigne 20 000
- stabiliser l'augmentation du nombre de demandes en attente et élaborer un plan de réduction de ce nombre

Stratégie

- embaucher 40 examinateurs de façon à faire passer l'effectif à 150
- rendre la formation des examinateurs plus efficace
- mieux utiliser la technologie au moyen de services de commerce électronique étendus et d'un plus grand accès aux bases de données

Les Canadiens utilisent de plus en plus les services prévus par le PCT. En raison de cette utilisation accrue, pour appuyer son objectif d'amélioration des services et pour permettre aux Canadiens d'avoir plus facilement accès au régime mondial de la PI, l'OPIC s'est engagé en 2001-2002 à entreprendre les démarches afin d'être reconnu à titre d'ACRI et d'ACEPI en vertu du PCT. En sa qualité d'ACRI et d'ACEPI, l'OPIC aura une plus grande influence et bénéficiera d'une notoriété accrue à l'échelle internationale. Il mettra à profit cette présence plus marquée pour aider à trouver des solutions aux problèmes liés à l'arriéré et à la charge de travail, qui touchent les offices de la PI partout dans le monde.

Les Canadiens désirent avoir un plus grand accès aux marchés mondiaux et bénéficier de procédures communes et simplifiées leur permettant d'obtenir des droits de PI. Sous les auspices de l'OMPI, l'OPIC s'est engagé à participer assidûment à l'élaboration de traités qui modernisent et harmonisent les lois en matière de PI. En rendant le processus d'acquisition des droits de PI plus accessible et plus convivial, de tels traités permettent aux Canadiens de profiter d'un meilleur accès au régime de la PI à l'échelle internationale.

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

L'OPIC s'est également engagé à améliorer les services qu'il offre à ses clients en mettant à profit les progrès de la technologie de l'information (TI) à l'appui du commerce électronique. En 2001-2002, l'OPIC a entrepris son projet de renouvellement de TechSource et a mis en place les changements relatifs à la TI qui lui ont permis de mener à bien son projet de paiement électronique.

Résultats

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Le nombre de demandes de brevets déposées a augmenté de 1,3 p. 100 en 2001-2002. Toutefois, une hausse considérable du nombre des demandes d'examen (près de 31 000 demandes au lieu des 24 000 prévues) a entraîné une importante augmentation du nombre total de demandes en attente. Cette hausse, attribuable à une modification apportée en 1996 aux *Règles sur les brevets*, devrait se maintenir à un niveau record jusqu'en septembre 2003. Le délai qui s'écoule entre le dépôt de la demande d'examen l'établissement du premier rapport de l'examinateur a augmenté légèrement (voir le tableau 1, page 10).

FIGURE 1 Requêtes d'examen

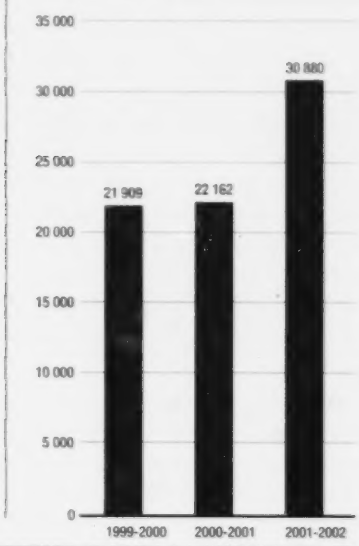

FIGURE 2 Demandes de brevets traitées

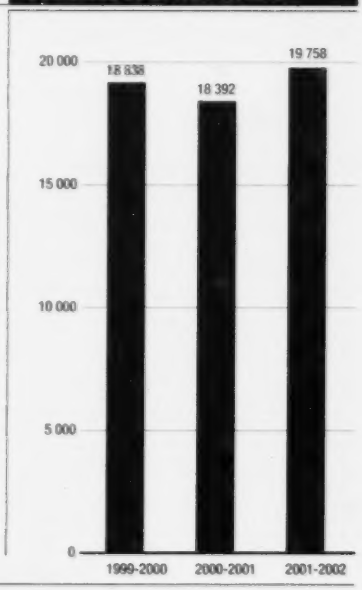

Le nombre de demandes traitées a augmenté de plus de 7 p. 100 en 2001-2002, pour se chiffrer à près de 19 800. La production augmentera encore plus lorsque les nouveaux examinateurs atteindront leur plein rendement.

Les délais d'exécution ont augmenté légèrement à la fin de l'exercice pour se situer à 26,3 mois, soit un peu plus que l'objectif de 24 mois. Ces délais continueront d'augmenter d'ici à 2004, jusqu'à ce que les nouveaux examinateurs atteignent leur plein rendement. Par conséquent, le nombre des demandes en attente continuera aussi d'augmenter pendant cette période. L'OPIC continuera de mettre l'accent à court et à moyen terme sur la réduction des délais d'exécution et du nombre de demandes en attente, au moyen surtout de l'embauche et de la formation de nouveaux examinateurs de brevets.

NOUVEAUX EXAMINATEURS DE BREVETS

L'OPIC a augmenté de façon significative son effectif d'examinateurs de brevets (41 examinateurs de plus). Grâce à une meilleure formation et à de meilleurs outils, l'OPIC permet à ces nouveaux examinateurs de devenir productifs rapidement. L'OPIC prévoit embaucher 46 examinateurs de plus pendant le prochain exercice, et 60 autres en 2003-2004. Cet important effort de recrutement a reposé sur l'utilisation intensive du site Web de l'OPIC, de salons de l'emploi, de journées des carrières dans les universités et d'autres formes de publicité. Si l'OPIC obtient sa nomination à titre d'ACRI et d'ACEPI en 2002-2003, il misera sur des efforts de recrutement à plus long terme pour s'acquitter de la charge de travail accrue qui en découlera.

> La modernisation de la formation dispensée aux recrues joue un rôle important dans l'amélioration de la qualité des services et de la productivité.

MODERNISATION DE LA FORMATION DES EXAMINATEURS

La modernisation de la formation dispensée aux recrues joue un rôle important dans l'amélioration de la qualité des services et de la productivité. La Direction des brevets a donc chargé un consultant d'évaluer son programme de formation des examinateurs de brevets et expérimentera une nouvelle approche en matière de formation à la Division mécanique, à l'été 2002. Grâce à cette nouvelle approche, la Direction devrait pouvoir réduire le nombre d'heures que les examinateurs principaux consacrent à la formation plutôt qu'à l'examen et rendre cette activité plus efficace en regroupant les étudiants au lieu d'assurer une formation individuelle.

Les formateurs perfectionnent leurs techniques afin de mieux adapter leur enseignement aux pratiques actuelles en matière d'éducation des adultes et améliorent continuellement les modules de formation. L'OPIC cherche les pratiques exemplaires utilisées par d'autres offices de la PI de taille moyenne et envisage l'utilisation de manuels et d'autres outils d'autoformation pour rendre la formation plus efficace.

PERFECTIONNEMENT DE LA TECHNOLOGIE

En 2001-2002, la définition des exigences des utilisateurs en ce qui concerne TechSource II, la nouvelle version du système de

TABLEAU 1

Résultats opérationnels trimestriels — Brevets*
Résultats annuels réels et prévus

	Demandes	Demandes d'examen	Demandes traitées	Délais d'exécution (mois)	Demandes en attente d'examen
1er trimestre	9 934	6 427	4 197	26,1	63 583
2e trimestre	9 863	6 213	4 372	25,2	65 232
3e trimestre	10 065	7 840	4 970	26,1	67 872
4e trimestre	10 313	8 880	6 211	26,3	71 449
Total annuel	40 175	29 360	19 750	26,3	71 449
Prévision annuelle	40 700	24 000	20 000	-	-

*En raison de rajustements de fin d'année, il est possible que les chiffres trimestriels diffèrent des données (de fin d'année) présentées au tableau 7.

traitement électronique des brevets, a constitué une réalisation de première importance. Pendant l'exercice, l'OPIC a tenu des ateliers avec les clients et mené de vastes consultations auprès de ces derniers afin de déterminer les améliorations susceptibles d'être apportées à la version actuelle du système TechSource. Les consultations et les analyses connexes démontrent que le renouvellement de TechSource doit notamment porter en priorité sur :

- le remplacement des applications et des formats exclusifs par des systèmes plus « ouverts »;
- la possibilité pour les agents de brevets d'avoir accès à leurs dossiers en cours;
- la mise en place d'une interface directe avec les clients à l'intention des agents de brevets;
- le remplacement des deux moteurs de recherche de l'OPIC par une seule application Web;
- l'adoption du langage XML (langage de balisage extensible) pour le processus de dépôt initial;
- l'amélioration du modèle de données.

Commission d'appel des brevets

Responsabilités de la Commission d'appel des brevets :

- procéder à un examen du traitement des demandes de brevets qui ont été rejetées aux termes de la décision finale d'un examinateur de brevets;
- procéder à un examen du traitement des demandes de dessins industriels qui ont été rejetées par un examinateur;
- régler les conflits entre deux demandeurs de brevets ou plus dont les demandes visent la même invention;
- assurer l'application des dispositions de la *Loi sur les brevets* qui permettent à un tiers de déposer un dossier d'antériorité et de demander qu'un brevet soit réexaminé;
- assurer l'application des dispositions de l'article 65 de la *Loi sur les brevets* qui permettent à un tiers de déposer une demande de licence obligatoire dans des situations où le titulaire d'un brevet aurait abusé des droits que lui confère le brevet;
- administrer le mécanisme qui établit l'examen de compétence des agents de brevets et de marques de commerce.

Si le demandeur n'est pas satisfait de la décision du commissaire aux brevets, il peut interjeter appel à la Cour fédérale du Canada.

TABLEAU 2

Résultats opérationnels — Commission d'appel des brevets

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Décisions finales			
Renvois	7	6	5
Demandes traitées	10	8	5
Dessins industriels			
Renvois	5	7	5
Demandes traitées	3	2	5
Conflits			
Renvois	1	7	5
Demandes traitées	3	5	5
Réexamen — Article 48.1			
Dépôts	3	2	1
Demandes traitées	0	3	1
Abus — Article 67			
Dépôts	2	0	0
Demandes traitées	0	2	0
Candidats à l'examen de compétence des agents			
Brevets	112	116	148
Marques de commerce	37	31	48

Engagements

La Commission s'est engagée à traiter 25 p. 100 des cas portant sur des décisions finales prises en vertu de l'« ancienne loi » et de voir à ce qu'il n'y ait aucun cas en attente. L'OPIC s'est en outre engagé à revoir et à rationaliser le processus d'accréditation des agents de brevets (voir le tableau 2, page 11).

Résultats

La Commission respecte ses normes de service : elle communique avec les demandeurs pour fixer la date des audiences dans un délai de 24 mois en ce qui concerne les brevets, et dans un délai de deux mois en ce qui concerne les dessins industriels.

Le nombre de candidats à l'examen des agents de brevets continue d'augmenter, ce qui a entraîné des changements à l'administration de l'examen, après des discussions avec l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada. Le principal changement concernait la possibilité, pour un candidat, de conserver une note de passage obtenue à une épreuve écrite et de la reporter à une autre année.

Marques de commerce

La Direction des marques de commerce détermine si un requérant a le droit exclusif d'employer une marque de commerce à l'égard d'un ensemble précis de marchandises ou de services. La Direction tient le registre des marques de commerce, dans lequel sont inscrites toutes les marques de commerce déposées au Canada. Elle diffuse également de l'information afin de sensibiliser le public aux marques de commerce et procure aux propriétaires les renseignements dont ils ont besoin pour protéger leurs marques.

L'OPIC examine les demandes d'enregistrement de marques de commerce pour s'assurer qu'elles satisfont à toutes les exigences de la *Loi sur les marques de commerce*. Lorsqu'une demande est conforme à ces exigences, elle est publiée dans le *Journal des marques de commerce*, qui paraît chaque semaine. Si la marque de commerce ne fait l'objet d'aucune opposition, elle peut être enregistrée.

Les décisions du registraire des marques de commerce peuvent être portées en appel auprès de la Cour fédérale du Canada.

Engagements

AMÉLIORATION DU SERVICE

Afin d'offrir des services améliorés à ses clients, la Direction s'est

Principaux objectifs

- réduire les délais d'exécution à 11 mois
- garder le nombre de demandes en attente à un maximum de 53 500

Stratégie

- embaucher 20 examinateurs de façon à faire passer l'effectif à 35
- réaliser des gains en efficience au moyen de la mise en œuvre d'un plan de restructuration, y compris l'automatisation du système de recherche

TABLEAU 3

Résultats opérationnels trimestriels — Marques de commerce*
Résultats annuels réels et prévus

	Demandes d'enregistrement	Demandes traitées	Délais d'exécution (mois)	Demandes en attente d'examen
1er trimestre	9 815	8 020	15	53 199
2e trimestre	9 451	7 163	17	56 910
3e trimestre	9 112	8 556	17	55 027
4e trimestre	9 598	8 482	16	53 332
Total annuel	37 976	32 221	16	53 332
Prévision annuelle	56 265	32 000	11	-

*En raison de rajustements de fin d'année, il est possible que les chiffres trimestriels diffèrent des données (de fin d'année) présentées au tableau 7.

engagée à réduire les délais d'exécution et à limiter le nombre de demandes en attente. L'augmentation de sa capacité d'examen, grâce à l'embauche de nouveaux examinateurs, et la mise en œuvre d'un plan de restructuration concernant le processus d'examen figuraient au rang des principaux engagements pris en 2001-2002 par la Direction.

PRÉSENCE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Le Protocole de Madrid est une entente internationale, administrée par l'OMPI, selon laquelle un demandeur de marque de commerce peut déposer une seule demande, dans une seule langue, et payer une seule taxe pour obtenir la protection de sa marque dans n'importe quels des 56 pays qui ont adhéré au Protocole.

Le Canada n'a pas encore décidé de son adhésion, mais la Direction s'était engagée à commencer les recherches préparatoires, l'analyse et le processus de consultation destinés à permettre au Canada de prendre position quant à son intérêt à adhérer au Protocole.

Résultats

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Le nombre de demandes d'enregistrement de marques de commerce déposées a diminué d'environ 15 p. 100 en 2001-2002, pour se situer à 37 691, comparativement à 44 809 en 2000-2001. Cette diminution du nombre de demandes est comparable à celle qu'ont connu d'autres offices de la PI.

Le nombre de demandes traitées a augmenté de plus de 7 p. 100 pour se situer à 32 351, atteignant l'objectif fixé de 32 000. La diminution du nombre de dépôts, conjuguée à la hausse substantielle du nombre d'examinateurs, fait en sorte que le nombre de demandes d'examen en attente a commencé à diminuer à la Direction.

Le nombre de demandes en attente d'examen a culminé à 57 000 en septembre, et a diminué par la suite jusqu'à la fin de l'exercice. De même, le délai d'exécution entre le dépôt d'une demande et le premier rapport de l'examinateur a culminé à un peu plus de 17 mois en janvier, pour diminuer par la suite et atteindre un peu moins de 16 mois à la fin de l'exercice. L'objectif de 11 mois n'a pas été atteint en raison des gains en efficience et en capacité opérationnelle qui n'ont été réalisés que vers la fin de l'exercice. Ces gains devraient toutefois entraîner une importante réduction des délais d'exécution et du nombre de demandes en attente en 2002-2003.

FIGURE 3 Demandes d'enregistrement de marques de commerce

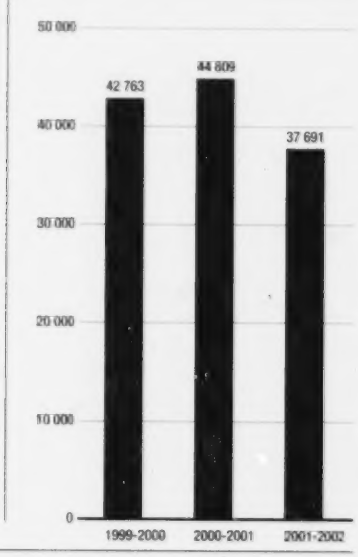

FIGURE 4 Demandes de marques de commerce traitées

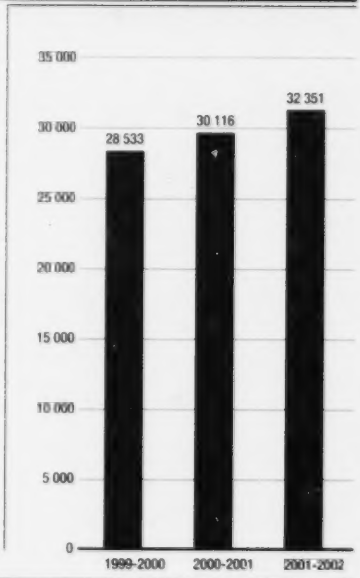

SYSTÈME DE RECHERCHE AUTOMATISÉ

En 2001-2002, la Direction a mis en place un système de recherche entièrement automatisé pour les marques de commerce. Le système permet d'augmenter l'efficacité des recherches devant être effectuées dans le cadre du processus d'examen et rend le processus plus cohérent. L'utilisation de ce système a grandement contribué à permettre à la Direction de réduire le nombre de demandes en attente et les délais d'exécution.

Commission des oppositions des marques de commerce

La Commission des oppositions des marques de commerce (COMC) est formée d'un président, de trois membres et d'un agent d'audition aux fins de l'article 45. Chacun jouit de pouvoirs délégués par le registraire des marques de commerce pour tenir des audiences et rendre des décisions dans l'un ou l'autre des cas litigieux visés par la *Loi sur les marques de commerce*.

Ces litiges tombent sous le coup de l'article 38 (déclaration d'oppostion) ou de l'article 45 (radiation sommaire). Le premier type de litige survient lorsqu'une personne produit une déclaration d'opposition pour contester l'enregistrement d'une marque de commerce proposée qui a été annoncée dans le *Journal des marques de commerce*. Dans le second cas, une personne peut demander au registraire de supprimer une marque de commerce du registre des marques de commerce en alléguant que la marque de commerce n'est pas employée au Canada. Si le propriétaire ne répond pas, la marque de commerce est radiée.

Engagements

La COMC s'est engagée à améliorer la qualité de ses services en examinant des façons de restructurer le processus d'opposition, en rationalisant la réglementation et en recrutant des agents d'audition supplémentaires.

La COMC s'est engagée à améliorer la qualité de ses services en examinant des façons de restructurer le processus d'opposition, en rationalisant la réglementation et en recrutant des agents d'audition supplémentaires.

Résultats

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

La Commission continue d'observer une baisse du nombre de déclarations d'opposition déposées, qui se situe à 931 pour 2001-2002, soit environ 4,5 p. 100 des marques annoncées. Ce taux, en baisse constante, était de 6,5 p. 100 il y a cinq ans. Le nombre de demandes de radiation s'est stabilisé à environ 700 (voir le tableau 4).

Les auditions orales se tiennent dans les 12 mois suivant la déclaration d'opposition, et dans les cinq mois suivant la demande de radiation. La décision est rendue dans le mois qui suit l'audition orale dans le cas d'une déclaration d'opposition, et dans les deux mois qui suivent l'audition dans le cas d'une demande de radiation.

Droits d'auteur

Conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*, l'OPIC est chargé de l'enregistrement des droits d'auteur au Canada. L'enregistrement signifie que la Division du droit d'auteur de la Direction du droit d'auteur et des dessins industriels a enregistré les détails relatifs aux droits d'auteur et délivré un certificat d'enregistrement.

Sous la direction du commissaire aux brevets et du registraire des droits d'auteur, la Division tient le registre des droits d'auteur, dans lequel le public peut effectuer sans frais des recherches en vue d'obtenir des renseignements sur des droits d'auteur précis.

TABLEAU 4

Résultats opérationnels — Commission des oppositions des marques de commerce

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Déclarations d'opposition déposées	1 077	1 145	931
Décisions rendues dans des dossiers d'opposition	168	121	104
Abandons de dossiers d'opposition	-	966	1 037
Avis signifiés en vertu de l'article 45	849	693	690
Décisions rendues en vertu de l'article 45	610	573	553

Engagements

Au cours de l'exercice, la Division s'était engagée principalement à :

- automatiser le registre des droits d'auteur afin d'en faciliter l'accès par voie électronique;
- améliorer les délais d'exécution ou les maintenir au même niveau.

Résultats

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Le nombre de demandes d'enregistrement de droits d'auteur est en baisse depuis 1993. L'OPIC a reçu 6 377 demandes de droits d'auteur en 2001-2002, ce qui représente une baisse de 36 p. 100 par rapport aux 9 949 demandes déposées en 1993-1994. Au cours de l'exercice, les délais d'exécution sont demeurés stables. Il fallait compter environ trois semaines de la date du dépôt jusqu'à l'enregistrement, ce qui représentait un délai moindre que l'objectif de quatre semaines (voir le tableau 5).

MISE EN VALEUR DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Au cours de l'exercice, l'OPIC a rendu accessible dans Internet son nouveau système automatisé de droits d'auteur, CREATION. Ce système donne accès au registre des droits d'auteur (droits d'auteur enregistrés depuis 1991) et permet aux clients d'enregistrer leurs droits d'auteur en ligne. À la fin de l'exercice, environ 20 p. 100 des demandes d'enregistrement de droits d'auteur étaient déposées par voie électronique. Grâce à CREATION, le personnel de l'OPIC est en mesure d'offrir aux clients un service plus rapide et plus uniforme en matière de droits d'auteur.

De plus, la Division du droit d'auteur et la Direction de l'information ont poursuivi des discussions avec la Bibliothèque nationale du Canada à propos d'une future collaboration dans un projet visant à augmenter la sensibilisation du public canadien à la question des droits d'auteur. On envisage présentement d'établir un accord de partenariat officiel.

TABLEAU 5

Résultats opérationnels trimestriels — Droits d'auteur*
Résultats annuels réels et prévus

	Demandes d'enregistrement	Demandes traitées	Délais d'exécution (mois)
1er trimestre	1 891	1 769	0,5
2e trimestre	1 422	1 440	0,5
3e trimestre	1 411	1 385	0,5
4e trimestre	1 653	1 875	0,5
Total annuel	6 377	6 469	0,5
Prévision annuelle	5 950	7 100	0,7

*En raison de rajustements de fin d'année, il est possible que les chiffres trimestriels diffèrent des données (de fin d'année) présentées au tableau 7.

FIGURE 5 Demandes d'enregistrement de droits d'auteur

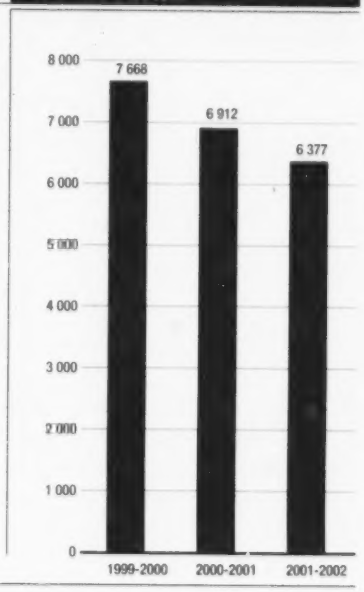

FIGURE 6 Demandes de droits d'auteur traitées

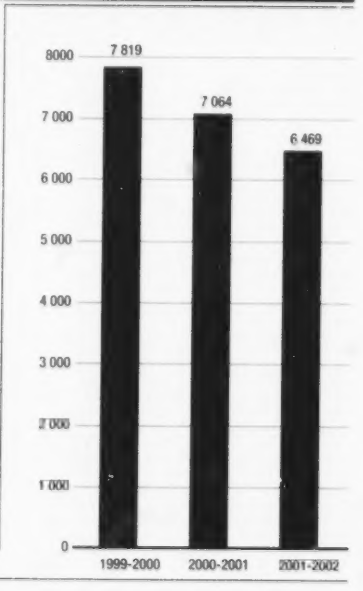

FIGURE 7 **Demandes d'enregistrement de dessins industriels**

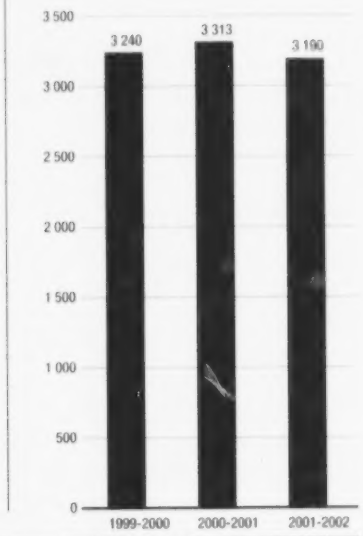

FIGURE 8 **Demandes de dessins industriels traitées**

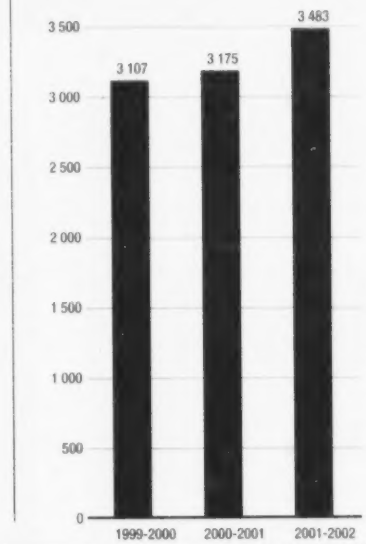

Dessins industriels

La Division des dessins industriels de la Direction du droit d'auteur et des dessins industriels reçoit, traite, classifie, recherche et examine les demandes d'enregistrement de dessins industriels. La Division perçoit également les taxes applicables et enregistre les cessions, les licences ainsi que les changements de propriété. Ses principaux clients sont des fabricants (qui peuvent être de simples particuliers ou de vastes sociétés), représentés pour la plupart par des agents de brevets. Aucun droit de propriété ne peut être revendiqué à l'égard d'un dessin industriel à moins que ce dernier n'ait été enregistré. Le propriétaire d'un dessin industriel enregistré bénéficie d'une protection d'une durée de 10 ans, à condition d'avoir acquitté les taxes périodiques.

La Division a pour mandat d'enregistrer des dessins industriels, ce qui confère à leurs propriétaires des droits exclusifs et leur offre une protection légale contre la contrefaçon. Une fois enregistrés, les dessins industriels sont rendus publics et versés dans le registre tenu par la Division. Les clients de l'OPIC consultent ce registre en vue de préparer le dépôt de nouvelles demandes et d'évaluer les cas de contrefaçon. Le registre est un outil de référence inestimable. Il offre un aperçu historique des innovations depuis l'époque de la Confédération et même avant, et il peut inspirer des améliorations susceptibles d'être apportées à des dessins existants.

Engagements

Au cours de l'exercice, la Direction s'était engagée principalement à :

- mettre au point les principales composantes de la phase I de son système automatisé DesignPlus;
- améliorer les délais d'exécution ou à les maintenir au même niveau.

Résultats

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Le nombre de demandes d'enregistrement de dessins industriels a été assez constant depuis 1996; il se chiffre aux alentours de 3 000 à 3 400 chaque année. En 2001-2002, l'OPIC a reçu 3 190 demandes d'enregistrement de dessins industriels (voir la figure 7).

Au cours de l'exercice, les délais d'exécution se sont améliorés. Ils sont passés à 10,7 mois, entre le moment du

TABLEAU 6

Résultats opérationnels trimestriels — Dessins industriels*
Résultats annuels réels et prévus

	Demandes d'enregistrement	Demandes traitées	Délais d'exécution** (mois)	Demandes en attente d'examen
1er trimestre	760	866	11,5	3 339
2e trimestre	894	777	11,8	3 456
3e trimestre	781	925	11,2	3 312
4e trimestre	755	915	10,7	3 152
Total annuel	3 190	3 483	10,7	3 152
Prévision annuelle	3 325	3 780	11,5	-

* En raison de rajustements de fin d'année, il est possible que les chiffres trimestriels diffèrent des données (de fin d'année) présentées au tableau 7.
** Entre le moment du dépôt jusqu'à l'envoi par la poste du certificat d'enregistrement.

dépôt jusqu'à l'envoi par la poste du certificat d'enregistrement. L'objectif prévu de 11,5 mois a donc été dépassé. Le nombre de demandes en attente d'examen à la Division a également connu une baisse. La Division prévoit que cette tendance à la baisse se maintiendra au cours du prochain exercice.

DESIGNPLUS

Au cours de l'exercice, la Division a essentiellement axé ses efforts sur la mise au point des principales composantes de son système automatisé DesignPlus. Ce système aidera l'OPIC à améliorer les services en lui permettant de réduire les délais d'exécution.

Topographies de circuits intégrés

Les topographies de circuits intégrés (TCI) sont la forme de PI la plus récente. Logées dans des microcircuits, les TCI sont essentielles à la bonne marche de nos secteurs de l'information, de la communication et du divertissement. Elles sont aussi largement utilisées dans des domaines tels que la médecine et l'aérospatiale, et se retrouvent dans un nombre croissant d'appareils électroménagers et de produits électroniques.

La *Loi sur les topographies de circuits intégrés* est entrée en vigueur en 1993. Les propriétaires de TCI peuvent protéger leurs créations contre la contrefaçon au Canada en les enregistrant auprès du registraire des topographies.

Direction de l'information

La Direction de l'information établit un pont entre l'OPIC et sa clientèle externe. Elle détient de ce fait la responsabilité : d'élaborer des processus permettant à l'OPIC de comprendre et d'analyser les besoins de ses clients et d'y répondre; d'exécuter le programme de sensibilisation de l'OPIC; et de gérer la diffusion de l'information relative à la PI de façon conforme aux normes internationales et gouvernementales.

Engagements

Au cours de l'exercice, la Direction s'était engagée principalement à :

- élaborer une stratégie de gestion des relations avec les clients (GRC) en vue de cerner et d'analyser les besoins des clients et d'y répondre, stratégie dont la première étape consistait à effectuer un vaste sondage portant sur le degré de satisfaction de la clientèle;
- élaborer un programme de sensibilisation durable d'après un cadre fondé sur des pratiques exemplaires;
- gérer efficacement la diffusion de l'information relative à la PI détenue par l'OPIC conformément aux principes reconnus de gestion de l'information, et à respecter l'engagement pris envers le Secrétariat du Conseil du Trésor d'améliorer la satisfaction de la clientèle quant au site Web de l'OPIC, plus particulièrement en ce qui a trait à la navigation, dans une proportion de 10 p. 100 d'ici 2005-2006.

Résultats

GESTION DES RELATIONS AVEC LES CLIENTS

La Direction a élaboré une stratégie de GRC et effectué un vaste sondage auprès des clients en décembre 2001. Le sondage, élaboré à la suite des travaux de groupes de consultation regroupant des clients, a permis à l'OPIC de déterminer les priorités clés de ses clients et les améliorations susceptibles d'être apportées aux services.

Le sondage a révélé que, dans l'ensemble, environ 80 p. 100 des clients de l'OPIC étaient satisfaits des services fournis. Leur impression de l'OPIC en tant qu'organisation était également favorable, le taux de satisfaction s'élevant à environ 75 p. 100. Un message qui est ressorti clairement du sondage est que les clients souhaitent que les délais d'exécution soient moins longs.

Le sondage, qui comprenait « l'outil de mesures communes » (élaboré par le Centre canadien de gestion et le Secrétariat du Conseil du Trésor), offrira à l'OPIC au plan de la satisfaction des clients un point de référence important pour évaluer les améliorations apportées, par rapport à lui-même mais aussi par rapport à d'autres ministères et organismes.

Allié aux travaux des groupes de consultation qui l'ont précédé, le sondage a marqué avec succès le lancement de la GRC à l'OPIC; il a également permis à l'organisation de s'engager résolument sur la voie du service à la clientèle — en offrant des produits et des services de qualité qui répondent aux besoins des clients.

Le Centre de services à la clientèle (CSC) a aussi organisé des ateliers sur la description des processus avec les employés des secteurs d'activité afin de déterminer où il conviendrait d'améliorer la prestation des services aux clients.

FIGURE 9 Demandes de renseignements

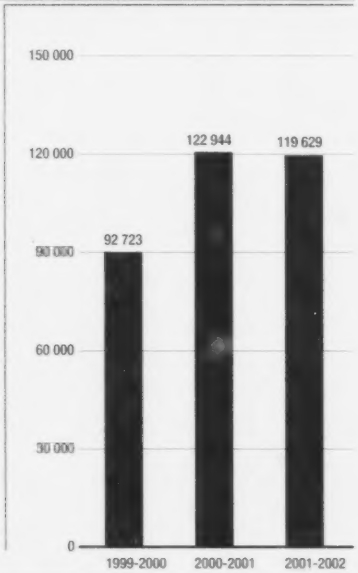

CENTRE DE SERVICES À LA CLIENTÈLE

Le CSC a répondu à environ 120 000 demandes de renseignements en matière de PI (voir la figure 9) au cours de l'exercice. Afin d'offrir aux clients des services plus rapides et plus efficaces, le CSC a relié tous les agents d'information de l'OPIC à un nouveau système automatisé de répartition des appels, système qui achemine tous les appels d'arrivée vers la ressource appropriée. Dans le cadre de la stratégie de la GRC, le CSC a également réorganisé la base de données sur les clients afin d'améliorer la capacité de mesure du rendement du Centre.

Le CSC a maintenant accès par voie électronique (Internet) à la base de brevets du USPTO (WEST), ce qui a permis à l'OPIC de retirer les volumineux dossiers de recherche sur papier de la collection américaine.

PROGRAMME DE SENSIBILISATION

L'OPIC est résolu à exécuter un programme de sensibilisation durable qui appuiera sa troisième priorité stratégique : permettre aux Canadiens de se familiariser avec la PI, de mieux la connaître et de l'utiliser plus efficacement.

Au début de 2001, l'OPIC a procédé à un sondage sur les pratiques exemplaires en matière de diffusion de l'information sur la PI à l'échelle internationale et à un examen de la documentation interne, ce qui devait constituer le point de départ d'un programme de sensibilisation. Ces deux activités ont servi de base à l'élaboration du Plan stratégique 2002 à 2006 du programme de sensibilisation, qui définit une vision et une orientation stratégique en vue de l'élaboration d'un programme de sensibilisation durable.

Pour ce faire, il faut rechercher et appliquer des pratiques exemplaires et renforcer les relations avec les offices de la PI étrangers. L'OPIC collabore avec des partenaires clés afin d'élaborer des projets pilotes ou des initiatives, et travaille également à mettre au point des outils de mesure du rendement pour évaluer le succès du programme de sensibilisation.

DIFFUSION

Lorsque des innovateurs canadiens et étrangers cherchent à obtenir des droits de PI, des renseignements opérationnels stratégiques et des renseignements techniques sont rendus publics

grâce à la divulgation des éléments créatifs et des processus qui sous-tendent leurs innovations. L'OPIC veille à ce que cette masse de données et de renseignements stratégiques soit non seulement versée dans les bases de données qu'il crée et tient à jour, mais aussi accessible à la population canadienne. En agissant ainsi, l'OPIC contribue à combler le manque de connaissances et d'innovations — deux éléments essentiels dans une économie axée sur le savoir.

En 2001-2002, l'OPIC a déterminé le besoin de gérer efficacement l'information organisationnelle conformément aux normes internationales en matière de PI ainsi qu'à la législation et aux politiques gouvernementales. Au cours du dernier exercice, l'OPIC a intégré la gestion de plusieurs fonctions dans le but de permettre l'application uniforme des normes et des principes de gestion de l'information aux différents modes de prestation, y compris le site Web de l'OPIC, le site intranet, les publications et les produits d'échange de données.

Amélioration du service

Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour donner suite aux commentaires de ses clients, l'OPIC a modifié son site Web en 2001-2002 pour le rendre plus convivial et pour améliorer la présentation ainsi que les fonctions de navigation. L'OPIC a notamment amorcé un projet de conversion de fichiers qui permettra à toute la population canadienne de bénéficier d'une accessibilité accrue.

FIGURE 10 **Trafic — Site Web**

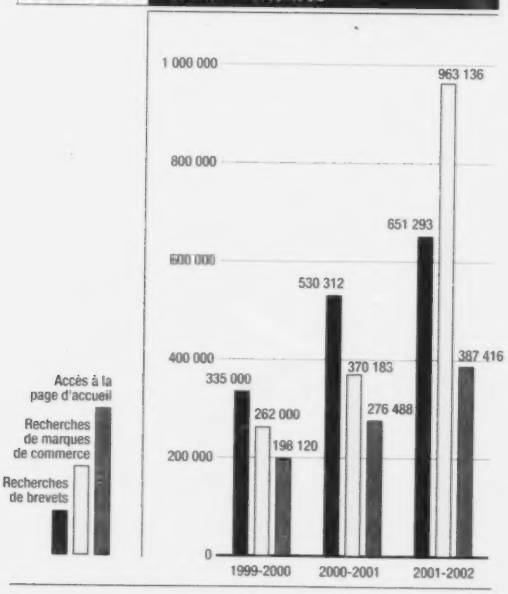

Utilisation du site Web

Le site Web bilingue de l'OPIC contient environ 1000 pages, une collection en pleine croissance de plus de 2000 fichiers PDF et de 50 applications de commerce électronique, ainsi que ses bases de données vedettes accessibles au public (Base de données sur les brevets canadiens et Base de données sur les marques de commerce canadiennes). Le site a été consulté à plus de deux millions de reprises au cours de l'exercice, y compris plus de 387 000 visites à la page d'accueil, ainsi que quelque 651 000 recherches dans la base de données sur les brevets et 963 000 recherches dans la base de données sur les marques de commerce. (L'OPIC prévoit que le prochain rapport présentera des chiffres moins élevés, parce que certaines recherches robotisées ou programmées à l'avance ont gonflé artificiellement les statistiques relatives aux recherches effectuées dans la base de données sur les marques de commerce.) Ces chiffres démontrent que le site Web de l'OPIC a une très grande visibilité et qu'il constitue un outil précieux pour les personnes qui cherchent des renseignements en matière de PI (voir la figure 10).

Diffusion des données

L'Unité de diffusion des données procure des données sur les brevets à 31 pays en vertu de divers accords d'échange. De plus, l'OPIC échange des données bibliographiques avec l'OEB, le USPTO et l'OBJ. Dans le cadre de son programme de diffusion, l'OPIC génère des revenus grâce à la vente de données relatives à la PI (brevets et marques de commerce) à plus de 15 importants fournisseurs commerciaux à l'échelle internationale.

Utilisation du Centre de ressources

Le Centre de ressources de l'OPIC fournit des services de bibliothèque et de référence de haute qualité aux clients internes de l'OPIC et aux professionnels de la PI, tant au gouvernement fédéral que dans le secteur privé. Le Centre a répondu à environ 5 000 demandes de renseignements au cours de l'exercice, et a effectué pour le compte des examinateurs de brevets plus de 4 000 prêts entre bibliothèques afin d'appuyer le processus d'examen des brevets.

Ces chiffres démontrent que le site Web de l'OPIC a une très grande visibilité et qu'il constitue un outil précieux pour les personnes qui cherchent des renseignements en matière de PI.

TABLEAU 7

Données sur les réalisations par secteur d'activité*

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Demandes déposées			
Brevets	36 784	39 657	40 175
Nationaux	15 211	14 940	13 530
Traité de coopération en matière de brevets	21 573	24 717	26 645
Marques de commerce	42 763	44 809	37 691
Droits d'auteur	7 668	6 912	6 377
Dessins industriels	3 240	3 313	3 190
Topographies de circuits intégrés	6	1	3
Requêtes d'examen			
Brevets	21 909	22 162	30 880
Demandes traitées			
Brevets	18 838	18 392	19 758
Délivrances – Enregistrements			
Brevets	13 109	11 888	12 445
Marques de commerce	16 186	16 940	16 746
Droits d'auteur	7 629	6 879	6 312
Dessins industriels	2 805	2 850	3 128
Topographies de circuits intégrés	6	1	3
Abandons			
Marques de commerce	12 347	13 176	15 605
Droits d'auteur	190	185	157
Dessins industriels	302	325	355
Maintiens – Renouvellements			
Brevets	211 826	222 500	240 196
Marques de commerce	7 086	6 623	7 241
Dessins industriels	1 117	1 084	1 047
Cessions			
Brevets	49 000	52 003	60 819
Marques de commerce	48 173	47 025	44 880
Droits d'auteur	1 504	1 125	1 168
Dessins industriels	827	820	893
Demandes de renseignements traitées			
Brevets	30 366	22 439	24 137
Demandes concernant l'état de brevets	24 287	53 499	63 673
Marques de commerce	14 871	23 027**	19 991
Droits d'auteur	13 669	13 237**	8 225
Dessins industriels	2 629	2 972**	1 204
Topographies de circuits intégrés	172	140	48
Demandes de renseignements généraux	2 878	4 231	1 613
Autres demandes	3 851	3 399	738

*En raison de rajustements de fin d'année, les chiffres peuvent différer des données trimestrielles.
**En raison de rajustements de fin d'année, les chiffres peuvent différer des données publiées au préalable.

Contexte international

Comme il le fait depuis déjà longtemps, l'OPIC a continué de fournir en 2001-2002 de l'assistance technique aux pays en voie de développement en ce qui concerne l'administration du régime de la PI. L'OPIC, en collaboration avec l'OMPI, a offert à des représentants de l'Amérique latine et des Caraïbes (voir la photo) de la formation spécialisée, axée sur la gestion de la qualité et du service à la clientèle quant à la prestation de services liés aux brevets. L'OPIC a également continué de fournir des services continus à certains pays en développement en ce qui a trait à la recherche et à l'examen en matière de brevets, et il a organisé de nombreuses rencontres bilatérales et visites de représentants de pays développés et de pays en développement. Cette assistance technique offerte par l'OPIC appuie l'objectif à long terme du Canada qui vise l'établissement d'une économie plus stable et plus autonome dans les pays en voie de développement.

Comme on l'a déjà indiqué dans le présent rapport, l'OPIC a continué de participer aux discussions tenues à l'échelle internationale en vue d'harmoniser les exigences du régime de la PI et de faciliter l'accès au régime en question. L'OPIC a également continué de suivre de près les activités d'autres importantes tribunes concernées par la PI, notamment l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Contexte national

Modifications législatives

Le projet de loi S-17, *Loi modifiant la Loi sur les brevets*, est entré en vigueur le 12 juillet 2001. Il a rendu la *Loi sur les brevets* conforme aux obligations prises par le Canada aux termes de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'OMC. Selon ces modifications, tous les brevets non expirés dont la durée de protection est inférieure à 20 ans (à compter de la date du dépôt de la demande au Canada) bénéficient automatiquement d'une prolongation portant cette durée à 20 ans, soit la période de protection minimale exigée par l'ADPIC. En modifiant la *Loi sur les brevets*, le Canada confirme l'engagement qu'il a pris de faire en sorte que ses lois et ses règlements sur la PI demeurent parmi les plus modernes et les plus progressistes au monde.

L'OPIC poursuit ses consultations sur un éventuel projet de loi omnibus sur la PI, qui moderniserait l'administration de la PI au Canada. Les changements proposés seraient non controversés et de nature administrative et correspondraient également aux modifications législatives nécessaires pour que le Canada puisse respecter ses obligations découlant du Traité sur le droit des brevets (TDB).

Modifications apportées aux règlements

Les *Règles sur les brevets* ont également été modifiées afin d'offrir une plus grande marge de manœuvre dans le traitement des demandes internationales déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT).

REPRÉSENTANTS DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (DU 28 MAI AU 7 JUIN 2001)

Arrière : Carlos Guillermo Pacheco Hernandez, Venezuela; Fabián Pablo Loyato, Argentine; Maria Laura Glisenti Cheveste, Uruguay; Franklin Bruno Mérchor Valderrama, Pérou; Adalberto Pérez Galindo, Cuba; Paulo Roberto Dutra Magalhaes, Brésil; Jorge Patricio Fuentes Antilao, Chili; Rodolfo A. Godoy Gonzalez, Guatemala. Avant : Diane Brazeau, OPIC; Teresa Ponce León, Mexique; Andrea Titus, Antigua-et-Barbuda.

Environ 65 nouveaux examinateurs de brevets et de marques de commerce ont été embauchés au cours du présent exercice.

Kiosque de l'OPIC au salon de carrière universitaire

En 2001-2002, l'OPIC a entrepris plusieurs projets destinés à renforcer l'infrastructure qui permet la prestation de services de haute qualité à sa clientèle. L'OPIC concentre ses efforts dans trois catégories : le commerce électronique et l'infrastructure de la technologie de l'information, la modernisation du cadre de gestion des ressources humaines de l'OPIC et la fonction moderne de contrôleur.

Commerce électronique et harmonisation à l'échelle internationale

Engagements

L'OPIC a atteint l'objectif d'Industrie Canada dans le cadre du projet Gouvernement en direct (GED), objectif qui vise à offrir en ligne tous les principaux services d'ici à décembre 2003. L'OPIC travaille à harmoniser les services qu'il offre à ceux dispensés par les offices d'autres pays et par la collectivité des agents de brevets au Canada.

Résultats

Dans le cas des droits d'auteur et des brevets, les clients peuvent maintenant déposer une demande et acquitter les taxes en ligne. Grâce à une entente conclue avec l'USPTO, l'OPIC aura accès au Trilateral Network, un réseau dont font partie l'USPTO, l'OEB et l'OBJ.

Infrastructure de la technologie de l'information et intégration de l'arrière-guichet

Engagements

L'OPIC entend se doter d'une infrastructure de la technologie de l'information adéquate, d'une capacité accrue et de systèmes internes intégrés afin de favoriser les projets de commerce électronique et d'harmonisation à l'échelle internationale.

Résultats

L'OPIC a mis sur pied plusieurs projets d'infrastructure, comme le projet d'amélioration du réseau interne, afin d'appuyer cet objectif. La mise en œuvre d'un système de recherche entièrement automatisé pour les marques de commerce et l'automatisation des processus relatifs aux dessins industriels contribueront à l'amélioration des services. En ce qui concerne les brevets, la définition des besoins des utilisateurs (y compris les besoins en services électroniques) en vue du renouvellement du système TechSource a constitué une réalisation de première importance. Ces initiatives sont à la base du plan de renouvellement des systèmes visant les cinq prochaines années, qui se traduira par une efficacité accrue des services et des systèmes.

Ressources humaines

Engagements

La capacité de l'OPIC de fournir des services en matière de PI de calibre mondial repose fondamentalement sur son effectif. À cette fin, l'OPIC doit savoir attirer et retenir une main-d'œuvre qualifiée, capable de relever les défis opérationnels auxquels l'organisation est confrontée. La Direction des ressources humaines s'est engagée à soutenir les efforts organisationnels en vue d'accroître la main-d'œuvre de l'OPIC de façon importante dans des secteurs précis et à améliorer la gestion des ressources humaines dans son ensemble.

Résultats

L'OPIC s'est concentré sur de nombreux projets liés au recrutement, à l'apprentissage et au perfectionnement ainsi qu'au mieux-être en milieu de travail. L'organisation a consulté 20 p. 100 de ses employés au moyen de groupes de discussion afin de recueillir leurs commentaires sur des questions relatives au milieu de travail de choix, et a fait une évaluation de problèmes à l'interne et à l'externe qui touchent son effectif. Tous ces efforts donneront lieu à l'élaboration d'une stratégie en matière de ressources humaines et de plans d'action pluriannuels qui seront axés sur la mise en œuvre des priorités stratégiques de l'OPIC. Au cours de 2002-2003, des champions seront nommés pour diriger des équipes et faire la promotion du recrutement, de l'équité en matière d'emploi, du mieux-être en milieu de travail, de l'apprentissage et du perfectionnement ainsi que des langues officielles.

RECRUTEMENT

En 2001-2002, l'OPIC a créé sur son site Web une page renfermant des possibilités d'emploi et un formulaire électronique de candidature lié à une base de données de candidats. La page des possibilités d'emploi, qui contient divers hyperliens vers des sites Web gouvernementaux, a été visitée 47 795 fois et a donné lieu à plus de 1 700 demandes d'emploi. L'OPIC a également participé à neuf salons des carrières tenus sur des campus universitaires (voir la photo, page 22). Environ 65 nouveaux examinateurs de brevets et de marques de commerce ont été embauchés au cours du présent exercice.

ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

Dans le cadre du processus de dotation, les gestionnaires de l'OPIC utilisent les répertoires d'équité en matière d'emploi de la Commission de la fonction publique. Des membres des groupes désignés se sont joints aux groupes de discussion et sont incités à indiquer leur appartenance à un groupe désigné afin que l'OPIC puisse mieux les aider à répondre à leurs besoins. Un plan d'équité en matière d'emploi sera établi au cours de 2002-2003; il sera basé sur une analyse démographique et sur les données concernant la disponibilité de l'effectif.

APPRENTISSAGE ET PERFECTIONNEMENT

Pour montrer qu'il encourage l'apprentissage continu des employés et qu'il tient compte des inquiétudes que ceux-ci ont soulevées à l'occasion du Sondage de 1999 auprès des fonctionnaires fédéraux, l'OPIC a produit les *Lignes directrices sur l'apprentissage*. Ces lignes directrices énoncent la position de l'organisme sur l'apprentissage continu et exposent les procédures des activités d'apprentissage et de formation. L'OPIC a aussi élaboré des lignes directrices sur le congé d'études, ainsi que des procédures en vue du remboursement des frais de formation.

Près de 120 employés ont participé à des ateliers où ils ont élaboré un plan d'apprentissage personnel (PAP). Les PAP sont des outils qui permettent aux employés de mettre l'accent sur leurs intérêts en matière d'apprentissage et de perfectionnement; de prendre en charge leur perfectionnement professionnel et personnel; ainsi que de déterminer, de planifier et d'orienter leur cheminement de carrière. Les PAP donnent l'occasion aux employés d'améliorer leur ensemble de compétences et d'en développer d'autres, de façon à améliorer leur valeur professionnelle.

Pour appuyer l'apprentissage continu, les gestionnaires de l'OPIC ont approuvé 1 425 demandes de formation au cours de 2001-2002, soit l'équivalent de 1 538 jours de formation.

MIEUX-ÊTRE EN MILIEU DE TRAVAIL

En 2001-2002, l'OPIC a entrepris plusieurs projets en vue de renforcer sa réputation d'être un endroit où il fait bon travailler et de favoriser de saines communications internes. L'OPIC a organisé des déjeuners du président (événements informels au cours desquels les employés intéressés peuvent discuter avec le président de toute question liée au milieu de travail). L'OPIC a également tenu trois forums des gestionnaires ainsi qu'une assemblée générale annuelle qui ont donné aux gestionnaires et aux employés l'occasion d'entendre les points de vue de divers conférenciers sur des questions liées au travail et de mettre en commun leurs expériences.

Dans le contexte des efforts qu'il déploie en vue d'améliorer l'environnement de travail, l'OPIC a exécuté un Programme de rétroaction tous azimuts. Ce programme a aidé les superviseurs à mieux se connaître, à comprendre comment leurs pratiques de gestion des personnes sont perçues par les autres et comment elles les touchent. Une tierce partie a été chargée de la collecte des données et de la rédaction d'un rapport comprenant des recommandations. Presque tous les superviseurs (94 p. 100) ont participé au programme, et 85 p. 100 des employés contactés ont répondu au sondage. Les résultats du sondage sont extrêmement positifs et reflètent les bonnes relations qui existent entre les superviseurs et leur personnel.

Modernisation de la fonction de contrôleur

La modernisation de la fonction de contrôleur est un concept axé sur une saine gestion des ressources et l'efficacité du processus décisionnel. Elle se situe au cœur même du cadre de gestion du gouvernement du Canada énoncé dans le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*. Dans le but d'offrir des services de qualité supérieure au public, le gouvernement du Canada s'est engagé à l'égard de l'excellence dans quatre secteurs : l'accent sur les citoyens, les valeurs, les résultats et les dépenses judicieuses. Les Canadiens s'attendent à voir une amélioration continue des pratiques de gestion, un accent accru sur les résultats, des dépenses judicieuses et la reddition de comptes.

La modernisation de la fonction de contrôleur prône la gérance efficace des ressources de tous types dans l'ensemble du gouvernement fédéral. Elle aspire à un travail plus judicieux pour obtenir de meilleurs résultats : décisions mieux informées, meilleures politiques et prestation améliorée des services. La modernisation de la fonction de contrôleur vise à fournir aux gestionnaires de l'information intégrée sur le rendement financier et non financier, une approche sûre en matière de gestion des risques, des systèmes de contrôle adéquats et un ensemble partagé de valeurs et de règles d'éthique.

Engagements

Les principaux engagements de l'OPIC en matière de modernisation de la fonction de contrôleur étaient les suivants :

- améliorer l'intégration des plans stratégiques pour ce qui est des opérations, des finances et de la technologie de l'information;
- réviser son barème tarifaire en fonction de sa capacité d'améliorer sensiblement la prestation de ses services;
- préparer l'organisation à mettre en œuvre un système de coûts par activité.

Résultats

Toujours soucieux d'améliorer ses processus de planification des activités et pour assurer sa viabilité financière à long terme, l'OPIC a continué d'employer une approche rigoureuse pour élaborer ses prévisions de revenus et ses analyses de rentabilisation relatives aux budgets des dépenses et des immobilisations. La structure de l'OPIC, qui exploite un fonds renouvelable, est fondée sur les revenus et requiert une analyse détaillée du contexte opérationnel

Elle aspire à un travail plus judicieux pour obtenir de meilleurs résultats : décisions mieux informées, meilleures politiques et prestation améliorée des services.

de l'organisme. Cette analyse doit tenir compte de la demande exprimée pour les produits et les services en matière de PI, des tendances et des volumes internationaux et antérieurs, de la croissance du produit intérieur brut, de la confiance des consommateurs, de même que de l'évolution de la capacité de production interne. En conséquence, les plans de dépenses de l'organisation requièrent la préparation d'analyses de rentabilisation distinctes pour les dépenses d'immobilisations et autres que d'immobilisations aux fins de la gérance efficace des ressources.

Sur le plan financier, l'OPIC continue d'être en bonne posture. Le profit net de l'organisation (après assistance d'immobilisation reportée et amortissement des immobilisations) s'élève à 229 000 $. Au cours des exercices précédents, l'OPIC a atteint le seuil de rentabilité (ou mieux) tout en maintenant sa capacité d'effectuer des dépenses stratégiques en matière d'immobilisations.

Cependant, l'OPIC a aussi admis que sa capacité de maintenir la prestation de ses services à un niveau comparable aux autres grands offices de la PI nécessitera plus de ressources financières, particulièrement pour ce qui est de remplir son engagement d'augmenter sa capacité d'examen. Ainsi, tout investissement visant à améliorer le service à la clientèle, ce qui comprend la réduction des délais d'exécution, l'offre de nouveaux produits et services, l'investissement dans une nouvelle technologie de l'information et l'accroissement de l'effectif, nécessitera une révision des tarifs de l'organisme. En 2001-2002, l'OPIC a amorcé un examen de ses tarifs, des services exigés par ses clients et des sommes nécessaires à la prestation de ces services. De plus, l'OPIC a effectué une analyse comparative de ses frais par rapport à ceux d'autres offices de la PI. En 2002-2003, l'OPIC élaborera des propositions sur la modification des tarifs et commencera à mener des consultations formelles auprès de ses clients et de ses partenaires.

Dans le cadre du mandat du gouvernement qui consiste à obtenir de meilleurs résultats pour les Canadiens, l'OPIC s'est engagé à mettre en œuvre un système de coûts par activité. L'OPIC a rempli l'engagement qu'il avait pris pour l'exercice 2001-2002, qui était d'effectuer l'analyse initiale et d'élaborer l'arrêté de projet du système. Ce système fournira aux cadres des renseignements sur les coûts qui les aideront à prendre des décisions plus éclairées.

Rapport de gestion

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le « Fonds ») tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, incombe à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les Comptes publics du Canada sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La gestion des services financiers du Fonds élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect de normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées par le Parlement, exécutées selon les règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition des comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Le Fonds s'efforce également de d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

À la demande du Fonds, les états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes, leurs rôles consistent à exprimer une opinion concernant la présentation fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2002, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de l'encaisse pour l'exercice terminée à cette date, conformément aux principes comptables des fonds renouvelables du gouvernement du Canada énoncés à la note 2 des états financiers. Cette vérification externe a été effectuée pour assurer une impartialité et une liberté afin de ne pas biaiser les présents états financiers.

Approuvé par :

Le commissaire aux brevets,
registraire des marques de commerce et président,

David Tobin

Le gestionnaire, Finances et Administration,

André Rousseau, CGA

Le 7 juin 2002

KPMG s.r.l.
Comptables agréés
45, rue O'Connor
Bureau 1000
Ottawa (Ontario) K1P 1A4
Canada

Téléphone (613) 560-0011
Télécopieur (613) 560-2896
www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AU SOUS-MINISTRE D'INDUSTRIE CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2002 et les états des résultats, de l'excédent d'exploitation accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tel qu'il est décrit à la note 2.

KPMG s.r.l.

Comptables agréés

Ottawa, Canada

Le 7 juin 2002

KPMG s.r.l., société à responsabilité limitée de propriété canadienne constituée en vertu des lois de l'Ontario, est un cabinet membre de KPMG International, association suisse.

TABLEAU 8

État de l'autorisation (employée) fournie (non vérifié)
pour l'exercice clos le 31 mars 2002 (en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	**Chiffres réels**	**Prévisions**	**Chiffres réels**
Bénéfice net pour l'exercice	4 215	229	6 423	5 036
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	12 809	14 483	14 875	17 847
Fonds provenant des opérations	17 024	14 712	21 298	22 883
Acquisitions nettes d'immobilisations	(12 500)	(9 846)	(4 590)	(3 668)
Variation du fonds de roulement (note 7)	2 248	828	2 137	3 536
Autres éléments	(9 274)	743	(12 760)	(5 174)
Autorisation (employée) fournie	(2 502)	6 437	6 085	17 577

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU 9

Conciliation de l'autorisation non employée (non vérifié)
au 31 mars 2002 (en milliers de dollars)

	2002	**2001**
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(54 105)	(46 606)
Virement du Conseil du Trésor crédit 5	(331)	(133)
	(54 436)	(46 739)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	5 665	5 942
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	(1 082)	(2 288)
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(49 853)	(43 085)
Limite de l'autorisation	5 000	15 000
Autorisation non employée reportée	54 853	58 085

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU 10

Bilan
au 31 mars 2002 (en milliers de dollars)

	2002	2001
Actifs		
À court terme		
Petite caisse	2	2
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	463	1 054
Tiers	1 110	1 510
Revenus non facturés	5 393	5 529
Charges payées d'avance	-	23
Immobilisations (note 3)	63 402	68 039
Revenus non facturés	105	263
	70 475	76 420
Passif		
À court terme		
Comptes de dépôts	833	632
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	2 858	2 434
Tiers	7 421	6 215
Revenus reportés	13 274	15 427
	24 386	24 708
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	3 808	3 127
Revenus reportés	24 440	17 089
	28 248	20 216
Assistance d'immobilisation reportée (note 4)	33 520	39 905
Avoir du Canada (note 5) :		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(54 105)	(46 606)
Surplus accumulé	38 426	38 197
	(15 679)	(8 409)
	70 475	76 420
Engagements (notes 6)		
Éventualités (note 10)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU 11

État des résultats
pour l'exercice clos le 31mars 2002 (en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus	77 269	72 513
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	45 498	37 415
Services professionnels	13 677	9 309
Amortissement des immobilisations	12 519	14 668
Logement	5 241	5 084
Matériels et fournitures	2 234	2 099
Information	328	464
Communications	573	489
Voyages	320	318
Fret et courrier	248	268
Entretien et réparation	398	258
Formation	280	190
Location	145	121
	81 461	70 683
Bénéfice net avant l'amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée, la réduction de la valeur d'élément d'actif et la perte sur disposition d'actifs	(4 192)	1 830
Amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
Bénéfice net avant disposition d'actifs et la réduction de la valeur d'élément d'actif	2 193	8 215
Perte sur disposition d'actifs et la réduction de la valeur d'élément d'actif (note 3)	(1 964)	(3 179)
Bénéfice net	229	5 036

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU 12

État du surplus accumulé
pour l'exercice clos le 31mars 2002 (en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	38 197	33 161
Bénéfice net pour l'exercice	229	5 036
Solde à la fin de l'exercice (note 5)	38 426	38 197

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU 13

État de l'évolution de l'encaisse
pour l'exercice clos le 31mars 2002 (en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	229	5 036
Plus : amortissement des immobilisations	12 519	14 668
Plus : perte sur disposition des actifs et la réduction de valeur d'élément d'actif	1 964	3 179
Moins : l'amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	(6 385)	(6 385)
	8 327	16 498
Variation du fonds de roulement (note 7)	828	3 536
Variation des autres éléments d'actif et du passif		
Revenus non facturés	158	440
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	681	618
Revenus reportés	7 351	1 224
	8 190	2 282
Ressources financières nettes provenant des activités d'exploitation	17 345	22 316
Activités d'investissment		
Acquisition d'immobilisations	(9 846)	(3 668)
Ressources financières nettes provenant des activités d'investissement et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	7 499	18 648
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	46 606	27 958
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice (note 5)	54 105	46 606

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

1 - But et autorisation

Le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le « Fonds ») octroie ou enregistre les droits exclusifs de propriété intellectuelle (PI) au Canada. En échange, le Fonds acquiert des renseignements sur la PI et des technologies de pointe qu'il diffuse auprès des entreprises, des industries et des citoyens canadiens pour améliorer leur rendement économique et leur compétitivité et pour inciter de nouvelles inventions et innovations.

Le Fonds a été établi le 1er avril 1994. L'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor fut octroyée le 22 février 1994 pour une somme maximale de 15 millions de dollars. Au courant de l'exercice, la somme maximale de l'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor a été réduite à 5 millions de dollars. Le Parlement a accordé au Fonds l'autorisation permanente de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements aux titres du fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire du déficit d'exploitation accumulé. Le Fonds peut retenir les surplus afin de poursuivre l'automatisation des opérations.

2 - Principales conventions comptables

CONCEPTS DE COMPTABILITÉ

Ces états financiers ont été préparés selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

CONSTATATION DES REVENUS

Les revenus sont calculés en utilisant la méthode de pourcentage d'achèvement, au fur et à mesure que les demandes de brevets, de marques de commerce et de dessins industriels sont traitées. Les frais reçus en excédant des revenus reconnus sont reflétés comme revenus reportés. Les revenus reconnus en excédant des frais reçus sont reflétés comme revenus non facturés. Les autres revenus sont reconnus lors de la réception des sommes. Les droits sont prescrits par divers décrets en conseil.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENT

Les immobilisations sont comptabilisées au coût (voir le tableau 14, page 33). Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, commençant au cours du mois suivant l'acquisition et s'échelonnant sur leurs durées de vie utiles estimatives, comme suit :

Logiciels	3 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Ameublement	10 ans
Équipement	10 ans
Améliorations locatives	5 ans
Systèmes	Durée de vie utile estimative, commençant dans l'exercice au cours duquel le système deviendra opérationnel

ASSISTANCE D'IMMOBILISATION REPORTÉE

Le Fonds a reçu 63 848 $ de l'État pour le développement du projet d'automatisation TechSource qui a été mis en place en 1997-1998. L'assistance d'immobilisation reportée est amortie en utilisant la méthode linéaire pour la durée de vie du système TechSource.

PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI

Les employés du Fonds ont droit à des prestations de cessation d'emploi calculées sur le niveau du salaire au moment de la cessation d'emploi tel que prévu dans leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi gagnées par un employé précédent son embauche au sein du Fonds représentent une obligation du Conseil du Trésor et, donc, ne sont pas inscrites aux comptes. Au 31 mars 2002, le passif du Conseil du Trésor pour les employés du Fonds est de 4,5 millions de dollars (2001 – 4,4 millions de dollars). L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés à l'OPIC est inscrite aux comptes comme indemnité à payer aux employés.

RÉGIME DE RETRAITE

Les employés du Fonds sont protégés par le Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente Loi, les contributions versées au Régime par le Fonds sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension du Fonds et sont imputées aux opérations sur une base courante. Le Fonds n'est pas tenu, dans le cadre de la Loi actuelle, de verser des contributions pour pallier les insuffisances du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires.*

UTILISATION D'ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenus et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités liées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables. L'utilisation d'estimation comptables concerne principalement les immobilisations, les revenus et les obligations salariales. Ces estimations sont revues annuellement et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus.

TABLEAU 14

3 - Immobilisations et amortissement accumulé
(en milliers de dollars)

	Coût au 31 mars 2001	Acquisition	Disposition	Coût au 31 mars 2002	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	11 354	1 857	-	13 211	7 000	6 211
Logiciels	689	27	-	716	676	40
Matériel informatique	6 122	1 700	5 753	2 069	258	1 811
Équipement	47	-	47	-	-	-
Ameublement	1 674	-	1 674	-	-	-
Systèmes						
INTREPID	3 735	-	-	3 735	2 447	1 288
TechSource	82 610	-	499	82 111	38 933	43 178
Autres	4 942	2 056	-	6 998	2 826	4 172
Systèmes en développement	2 496	4 206	-	6 702	-	6 702
Total	113 669	9 846	7 973	115 542	52 140	63 402

Au courant de l'année, le Fonds a réduit la valeur de l'immobilisation d'un coût d'acquisition de 7 973 $ (2001 – 12 464 $) et ayant une valeur comptable nette de 1 964 $ (2001 – 3 179 $) résultant d'un changement dans la durée de vie utile des immobilisations ou de la disposition d'actif.

4 - Assistance d'immobilisation reportée (en milliers de dollars)

	2002	2001
Contribution d'assistance d'immobilisation reportée	63 848	63 848
Amortissement accumulé	30 328	23 943
Valeur comptable nette	33 520	39 905

5 - Avoir du Canada

IMPUTATION NETTE ACCUMULÉE SUR L'AUTORISATION DU FONDS

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds.

SURPLUS ACCUMULÉ

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant l'imputation du déficit d'ouverture de 9,45 millions de dollars au moment de l'établissement du Fonds.

6 - Engagements (en milliers de dollars)

TECHSOURCE

Le Fonds a paraphé un engagement contractuel avec Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI) afin d'offrir des services d'entretien au système TechSource. Les fonds engagés sont comme suit :

2003	3 327
2004	3 327
2005	3 327
2006	496
	10 477

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Les paiements futurs de location sont comme suit :

2003	5 422
2004	5 422
2005	5 292
	16 136

TABLEAU 15

7 - Variations du fonds de roulement (en milliers de dollars)

Les composantes de variations de l'actif à cout terme comprennent :

	2002	2001
Comptes débiteurs	991	86
Revenus non facturés (court terme)	136	(283)
Charges payées d'avance	23	-
Comptes de dépôt	201	157
Comptes créditeurs	1 630	976
Revenus reportés (court terme)	(2 153)	2 600
	828	3 536

8 - Opérations entre apparentés

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements liés au logement, à la traduction et aux services du contentieux furent effectués avec les parties concernées pendant le cours normal des opérations.

9 - Assurance

Le Fonds n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

10 - Éventualités

CONGÉS DE MALADIE

Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces congés ne sont pas dévolus et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des indemnités à payer en congés de maladie au cours des prochains exercices ne peut être raisonnablement déterminé et ne figure donc pas dans les présents états financiers. Le paiement des indemnités de congés de maladie est inclus dans les opérations en cours au moment où il est encouru.

11 - Impôts

Le Fonds n'a pas à payer l'impôt sur le revenu.

Fonds renouvelable

En tant qu'organisme de service spécial (OSS) relevant d'Industrie Canada et exploitant un fonds renouvelable, l'OPIC finance entièrement ses activités grâce aux revenus tirés des droits versés par les clients pour les services en matière de PI qui leur sont fournis. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a récemment procédé à l'examen du Fonds renouvelable de l'OPIC et il a confirmé de nouveau le mandat et la viabilité financière de ce dernier.

Les états financiers du Fonds renouvelable de l'OPIC (le « Fonds ») ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus ainsi qu'avec les normes et les exigences de rapport du receveur général du Canada. L'OPIC a élaboré des conventions comptables et maintient les systèmes de gestion financière et de contrôle interne nécessaires en vue de s'acquitter de ses responsabilités au chapitre de la comptabilité et des rapports, ce qui garantit que les opérations sont comptabilisées et exécutées conformément à l'autorisation dont il bénéficie et que ses actifs sont protégés.

En accord avec le concept de la fonction moderne de contrôleur et en vue de mieux répondre aux exigences en matière de responsabilités de gestion et de présentation de rapports, l'OPIC retient les services de vérificateurs externes pour examiner les états financiers et indiquer si ces derniers reflètent avec exactitude la situation financière de l'OPIC à la fin de l'exercice.

Rapport de gestion

Bilan

Le *bilan* du Fonds démontre que l'OPIC est en bonne situation financière. À la fin de mars 2002, le bilan fait état d'une imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds renouvelable (INAAFR) de 54,1 millions de dollars (16,4 millions de dollars, exclusion faite des revenus reportés) et d'un surplus accumulé de 38,4 millions de dollars. (L'INAAFR représente la position de trésorerie du Fonds.) En raison de la bonne santé financière de l'OPIC et de sa capacité de gérer son encaisse, le Parlement a réduit l'autorisation de prélèvement de l'OPIC de 15 millions de dollars à 5 millions de dollars.

Les *immobilisations* de 63,4 millions de dollars, exclusion faite de l'amortissement, sont principalement imputables à la valeur nette des deux principaux systèmes de technologie de l'information (TI), TechSource pour les brevets et INTREPID pour les marques de commerce, ainsi qu'à d'autres investissements liés à des projets relatifs au commerce électronique.

Parmi les éléments de passif, les *revenus reportés* à court et à long terme, qui s'élèvent à 13,3 millions de dollars et à 24,4 millions de dollars, respectivement, correspondent aux montants payés d'avance pour les services qui seront fournis dans un avenir rapproché, et ces revenus sont directement liés au nombre croissant de dossiers en attente d'examen. Les revenus reportés totaux ont augmenté de 5,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'*assistance d'immobilisation reportée* (AIR) a diminué de 6,4 millions de dollars. L'AIR est amortie selon la méthode linéaire pour la durée de vie du système TechSource.

D'autres postes du bilan, comme les éléments d'actif et de passif, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs ainsi que les coûts liés à la cessation d'emploi, sont demeurés relativement stables.

Le *surplus accumulé* s'élève à 38,4 millions de dollars au 31 mars 2002. L'OPIC prévoit utiliser une partie de ce montant pour pallier toute fluctuation dans la demande et pour couvrir l'investissement requis en matière d'immobilisations. Le solde, aidera l'OPIC à maintenir ou à améliorer ses niveaux de service au moyen, par exemple, de la réduction des délais d'exécution (dans un contexte de demande croissante pour les produits et services en matière de PI), de l'offre de nouveaux produits et services, de l'investissement dans une nouvelle TI (p. ex. le commerce électronique) et de l'accroissement de l'effectif, tout en demeurant viable et responsable sur le plan financier.

État des résultats

Les *revenus* pour l'exercice financier 2001-2002 s'élèvent à 77,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 4,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux revenus tirés des frais de maintien et de cession en ce qui concerne les brevets.

Les *dépenses* pour la même période sont de 81,5 millions de dollars, ce qui représente une augmentation d'environ 10 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Cette augmentation est imputable en grande partie aux dépenses salariales, en raison de la somme importante qu'il faut investir dans l'embauche de nouveaux examinateurs afin de faire face à la demande accrue de produits et de services en matière de PI. Au cours des années à venir, les sommes investies dans les ressources humaines permettront une réduction considérable des délais d'exécution dans de nombreux secteurs et, par conséquent, elles généreront des revenus supplémentaires. Au cours de l'exercice, en raison d'une réévaluation par la direction de la durée de vie estimative des éléments d'actif ou en raison de leur désuétude, l'OPIC a amorti des immobilisations dont le coût d'origine est de 8 millions de dollars et dont la valeur comptable nette est de 2 millions de dollars. (Pour obtenir plus de détails sur les revenus et les dépenses, veuillez vous reporter aux graphiques de l'annexe 1.)

Le *profit net* avant AIR et amortissement des immobilisations se chiffre à un solde négatif de 4,2 millions de dollars; après l'AIR, il équivaut à un surplus de 229 000 $.

Annexe 1 Données financières

FIGURE 11 Revenus par produit et service

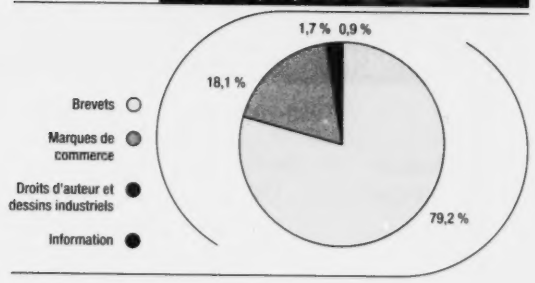

FIGURE 12 Dépenses de fonctionnement par catégorie

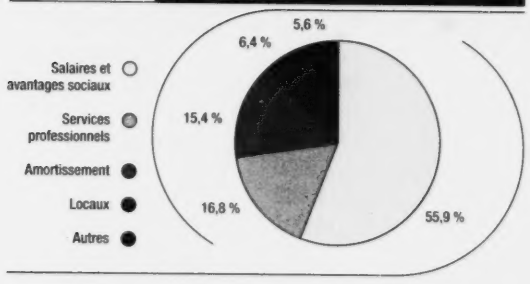

FIGURE 13 Dépenses par regroupement

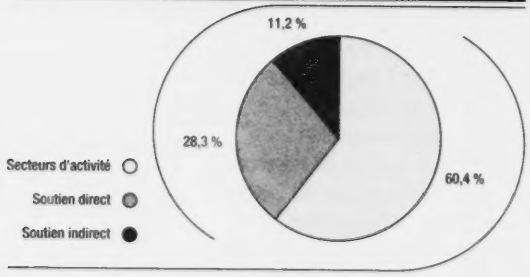

FIGURE 14 Revenus — Brevets

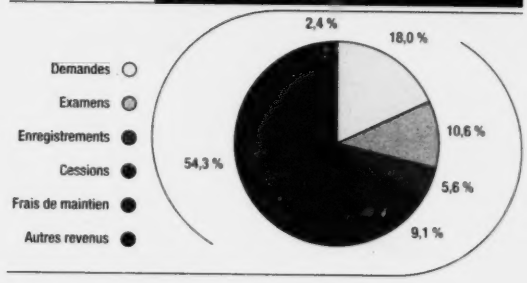

FIGURE 15 Revenus — Marques de commerce

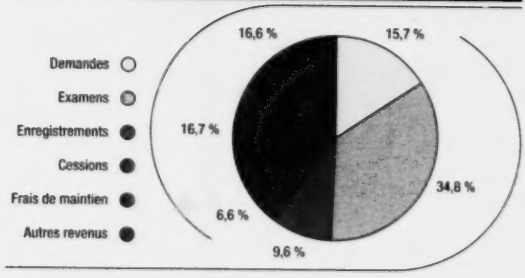

FIGURE 16 Revenus — Droits d'auteur et dessins industriels

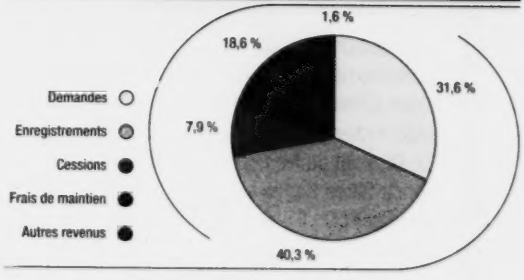

Annexe 2 Statistiques

Données sur les brevets

TABLEAU 16

Demandes de brevets déposées selon la langue

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Anglais	34 867	37 824	38 412
Français	1 917	1 833	1 763
Total	**36 784**	**39 657**	**40 175**

TABLEAU 17

Demandes de brevets déposées et brevets délivrés par province ou territoire

	Dépôts PCT	Dépôts non-PCT	Total	Brevets délivrés
Alberta	140	574	**714**	186
Colombie-Britannique	135	443	**578**	126
Île-du-Prince-Édouard	1	3	**4**	1
Manitoba	16	77	**93**	29
Nouveau-Brunswick	1	40	**41**	10
Nouvelle-Écosse	8	51	**59**	8
Nunavut	0	0	**0**	0
Ontario	429	1 882	**2 311**	534
Québec	314	1 007	**1 321**	319
Saskatchewan	8	89	**97**	27
Terre-Neuve-et-Labrador	2	19	**21**	4
Territoires du Nord-Ouest	0	0	**0**	1
Yukon	0	3	**3**	0
Total	**1 054**	**4 188**	**5 242**	**1 245**

TABLEAU 18

Les dix principaux demandeurs de brevets

The Proctor and Gamble Company	503
Telefonaktiebolaget LM Ericson	256
Bayer Aktiengesellschaft	242
BASF Aktiengesellschaft	198
E.I. Du Pont de Nemours and Company	188
Honda Giken Kogyo Kabushiki Kaisha	174
Unilever PLC	161
Lucent Technologies Inc.	153
3M Innovative Properties Company	152
L'Oréal	144

TABLEAU 19

Les dix principaux titulaires de brevets

The Proctor and Gamble Company	268
Lucent Technologies Inc.	155
AT&T Corp.	138
NEC Corporation	137
E.I. Du Pont de Nemours and Company	122
Westinghouse Air Brake Company	82
Xerox Corporation	75
Canon Kabushiki Kaisha	71
L'Oréal	71
General Electric Company	66

TABLEAU 20

Demandes de brevets déposées, requêtes d'examen et brevets délivrés par domaine

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Biotechnologie			
Demandes déposées	4 066	4 384	4 394
Requêtes d'examen	2 064	2 088	2 911
Brevets délivrés	677	614	643
Informatique			
Demandes déposées	6 574	7 088	7 181
Requêtes d'examen	3 389	3 428	4 774
Brevets délivrés	2 516	2 282	2 389
Génie électrique/physique			
Demandes déposées	3 415	3 682	3 739
Requêtes d'examen	1 902	1 924	2 682
Brevets délivrés	1 558	1 413	1 479
Génie mécanique/civil			
Demandes déposées	8 305	8 953	9 129
Requêtes d'examen	5 356	5 419	7 550
Brevets délivrés	3 385	3 070	3 213
Chimie organique			
Demandes déposées	4 607	4 967	5 047
Requêtes d'examen	3 231	3 268	4 553
Brevets délivrés	1 665	1 510	1 581
Chimie – autres			
Demandes déposées	5 817	6 271	6 318
Requêtes d'examen	3 584	3 625	5 051
Brevets délivrés	2 066	1 873	1 961
Divers			
Demandes déposées	4 000	4 312	4 367
Requêtes d'examen	2 383	2 410	3 359
Brevets délivrés	1 242	1 126	1 179
Tous les domaines			
Demandes déposées	36 784	39 657	40 175
Requêtes d'examen	21 909	22 162	30 880
Brevets délivrés	13 109	11 888	12 445

TABLEAU 21

Demandes de brevets — Délais d'exécution à compter du dépôt de la demande d'examen par domaine

	Demandes traitées*	Délais d'exécution jusqu'au du 1er rapport (en mois)	Demandes en attente du 1er rapport	Demandes en attente d'examen
Biotechnologie	1 435	28,2	5 002	7 089
Informatique	3 342	24,2	8 994	10 852
Génie électrique/physique	2 125	23,9	4 666	5 530
Génie mécanique/civil	4 830	25,8	15 104	17 468
Chimie organique	3 010	28,5	8 767	10 881
Chimie – autres	3 085	27,3	9 210	11 721
Divers	1 834	27,8	6 952	7 908
Tous les domaines	19 661	25,6	58 695	71 449

* Exclut les 97 demandes traitées qui avaient été déposées avant octobre 1989.

TABLEAU 22

Demandes de brevets déposées et brevets délivrés selon l'origine indiquée par le demandeur

	Déposées	Délivrés
Afrique du Sud	61	15
Allemagne (République fédérale d')	3 140	645
Allemagne de l'Est	16	0
Andorre	2	0
Antigua	3	0
Antilles néerlandaises	27	2
Arabie saoudite	3	1
Argentine	17	1
Australie	579	96
Autriche	197	58
Bahamas	16	0
Bahreïn	3	0
Barbade	89	2
Bélarus	2	0
Belgique	260	45
Belize	3	0
Bermudes	14	2
Brésil	47	7
Bulgarie	4	1
Canada	5 242	1 245
Chili	7	2
Chine	71	5
Chypre	12	3
Colombie	3	1
Costa Rica	3	0
Croatie	8	0
Cuba	8	6
Danemark	259	45
Émirats arabes unis	1	0
Équateur	2	0
Espagne	119	21
Estonie	2	0
États-Unis	18 193	6 419
Finlande	403	94
France	1 833	669
Géorgie	3	0
Gibraltar	3	2
Grèce	14	0
Hong Kong	35	4
Hongrie	29	6
Îles Caïman	6	0
Îles Turks et Caicos	5	1
Îles Vierges britanniques	36	10
Inde	47	4
Indonésie	4	0
Irlande	89	19
Islande	6	1
Israël	257	36
Italie	497	130
Japon	3 415	1 580
Jordanie	1	0
Lettonie	1	0
Liban	1	0
Liechtenstein	37	34
Luxembourg	57	20
Malaisie	4	0
Malte	1	0
Mexique	22	6
Monaco	6	0
Norvège	184	42
Nouvelle-Zélande	111	15
Ouzbékistan	1	0
Panama	3	1
Pays-Bas	511	147
Pérou	0	1
Philippines	1	0
Pologne	4	3
Portugal	12	0
Qatar	1	0
République de Corée	267	82
République tchèque	7	3
Royaume-Uni	1 717	422
Russie (Fédération de)	64	7
Saint-Marin	1	0
Singapour	21	3
Slovaquie	5	0
Slovénie	7	5
Suède	833	188
Suisse	948	241
Swaziland	3	0
Taïwan	202	34
Tchécoslovaquie	2	5
Thaïlande	3	0
Tunisie	1	0
Turquie	3	0
Ukraine	10	0
Uruguay	2	0
Venezuela	12	7
Yougoslavie	0	1
Zimbabwe	1	0
Pays inconnu	13	0
Total	**40 175**	**12 445**

Données sur les marques de commerce

TABLEAU 23

Demandes de marques de commerce déposées selon la langue

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Anglais	39 271	41 326	34 566
Français	3 313	3 483	3 125
Total	**42 584**	**44 809**	**37 691**

TABLEAU 24

Demandes de marques de commerce déposées et enregistrées par province ou territoire

	Déposées	Enregistrées
Alberta	1 507	718
Colombie-Britannique	2 135	855
Île-du-Prince-Édouard	19	13
Manitoba	395	200
Nouveau-Brunswick	160	97
Nouvelle-Écosse	123	66
Nunavut	3	0
Ontario	8 147	4 075
Québec	4 053	1 789
Saskatchewan	168	75
Terre-Neuve-et-Labrador	56	28
Territoires du Nord-Ouest	12	3
Yukon	0	1
Province non précisée	10	0
Total	**16 788**	**7 920**

TABLEAU 25

Les dix principaux requérants de marques de commerce au Canada

UL Canada Inc.	150
Dundee Bancorp	111
Banque Canadienne Impériale de Commerce	71
Banque Royale du Canada	48
La Société Canadian Tire Limitée	42
Telus Corporation	42
Bell Canada	36
Molson Canada	36
La Banque de Nouvelle-Écosse	32
Sears Canada Inc.	31
Société canadiennne des postes	31

TABLEAU 26

Demandes de marques de commerce déposées et enregistrées selon l'origine indiquée par le requérant

	Déposées	Enregistrées
Afrique du Sud	30	14
Allemagne	1 508	507
Anguilla	3	0
Antigua-et-Barbuda	3	0
Antilles	39	16
Antilles néerlandaises	9	8
Arabie saoudite	7	1
Argentine	32	9
Arménie	0	9
Australie	206	90
Autriche	127	45
Bahamas	43	10
Bahreïn	2	1
Barbade	13	6
Belgique	109	43
Belize	3	0
Benelux	1	0
Bermudes	40	19
Brésil	70	6
Bulgarie	0	2
Canada	16 788	7 920
Chili	47	20
Chine	122	52
Chypre	6	0
Colombie	15	8
Costa Rica	3	5
Croatie	7	1
Cuba	2	13
Danemark	109	41
Égypte	0	2
Émirats arabes unis	7	6
Équateur	5	0
Espagne	162	103
États-Unis	11 608	5 156
Fidji	3	2
Finlande	76	64
France	1 046	501
Géorgie	6	0
Gibraltar	4	1
Grèce	1	1
Guatemala	1	0
Hong Kong	96	52
Hongrie	4	5
Îles Anglo-Normandes	9	2
Îles Caïman	3	4
Îles Vierges britanniques	69	16
Inde	25	11
Indonésie	6	4
Iran (République islamique d')	1	0
Irlande	57	17
Israël	51	20
Italie	393	239
Jamaïque	5	0
Japon	1 942	347
Jordanie	3	2
Kirghizistan	14	0
Liban	8	1
Liechtenstein	16	12
Luxembourg	37	11
Malaisie	10	1
Malte	2	0
Maurice	2	0
Mexique	80	31
Monaco	25	11
Nicaragua	1	0
Norvège	44	17
Nouvelle-Zélande	56	23
OHIM (UE)	6	1
Pakistan	1	0
Panama	28	3
Paraguay	0	1
Pays-Bas	383	162
Pérou	5	1
Philippines	2	5
Pologne	27	2
Portugal	46	15
République arabe syrienne	0	1
République de Corée	112	33
République de Moldova	1	0
République dominicaine	1	7
République tchèque	9	6
Roumanie	11	0
Royaume-Uni	772	344
Russie (Fédération de)	15	3
Saint-Marin	1	0
Seychelles	1	0
Singapour	41	18
Slovaquie	1	1
Slovénie	4	0
Sri Lanka	9	2
Suède	178	91
Suisse	752	277
Taïwan	109	31
Thaïlande	18	9
Tunisie	4	0
Turquie	15	11
Ukraine	2	3
Uruguay	1	1
Venezuela	1	1
Vietnam	7	0
Zimbabwe	0	1
Total	**37 785**	**16 538**

Données sur les dessins industriels

TABLEAU 27

Dessins industriels enregistrés selon la langue

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Anglais	2 676	2 720	3 027
Français	129	130	101
Total	**2 805**	**2 850**	**3 128**

TABLEAU 28

Dessins industriels enregistrés par province ou territoire

	Enregistrés
Alberta	45
Colombie-Britannique	41
Île-du-Prince-Édouard	4
Manitoba	22
Nouveau-Brunswick	2
Nouvelle-Écosse	18
Nunavut	0
Ontario	231
Québec	130
Saskatchewan	4
Terre-Neuve-et-Labrador	1
Territoires du Nord-Ouest	0
Yukon	0
Total	**498**

TABLEAU 29

Les dix principaux demandeurs de dessins industriels

Henri Studio Inc.	85
Moen Incorporated	69
Nike International Inc.	57
The Proctor & Gamble Company	56
Kimberly-Clark Worldwide Inc.	53
Dart Industries Inc.	43
Sony Computer Entertainment Inc.	38
PI Design Inc.	37
Michelin Recherche et Technique S.A.	33
Timex Corporation	4

TABLEAU 30

Dessins industriels enregistrés selon l'origine indiquée par le demandeur

	Enregistrés
Afrique du Sud	2
Allemagne	101
Australie	38
Autriche	2
Bahamas	1
Barbade	1
Belgique	9
Bermudes	1
Brésil	6
Canada	498
Chine	10
Chypre	1
Danemark	7
Espagne	13
États-Unis	1 661
Finlande	42
France	93
Gibraltar	1
Hong Kong	36
Îles Vierges britanniques	1
Irlande	3
Islande	2
Israël	13
Italie	46
Japon	167
Liechtenstein	1
Luxembourg	2
Malaisie	4
Norvège	5
Nouvelle-Zélande	7
Ouganda	1
Panama	1
Pays-Bas	37
République de Corée	46
République tchèque	3
Royaume-Uni	89
Russie (Fédération de)	1
Singapour	4
Suède	32
Suisse	108
Taïwan	28
Thaïlande	4
Total	**3 128**

Données sur les droits d'auteur

TABLEAU 31

Demandes de droits d'auteur déposées selon la langue

	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Anglais	6 085	5 529	5 148
Français	1 608	1 383	1 229
Total	**7 693**	**6 912**	**6 377**

TABLEAU 32

Demandes de droits d'auteur déposées selon l'origine indiquée par le demandeur

	Deposées
Afrique du Sud	1
Allemagne	8
Australie	40
Barbade	1
Bermudes	6
Brésil	1
Canada	5 353
Chine	57
Émirats arabes unis	21
Espagne	3
États-Unis	745
Fidji	1
France	27
Hong Kong	18
Inde	6
Irlande	9
Italie	7
Japon	39
Luxembourg	2
Malte	1
Mexique	4
Nouvelle-Zélande	3
Royaume-Uni	19
Suisse	3
Ukraine	1
Uruguay	1
Total	**6 377**

TABLEAU 33

Demandes de droits d'auteur déposées et enregistrées par province ou territoire

	Déposées	Enregistrées
Alberta	524	484
Colombie-Britannique	934	839
Île-du-Prince-Édouard	7	4
Manitoba	219	194
Nouveau-Brunswick	58	54
Nouvelle-Écosse	148	100
Nunavut	0	0
Ontario	1 890	2 136
Québec	1 394	1 599
Saskatchewan	130	111
Terre-Neuve-et-Labrador	38	24
Territoires du Nord-Ouest	5	5
Yukon	6	6
Total	**5 353**	**5 556**

TABLEAU 34

Les dix principaux demandeurs de droits d'auteur

Pearson Education Canada	311
Standard Knitting Ltd.	57
Télématique Immedia Inc.	54
Novell, Inc.	41
Adobe Systems Incorporated	40
Canadian General Tower Limited	36
The Medicine Group Ltd.	34
Groupe Éducalivres inc.	31
3360652 Canada Inc.	31
AMCA International Limited	30

Données en matière de ressources humaines

FIGURE 17 Nombre d'employés

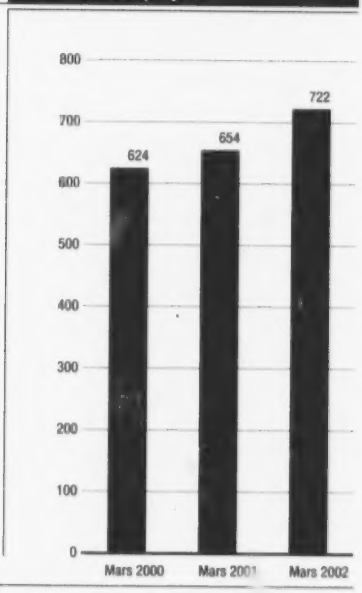

FIGURE 19 Employés selon le sexe

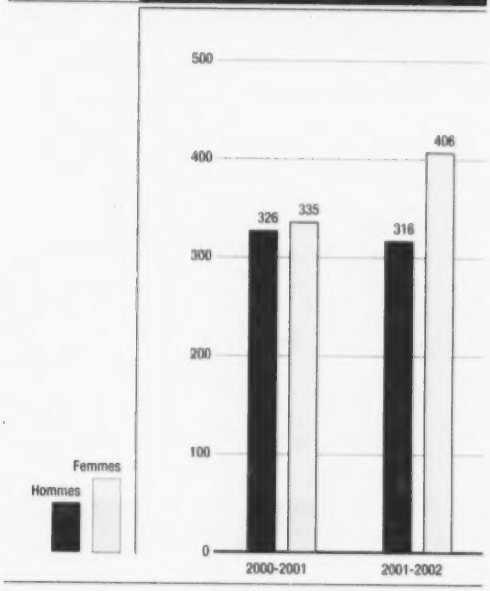

FIGURE 18 Employés par groupe d'âge

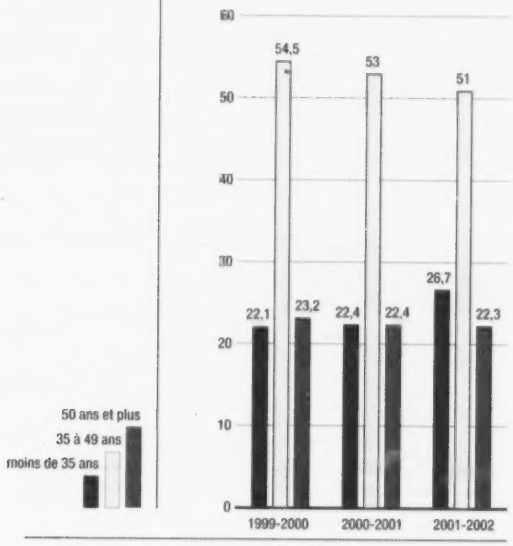

Statistiques internationales

FIGURE 20 **Demandes internationales de brevets déposées**

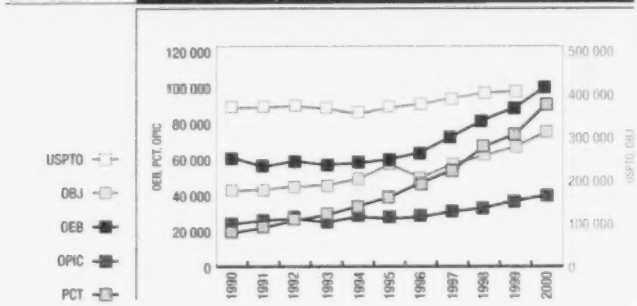

Augmentation annuelle des demandes de brevets déposées (depuis 1995)

É.-U.	5,5 %
Union européenne	11,0 %
PCT	18,5 %
Canada	8,2 %
Japon	2,4 %

FIGURE 21 **Demandes internationales de marques de commerce déposées**

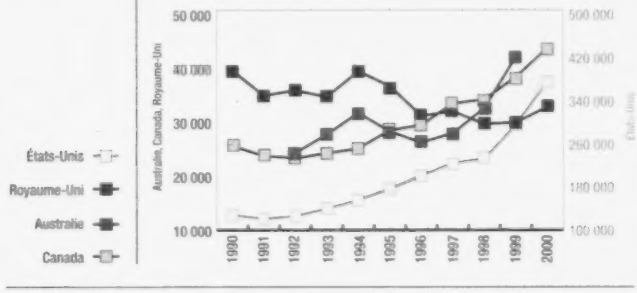

Augmentation annuelle des demandes d'enregistrement de marques de commerce déposées (depuis 1995)

É.-U.	16,5 %
Australie	10,5 %
Canada	8,9 %
R.-U.	-2,2 %

TABLEAU 35

Comparaison des tarifs internationaux (en dollars canadiens)

	OEB	OBJ	USPTO	OPIC
Coût d'un brevet[1]	55 611	17 966	11 533	5 050
Coût d'une marque[2] de commerce	6 262	6 197	3 688	350

[1]Frais à acquitter entre le dépôt et la délivrance, plus les taxes périodiques pendant toute la durée du brevet, dans le cas d'une grande entité.

[2]Frais à acquitter entre le dépôt et l'enregistrement.

Annexe 3 Normes de service à la clientèle

Services	Normes de service à la clientèle	Situation actuelle
BREVETS		
• accuser réception du dépôt des demandes de brevets accompagnées d'une carte-réponse	1 jour ouvrable après la date de réception de la demande	1 jour ouvrable
• délivrer un certificat de dépôt pour les demandes de brevets satisfaisant aux exigences de dépôt	4 semaines après la date de réception de la demande	4 semaines
• délivrer un certificat d'enregistrement du droit de propriété des documents conformes aux exigences d'enregistrement	4 semaines après la date de réception des documents	4 semaines
• procéder à un examen de fond suivant la réception de la plupart des demandes d'examen déposées après le 1er août 2000	23 mois après la date de réception d'une demande d'examen	26,3 mois
• énumérer dans le premier rapport de l'examinateur toutes les objections connues à la brevetabilité	au moment de l'examen	au moment de l'examen
• délivrer un brevet	12 semaines après la réception des droits définitifs	12 semaines
COMMISSION D'APPEL DES BREVETS		
• communiquer avec le demandeur de brevet pour fixer une date d'audition	24 mois	24 mois
• communiquer avec le demandeur de dessin industriel pour fixer une date d'audition	2 mois	2 mois
MARQUES DE COMMERCE		
• accuser réception des nouvelles demandes correctement déposées	7 jours ouvrables après la date du dépôt	13,6 jours ouvrables
• accuser réception des demandes présentées par voie électronique	1 jour ouvrable	1 jour ouvrable
• approuver les demandes recevables	5 mois après la date du dépôt	14,2 mois
• présenter le premier rapport d'examen dans le cas des demandes inacceptables	13 mois après la date du dépôt	16 mois
• publier les marques dans le *Journal des marques de commerce*	6 semaines après l'autorisation	4,8 semaines
• approuver les marques n'ayant pas fait l'objet d'une opposition lorsque aucun rapport d'examen n'est nécessaire	9 mois après la date du dépôt	18,7 mois

Services	Normes de service à la clientèle	Situation actuelle
MARQUES DE COMMERCE (SUITE)		
• approuver les marques n'ayant pas fait l'objet d'une opposition lorsque au moins un rapport d'examen a été nécessaire	17 mois après la date du dépôt	23,5 mois
• délivrer les certificats d'enregistrement	10 jours ouvrables	12,7 jours ouvrables
• délivrer l'enregistrement des cessions pour les demandes déposées correctement	6 semaines après la demande	7,2 semaines
• délivrer les certificats de renouvellement	15 jours ouvrables après la réception des droits	7,1 jours ouvrables
COMMISSION DES OPPOSITIONS DES MARQUES DE COMMERCE		
• répondre à la correspondance		
- opposition	1 mois après la réception	1 mois
- article 45	1 mois après la réception	1 mois
• tenir une audition orale		
- opposition	4 mois après la demande	12 mois
- article 45	4 mois après la demande	5 mois
• rendre une décision		
- audition orale : opposition	2 mois après l'audition orale	1 mois
- audition orale : article 45	2 mois après l'audition orale	2 mois
- pas d'audition : opposition	4 mois après l'étape de la décision	3 mois
- pas d'audition : article 45	4 mois après l'étape de la décision	5 mois
DROITS D'AUTEUR		
• procédure ordinaire		
- transmettre la demande à l'examinateur pour examen	2 semaines après la réception de la demande	6 jours
- vérifier l'exactitude de la demande	1 semaine	2 jours
- attribuer un numéro d'enregistrement de droit d'auteur, imprimer le certificat d'enregistrement, procéder à un contrôle de la qualité	1 semaine	4 jours

Services	Normes de service à la clientèle	Situation actuelle
DROITS D'AUTEUR (SUITE)		
- poster le certificat d'enregistrement au demandeur	4 semaines après la réception de la demande	3 jours
• procédure accélérée		
- entreprendre le processus après avoir reçu la demande; informer le demandeur au téléphone	3 jours ouvrables après la réception de la demande	1 jour ouvrable
• cessions et licences : - vérifier l'authenticité des documents et attribuer un numéro de dossier à la réception du document original (ou de la copie certifiée) pour enregistrement - poster au demandeur le document d'enregistrement et de cession	3,5 semaines	3 semaines
• copies ou extraits du registre	2 jours ouvrables	2 jours ouvrables
• copies certifiées	3 jours ouvrables	2 jours ouvrables
DESSINS INDUSTRIELS		
• recevoir les demandes et - vérifier si elles sont conformes aux exigences - attribuer une date de dépôt et un numéro de demande - préparer un certificat de dépôt ou envoyer une lettre indiquant que la demande est incomplète	4 semaines après la réception	4 semaines
• classer les demandes en fonction du système canadien de classification des dessins industriels	2 semaines après la classification préliminaire	2 semaines
• rechercher les antériorités et les dessins enregistrés et examiner les demandes en vue de déterminer l'originalité des dessins - autoriser la demande, ou délivrer le rapport de l'examinateur où sont exposées les lacunes	9 mois après la réception	10,4 mois
• attribuer des numéros d'enregistrement - microficher et poster les certificats d'enregistrement	2 semaines après l'approbation	2 semaines
• abandon et rétablissement - envoyer un avis d'abandon	2 semaines après l'identification des dossiers	1 semaine

Services	Normes de service à la clientèle	Situation actuelle
DESSINS INDUSTRIELS (SUITE)		
- renvoyer la demande rétablie au processus d'examen	2 semaines après la demande	1 semaine
• préparer et poster le certificat de transaction et la cession	1 semaine après la réception de la cession	1 semaine
• préparer et poster le certificat d'enregistrement du maintiendes droits	1 semaine après la réception	1 semaine
CENTRE DE SERVICES À LA CLIENTÈLE (DIRECTION DE L'INFORMATION)		
• réponse aux appels	immédiate	immédiate
• accès à un agent d'information (sur place)	10 minutes	5 minutes
• accès à des outils de recherche informatisés	disponibilité d'un poste de travail	disponibilité d'un poste de travail
• accusé de réception (demandes présentées par messagerie vocale, courriel, Internet)	2 jours ouvrables	2 jours ouvrables
• accusé de réception (correspondance générale, demandes transmises par télécopieur)	5 jours ouvrables	5 jours ouvrables
• envoi de trousses par la poste	2 jours ouvrables	2 jours ouvrables
• accès public aux documents de référence sur les brevets		
- situés sur les lieux (C-229/C-111) (cessions et dossiers)	15 minutes	5 minutes
- situés dans l'entrepôt du boulevard St-Joseph	1 jour ouvrable	1 jour ouvrable
- situés aux archives et hors site	3 jours ouvrables	3 jours ouvrables
• article 11	5 jours ouvrables	5 jours ouvrables
• article 24	2 jours ouvrables	2 jours ouvrables
CENTRE DE RESSOURCES (DIRECTION DE L'INFORMATION)		
• services de recherche et de référence		
- référence rapide	15 minutes	15 minutes
- recherche approfondie	2 à 5 jours	2 à 5 jours

Services	Normes de service à la clientèle	Situation actuelle
CENTRE DE RESSOURCES (DIRECTION DE L'INFORMATION) (SUITE)		
- formation sur l'utilisation du catalogue public en ligne et de divers produits électroniques	2 à 3 jours après la demande	2 à 3 jours
- orientation sur le Centre de ressources	2 à 3 jours après la demande	2 à 3 jours
- fourniture de bibliographies	2 à 3 jours après la demande	2 à 3 jours
- recherches de documentation en ligne	2 jours après la demande	2 jours
• acquisition et traitement de nouveaux livres		
- demandes ordinaires	60 jours après la demande (selon la disponibilité)	60 jours (selon la disponibilité)
- demandes urgentes	2 à 5 jours	2 à 5 jours
• prêts inter-bibliothèques		
- urgents	24 heures	24 heures
- ordinaires	2 à 5 jours	2 à 5 jours
SECTION DE LA REPRODUCTION ET DES VENTES (DIRECTION DE L'INFORMATION)		
• copies en vente au comptoir		
- petite commande (moins de cinq brevets à partir de microfiches)	30 minutes (avant 15 h 30)	30 minutes
- grosse commande (plus de cinq brevets)	1 jour ouvrable	1 jour ouvrable
• copies certifiées	3 jours ouvrables	3 jours ouvrables
• courrier ordinaire	5 jours ouvrables	5 jours ouvrables
• photocopies		
- moins de 500 pages	2 jours ouvrables	2 jours ouvrables
- plus de 500 pages	5 jours ouvrables	5 jours ouvrables
• copies certifiées		
- dossiers au bureau	2 jours ouvrables	2 jours ouvrables
- dossiers aux archives publiques	5 jours ouvrables	5 jours ouvrables

Annexe 4 Membres du Comité de direction et Conseillers régionaux

Membres du Comité de direction

COMMISSAIRE AUX BREVETS, REGISTRAIRE DES MARQUES DE COMMERCE ET PRÉSIDENT
David Tobin
Tél. : (819) 997-1057
Téléc. : (819) 997-1890
Courriel : **tobin.david@ic.gc.ca**

DIRECTEUR, DIRECTION DU DROIT D'AUTEUR ET DES DESSINS INDUSTRIELS
Barney de Schneider
Tél. : (819) 997-1947
Téléc. : (819) 994-1989
Courriel : **deschneider.barney@ic.gc.ca**

CHEF DES OPÉRATIONS
Maureen Dougan
Tél. : (819) 997-2186
Téléc. : (819) 997-1890
Courriel : **dougan.maureen@ic.gc.ca**

DIRECTEUR, DIRECTION DES STRATÉGIES ORGANISATIONNELLES
Dilhari Fernando
Tél. : (819) 953-9090
Téléc. : (819) 997-5052
Courriel : **fernando.dilhari@ic.gc.ca**

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Joanne Bergevin
Tél. : (819) 953-6132
Téléc. : (819) 997-1890
Courriel : **bergevin.joanne@ic.gc.ca**

DIRECTEUR, DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION
Graham Frost
Tél. : (819) 953-2990
Téléc. : (819) 997-1890
Courriel : **frost.graham@ic.gc.ca**

CONSEILLER, SERVICES JURIDIQUES
Alan Troicuk
Tél. : (819) 953-3309
Téléc. : (819) 997-1890
Courriel : **troicuk.alan@ic.gc.ca**

DIRECTRICE, DIRECTION DE L'INFORMATION
Linda Labonté
Tél. : (819) 953-3504
Téléc. : (819) 953-6004
Courriel : **labonte.linda@ic.gc.ca**

PRÉSIDENT, COMMISSION D'APPEL DES BREVETS
PRÉSIDENT PAR INTÉRIM, COMMISSION DES OPPOSITIONS DES MARQUES DE COMMERCE
Peter Davies
Tél. : (819) 953-9067
Téléc. : (819) 997-5052
Courriel : **davies.peter@ic.gc.ca**

DIRECTRICE, DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Sandra Cooper
Tél. : (819) 997-2673
Téléc. : (819) 997-2987
Courriel : **cooper.sandra@ic.gc.ca**

DIRECTEUR, DIRECTION DES BREVETS
Pierre Trépanier
Tél. : (819) 997-2970
Téléc. : (819) 994-1989
Courriel : **trepanier.pierre@ic.gc.ca**

DIRECTEUR, DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES
Peter St. Germain
Tél. : (819) 997-2923
Téléc. : (819) 953-5059
Courriel : **stgermain.peter@ic.gc.ca**

DIRECTEUR, DIRECTION DES MARQUES DE COMMERCE
Doug Kuntze
Tél. : (819) 997-2423
Téléc. : (819) 997-1421
Courriel : **kuntze.doug@ic.gc.ca**

Conseillers régionaux

Jean-Marie Paquette
Conseiller régional
Office de la propriété intellectuelle du Canada
Industrie Canada
5, Place Ville-Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2
Tél. : (514) 496-4739
Téléc. : (514) 283-2247
Courriel : **paquette.jeanmarie@ic.gc.ca**

Tom Boyd
Conseiller régional
Office de la propriété intellectuelle du Canada
Industrie Canada
Centre de services aux entreprises Canada/
Nouvelle-Écosse
1575, rue Brunswick
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2G1
Tél. : (902) 426-6476
Téléc. : (902) 426-6530
Courriel : **boyd.tom@ic.gc.ca**

Office de la propriété intellectuelle du Canada
Un organisme d'Industrie Canada

Canadian Intellectual Property Office
An Agency of Industry Canada

SONDAGE AUPRÈS DES LECTEURS
RAPPORT ANNUEL 2001-2002

Nous aimerions obtenir vos suggestions en vue d'améliorer le prochain rapport annuel.
Veuillez télécopier vos commentaires à :
Télécopieur : (819) 994-0357
Industrie Canada
Office de la propriété intellectuelle du Canada
Direction de la planification, des finances et de l'administration

1. Quel usage avez-vous fait du rapport annuel?

2. Quelle information supplémentaire auriez-vous aimé qu'il contienne?

3. Quelles autres améliorations voudriez-vous voir apportées au rapport annuel?

Nom du ministère ou de l'organisation : _____

Nom de la direction ou direction générale : _____

Votre nom : _____

Numéros de téléphone et de télécopieur : _____

Canada

OPIC CIPO